

## Montréal—Saint-Jérôme

PROJET DE LOI  
PROCHAIN SUR  
L'AUTOROUTE

(LIRE EN PAGE 2)

**LE CONSEIL DES ARTS, CHEZ LE MAIRE** — Le Conseil des Arts a tenu, hier soir, sa première réunion dans le bureau du maire Drapeau. On se souvient que le Conseil des Arts a été approuvé par le Conseil municipal le 15 décembre 1955 et ratifié par la Législature le 7 février 1956. Au cours de cette réunion préliminaire, on a fixé la date du 21 janvier, pour l'élection du président et des deux vice-présidents. Par la même occasion, le Conseil décidera d'un local qui servira de secrétariat à la corporation. Ci-contre, de gauche à droite, première rangée: M. John Sullivan, M. Roger Duhamel, Madame W. Budden, Son Honneur le maire Drapeau, Monseigneur Olivier Maurault, M. Gratién Gélinas et Madame Annette LaSalle-Leduc; deuxième rangée: MM. Jacques LaRoche, John Pratt, Walter O'Hearn, Léon Lortie et Ferdinand Biondi; dernière rangée: MM. Robert Elie, Rupert Caplan, Lactance Roberge, le Dr Ruben Lévesque et Me Philippe Ferland.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

L'apatride Hanna foule le sol canadien  
après avoir erré 15 mois sur l'océan

VANCOUVER, 18. (P.C.f.) — Le journal "The Province" a annoncé jeudi que Christian George Hanna, apatride, est descendu à terre hier, pour la première fois en 15 mois.

Le "Province" rapporte dans un article publié sous droits d'auteur, que Hanna, qui fut pendant 15 mois passager involontaire à bord du cargo norvégien "Gudveig" parce qu'aucun pays ne voulait l'accepter, possède un ordre de la cour lui octroyant le droit de se faire entendre devant une commission de l'Immigration.

Escorté de l'avocat Donald S. White, Hanna, âgé de 23 ans, est arrivé ici de Nanaimo. Quelques heures plus tôt il était descendu du "Gudveig", à Port Alberni.

M. White a déclaré qu'il y a eu plusieurs déclarations sur le statut de Hanna et son droit d'entrer au Canada "mais aucune d'elles n'était basée sur une enquête officielle".

"Comparaitre devant une telle commission d'enquête et être représenté par un avocat est le droit de

toute personne qui fait une demande pour mettre pied en territoire canadien."

M. White a déclaré que le ministre de l'Immigration, M. Pickersgill n'a pas émis d'ordre de déportation contre Hanna et Hanna n'a pas cessé d'être un non-immigrant.

## SON ODYSSEE

L'ordre de la cour, émis par le juge J. V. Clyne, n'accorde pas nécessairement à Hanna son désir de vivre au Canada.

Le "Province" dit que M. White a découvert que le jeune homme illettré, qui prétend être né à bord d'un navire, n'a jamais été officiellement examiné par une commission d'enquête du ministère de l'Immigration.

On connaît peu de choses au sujet de Hanna.

Il s'est caché dans un canot de sauvetage à bord du "Gudveig", il y a 15 mois, avant que le cargo se rende à Beyrouth, au Liban.

"Le reste n'est que oui-dire", a déclaré M. White.

Hanna, enfermé dans sa cabine, ne savait rien de l'ordre avant que le capitaine le réveille lorsque le navire s'est ancré à Port Alberni.

On a cru que le "Gudveig" était parti pour la Grande-Bretagne, mardi, mais il n'a fait que changer de quai.

## GRANDE SURPRISE

"Fais tes bagages, garçon, tu débarques", a déclaré le capitaine Paul Kertjen à Hanna, après qu'il eut reçu l'ordre de White.

Hanna n'en croyait pas ses oreilles. Il avait abandonné tout espoir de jamais pouvoir débarquer.

A Vancouver, quatre personnes ont offert de l'adopter. D'autres lui ont offert des emplois pour garantir sa sécurité si le ministère de l'Immigration lui permet de demeurer au Canada.

Mais la semaine dernière, le ministre de l'Immigration a déclaré à la Chambre des communes que Hanna n'était pas éligible comme immigrant.

A Ottawa, jeudi, le ministre de l'Immigration a déclaré qu'il n'avait aucune information sur cet événement.

De toute façon je n'ai aucun commentaire à faire", dit-il.

## Les chauffeurs des taxis ont leur aumônier

Les chauffeurs de taxis de l'île de Montréal ont maintenant leur aumônier. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, leur a désigné le R. P. Paul Aquin, S.J. Ils ont même leur petite chapelle: une roulotte de 46 pieds de longueur.

Les journalistes ont pu visiter cette chapelle roulante, hier après-midi, au terrain de stationnement derrière le Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, à 4265, rue Papineau.

Lundi, le 28 janvier prochain, vers 8 h. du soir, cette chapelle prendra le chemin de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Son Em. le cardinal Léger la bénira. Tous les dimanches, à partir du 2 février, on y célébrera deux messes durant la nuit, à 2 h. et à 4 h. du matin. Ces jours-là, la chapelle roulante sera postée au terrain de stationnement de l'Immaculée-Conception.

Les autres jours de la semaine, cette chapelle se déplacera, de paroisse en paroisse. On y dira la messe tous les matins. Le R.P. Aquin couchera dans la roulotte. Son aide l'accompagnera. Tous les chauffeurs de taxis pourront se présenter à son bureau. Ses paroissiens de la route auront le loisir d'y casser la croûte et d'y prendre une tasse de café, tout en assistant à une émission de radio ou de télévision.

Le R.P. Aquin a démontré la nécessité d'un tel ministère. "Nous comptons près de 6,000 chauffeurs de taxis réguliers dans la métropole", a-t-il dit. "Durant l'automne et l'hiver, ce nombre peut s'accroître jusqu'à quelque 14,000. Environ 72 pour cent d'entre eux sont de foi catholique".

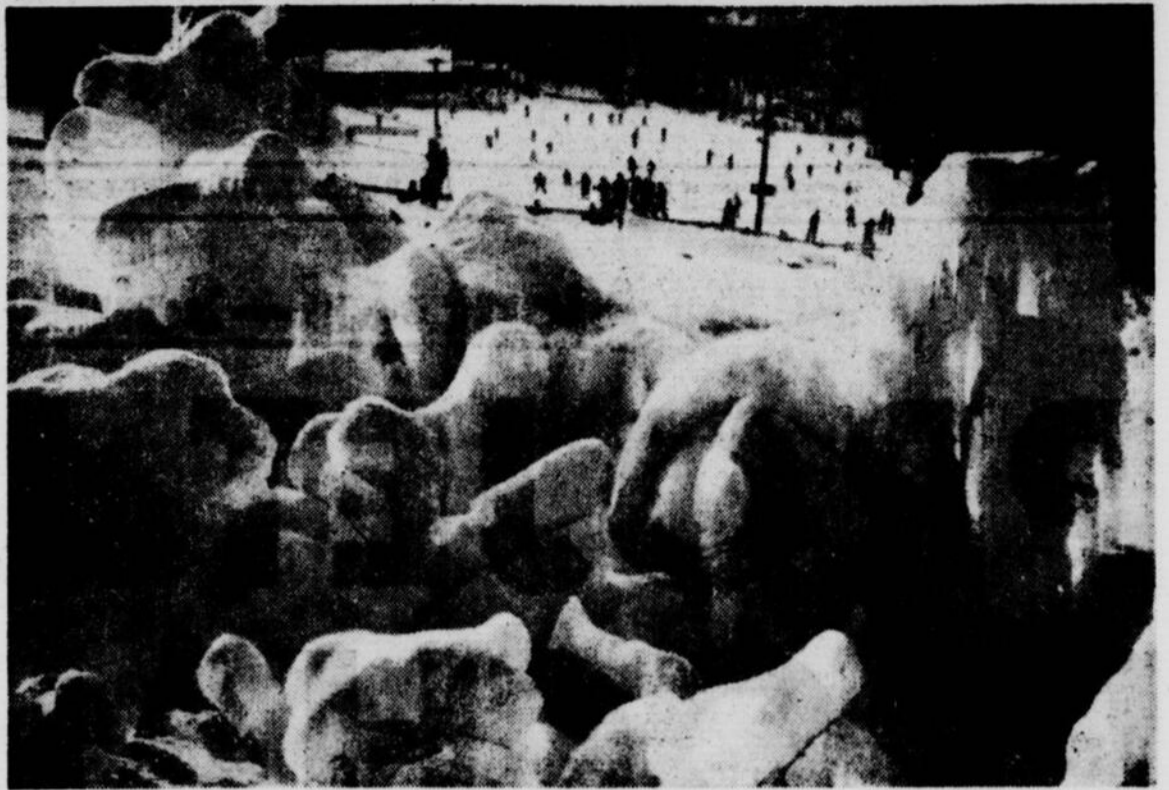
Le Père Aquin a laissé entendre d'autres projets pour l'avenir. Il désire mettre sur pied une gar-

derie d'enfants. Il voudrait aussi introniser le Sacré-Coeur dans tous les foyers de ses paroissiens. Ce religieux est aujourd'hui âgé de 35 ans. Il a reçu l'ordination sacerdotale il y a trois ans. Ses obédiences l'ont préparé à sa mission. Il fut aumônier au Centre de réhabilitation de Saint-Vincent-de-Paul, puis assistant du R. P. Dollard Morin, S.J., l'aumônier des pompiers.

## Récollecion d'anciens retraitants

L'Association des anciens retraitants de l'école Meilleur invite tous les anciens retraitants à se joindre à eux pour leur récollecion mensuelle qui aura lieu à l'école Meilleur, 2237, rue Fulum, le 20 janvier, dimanche prochain. Il y aura confessions à 8 h. a.m. et messe à 8 h. 30 a.m., suivie d'une méditation parlée par le Rév. Père Guimond, S.J., aumônier. Le petit déjeuner sera suivi d'une conférence intitulée: "Le rôle du contrôleur d'absences dans les écoles" par M. Gérard Sauvé, ancien de Meilleur et contrôleur d'absences à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Pour information s'adresser à M. L. Petitclerc, 2563, rue Sheppard, tél. LA. 1-9995.

WASHINGTON, 18. (P.A.f.) — Smokey, le petit ours brun qui symbolise la prévention des feux de forêt aux Etats-Unis, fera bientôt son apparition au Canada, où il sera appelé à jouer un rôle identique.



(United Press -- Téléphotos La Patrie)

**SCULPTURES FUTURISTES** — Près de la piste de ski de Fahnestock, dans le comté de Putnam, New-York, des sculptures futuristes souhaitent la bienvenue aux skieurs: des arbrisseaux ont été saupoudrés de neige par une souffleuse, à plusieurs degrés sous zéro, et il en est résulté l'image ci-dessus. Mais il ne fait pas aussi froid à Putnam qu'à New-York, où le mercure a dégringolé jusqu'à 30 degrés sous zéro!

## Montréal-St-Jérôme

# Le projet de loi sur l'autoroute à péage sera présenté bientôt

QUEBEC, 18. (PCf) — Le premier ministre Duplessis a annoncé hier soir que son gouvernement présentera un bill prévoyant la construction d'une autoroute à six voies entre Montréal et Saint-Jérôme. Il a dit que ce sera une autoroute à péage.

Il a annoncé la chose quelques minutes avant la fin de la séance. M. Duplessis n'a fourni aucune précision sur le bill relatif à l'autoroute.

Actuellement, au Canada, il n'y a aucune route ni autoroute à péage.

Les six voies auront une largeur de 300 pieds.

Le ministre de la Voirie, M. Antonio Talbot, présentera bientôt le bill. Le projet de loi prévoira la création d'un office qui dirigera les travaux de construction et administrera l'autoroute, une fois celle-ci parachevée.

La distance entre Montréal et St-Jérôme est de 29 milles. Les deux villes sont reliées actuellement par une route à quatre voies. Cette route ne disparaîtra pas.

L'office que veut créer le gouvernement sera probablement autorisé à emprunter l'argent nécessaire à la construction de l'autoroute. Il remboursera cet argent avec le revenu que le péage lui fournira.

L'autoroute coûtera certainement plusieurs millions de dollars. Combien exactement, on ne le sait pas encore. Et on ne sait pas encore non plus quel sera le droit que l'on payera pour y passer.

Un comité dirigé par M. Ernest Gohier, ingénieur en chef du ministère de la Voirie, a recommandé la construction de l'autoroute.

## M. J.-A. Aikin, décédé

TORONTO, 18. (P.C.f.) — M. J. Alex Aikin, journaliste à sa retraite et ancien rédacteur en chef du Saskatoon Phoenix, est décédé, jeudi, à l'hôpital, à l'âge de 89 ans.

## Mlle Ruth Addison nommée à la Commission du Service Civil

OTTAWA, 18. (PCf) — Mlle Ruth Addison, adjointe exécutive du sous-ministre de la Production de défense, M. D. A. Golden, a été nommée hier membre de la Commission du service civil.

C'est la première fois qu'une femme occupe un tel poste.

Le premier ministre a lui-même annoncé la nomination de Mlle Addison, âgée de 45 ans et domiciliée à Winnipeg. M. St-Laurent a ajouté que M. Stanley Nelson, qui est âgé de 61 ans, abandonnera la présidence de la commission, qui compte trois membres, en avril prochain.

Fonctionnaire de l'Etat fédéral depuis 1941, Mlle Addison comble une vacance créée en 1955 à la retraite de M. Charles Bland, l'ancien président auquel M. Nelson a par la suite succédé. La juridiction de cet organisme s'étend à quelque 145,000 employés du gouvernement.

Le troisième membre est M. A.-J. Boudreau.

## HOMMAGE A M. NELSON

M. Nelson a décidé de se retirer dès cette année plutôt que d'attendre à 65 ans, âge de la retraite. M. St-Laurent a rendu hommage à M. Nelson en soulignant qu'il avait rendu d'éminents services au cours des 36 années qu'il a occupé son poste.

Le premier ministre n'a pas fait mention de son éventuel successeur.

Mais on croit savoir que l'ambassadeur du Canada à Washington, M. A. D. P. Heeney, est senti pour assumer la présidence de la commission ou la direction générale d'un nouveau organisme qui engloberait la présente commission.

La nomination de Mlle Addison fait suite aux nombreuses requêtes adressées au gouvernement par plusieurs groupements féminins en faveur du choix d'une femme à l'un quelconque des postes supérieurs du fonctionnarisme.

## VOEUX EXPRIMES

L'an dernier, la Fédération canadienne des femmes d'affaires et de professions libérales avait adopté, pour la troisième année consécutive, une résolution priant le gouvernement de nommer une femme à la Commission du service civil.

Mlle Ellen Fairclough, député conservateur-progressiste de Hamilton-Ouest aux Communes, avait aussi préconisé la nomination d'une femme, lorsque le troisième siège de commissaire est devenu vacant.

Hier soir, la jolie Mlle Addison a déclaré que la nouvelle de sa nomination la trouve émue et réjouie. Elle touchera un salaire de \$13,500 par année.

Elle rejoindra son nouveau poste le 1er février.



Le R. P. AQUIN

# Le froid devenu chose familière

(Par la Presse Canadienne)

Le froid commence à devenir une chose familière pour la plupart des Canadiens; sauf dans quelques régions, il ne veut pas démordre, bien que sa présence dure depuis presque une semaine.

Il neige de plus, aujourd'hui, dans plusieurs secteurs, mais cela n'a pas pour effet de hausser la température pour la peine sinon dans les Prairies, où l'on a prévu

des maximums de 25 à 30 degrés au-dessus de zéro.

La vague de froid semble avoir fait de l'est du pays un château-fort. Il neige, en même temps qu'il gèle à pierre fendre, dans bien des régions de l'Ontario. Le sud de cette province n'aura pas un maximum supérieur à 10 degrés au-dessus aujourd'hui, cependant qu'il pourra faire jusqu'à 40 au-dessous dans le nord.

Les perturbations qui provoquent la neige s'introduiront dans l'ouest du Québec vers la fin de la journée.

C'est encore dans le Québec que le froid est le plus rigoureux. La province, pour toute une journée encore, ne verra pas le mercure indiquer plus que zéro; à Montréal, il est descendu durant la nuit à 12 au-dessous; dans la région de Québec, à 15.

Les provinces maritimes s'apprentent à une nouvelle bordée de neige qui atteindra le Nouveau-Brunswick vers midi et la Nouvelle-Ecosse dans la soirée. Mais là comme ailleurs, le froid persistera.

## Arrêté en possession de marchandise volée valant plus de \$3,000

Un jeune homme de 23 ans a été conduit aux cellules de la Sûreté de Montréal pour fins d'enquête après qu'il eut été capturé par des agents de la radio-police peu après quatre heures ce matin au moment où il aurait effectué le transport de marchandise volée.

L'arrestation a été opérée par les constables Yves Savard et Patrick Archambault, de l'auto-radio 332, à l'arrière du 3191, est, rue Ontario.

Les policiers effectuaient une patrouille dans ce quartier de la ville lorsqu'ils ont aperçu dans la ruelle de la rue Ontario une voiture stationnée et un individu qui transportait des effets à cette heure hâtive du matin.

Les deux policiers ont interrogé le jeune homme et trouvé pour quelque \$3,000 d'effets volés. Les effets ont été trouvés dans l'automobile et dans une demeure de la rue Ontario, qui, selon la police, serait le lieu de résidence du détenu dont on n'a pas révélé l'identité.

Au moment de mettre sous presse, la police continuait son enquête et le détenu n'avait pas encore été interrogé. On ignorait encore d'où provenaient ces effets qui ont été saisis et transportés aux bureaux de la Sûreté, mais il semble qu'ils aient été volés au cours d'un cambriolage commis pendant la nuit dernière.

## Armand Giroux est accusé de meurtre

Armand Giroux, 28 ans, de Toronto, a comparu hier après-midi, devant le juge Henri Masson-Loranger, pour répondre à une accusation de meurtre, après avoir été tenu criminellement responsable, par un jury du coroner, de la mort de Noël Doucet, 41 ans, 1212, rue Labelle, survenue le 19 décembre dernier.

Doucet est mort à la suite d'une chute faite sur le parquet du club social "Showbar", 1224, boul. St-Laurent, après avoir reçu un coup de poing du prévenu Giroux au cours d'une bagarre qui se produisit dans cet établissement.

Le Dr J.-P. Valcourt, médecin-légiste, entendu comme témoin à l'enquête du coroner, a déclaré que la victime a succombé à une fracture du crâne provoquée par sa chute.

Le coroner A.-B. Clément, qui présidait, dut ensuite invoquer la loi des coroners pour forcer Gi-

roux à rendre témoignage après qu'il eut été identifié par un autre témoin comme étant celui qui avait frappé la victime durant la bagarre qui éclata au club mentionné.

Giroux a déclaré qu'il avait donné ce coup en légitime défense durant la bataille, mais les six jurés ne décidèrent pas moins de le tenir responsable de la mort de Doucet.

Après sa comparution pour meurtre, le juge Masson-Loranger fixa son enquête préliminaire au 24 courant.

## Vol de \$5,000 aux "Produits Florence"

Un vol de bijoux évalués à au moins \$5,000 a été commis, au cours de la nuit dernière, à l'établissement des "Produits Florence", 5016, rue Papineau, où les cambrioleurs ont percé un trou de quelque quatre pieds carrés pour pénétrer à l'intérieur.

Selon les policiers enquêteurs, les voleurs n'ont pas osé enfoncer une porte ou une fenêtre à cause de la présence d'un système d'alarme qui protège l'immeuble.

Pour cette raison ils ont préféré faire un trou à travers un mur de briques par lequel ils ont pu réussir à pénétrer dans l'immeuble. Le vol a été découvert peu après huit heures, ce matin, à l'arrivée des employés sur les lieux. Au moment de mettre sous presse, la direction de la maison n'avait encore pu préciser exactement le montant du vol.

On nous assure cependant qu'il s'agit d'un vol d'au moins \$5,000 en bijoux de toutes sortes. Il se

## Vol de \$1,000

Un vol de \$1,000 a été commis hier à l'épicerie Jodoin, 3748 est, rue Ontario, où des cambrioleurs se sont introduits par effraction et ont fait main basse sur des marchandises de toute sorte dont une certaine quantité de bière. Ils n'ont pu trouver aucun argent cependant étant donné que la caisse avait été vidée par le propriétaire à la fermeture du magasin.

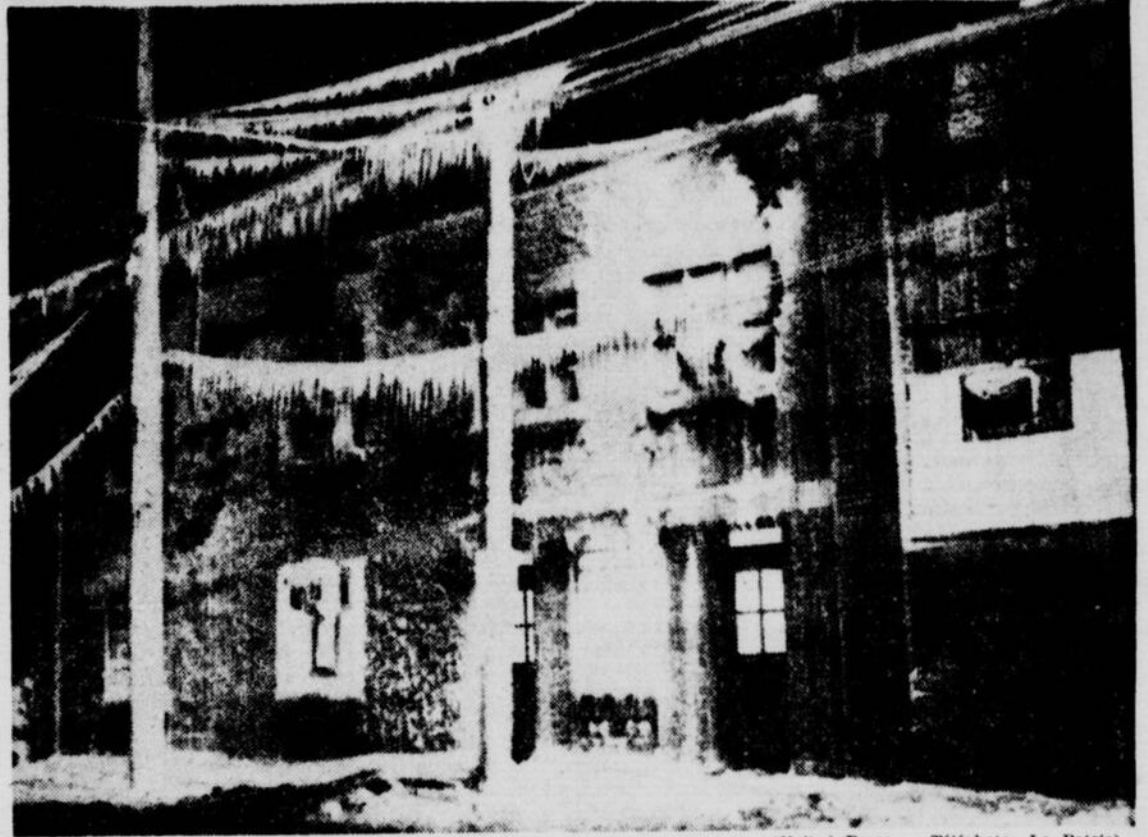
peut que l'on découvre que le montant soit plus élevé lorsqu'on aura terminé l'inventaire.

## Deux vieillards morts asphyxiés

ST-CLET, 18 — (Pcf) — Deux hommes sont morts asphyxiés, hier soir, par des gaz délétères s'échappant de la fournaise de l'école paroissiale de St-Clet, environ 10 milles à l'ouest de Montréal.

Les deux victimes, selon la Sûreté provinciale, sont MM. Eugène Dupras et Euclide Cueilier, âgés l'un de 62 ans et l'autre de 67 et préposés tous deux à l'entretien de l'école.

Les deux hommes s'étaient rendus dans la chambre aux fournaises pour recueillir les cendres, à 4 h. 30 de l'après-midi. D'autres employés ont découvert leur corps une heure plus tard.



(United Press — Téléphoto La Patrie)  
UN INCENDIE, qui a nécessité cinq alertes consécutives, a ravagé les établissements de la Midland Steel Company, à Cleveland. Les pompiers ont combattu les flammes par une température de cinq degrés sous zéro. Les pertes s'évaluent à plus de \$300,000.

## On récupère les corps des 26 victimes de Springhill

SPRINGHILL, 18. (Pcf) — Des équipes de mineurs s'apprentent à entrer dans la houillère No 4, à Springhill, en vue d'y récupérer les corps des 26 victimes qui s'y étaient trouvées emprisonnées lorsqu'on l'avait scellée, peu après la tragique explosion du 1er novembre dernier.

L'opération ravivera sans doute les souvenirs et les chagrins de nombreux résidents de la petite ville minière. On sait que 39 mineurs en tout avaient été tués par cette explosion; 88 autres doivent la vie sauve au travail héroïque des sauveteurs qui dans quelques cas avaient ramené des vivants après trois jours de recherches souterraines.

Partout dans Springhill, on s'est couché tôt hier soir pour être tôt sur pieds ce matin. Les équipes devaient en effet entrer à 7 h. du matin dans le puits de la mine Cumberland.

À l'entrée de la mine, on a disposé 26 cercueils métalliques que l'on devait descendre sous terre.

### DANGER D'EXPLOSION

Mais il fallait compter sur le

vent. Le surintendant de la mine, M. William Campbell a déclaré qu'un vent du nord-ouest serait idéal mais qu'un vent sens opposé pourrait retarder l'ouvrage.

Car il existe encore des risques d'explosion. C'est pourquoi les hommes, eux-mêmes munis de masques à oxygène, enverront de l'air frais dans les profondeurs où reposent des gaz délétères, avant de descendre. Mais il faut que le vent pousse les vapeurs combustibles vers d'autres endroits que ceux où elles pourraient s'enflammer.

C'est d'ailleurs ce danger qui a poussé les autorités de la mine à interdire à toute personne non autorisée l'accès du terrain de surface.

### INSPECTION OFFICIELLE

L'interdiction touche aussi les parents des victimes qui n'ont aucun rôle à jouer dans l'opération qui commence.

La mine No 2, qui se situe à proximité, a été fermée à 7 h. ce matin et le restera jusqu'à lundi.

Des représentants du gouvernement, de la compagnie minière et du syndicat des mineurs inspecteront les puits et les galeries à la suite des équipes de volontaires, dans l'espoir de déterminer la cause de l'explosion.

Les cercueils seront transportés au manège militaire de l'endroit, où les familles viendront réclamer les corps.

## Chute mortelle d'un escabeau

Un jeune électricien est mort hier après-midi à l'hôpital Général de Montréal, à la suite d'une blessure subie lorsqu'il a fait une chute pendant son travail.

M. Dominique Carducci, âgé de 24 ans, demeurant au 6997, de St-Vallier, s'est infligé une fracture du crâne en tombant d'un escabeau, alors qu'il était à son travail, pour Landry Electric, à La-Chine.

Il a été conduit par ambulance à l'hôpital Général de Montréal où il a succombé à sa grave blessure, quelques heures après son admission.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue. L'enquête du coroner aura lieu sous peu.

## Incendie

MAXVILLE, 18. (P.C.F.) — Un incendie a détruit la propriété de la Borden Dairy Company sise aux confins ouest de cette ville, à 45 milles à l'est d'Ottawa. M. Carl Murray, gérant de cette succursale, a déclaré que l'incendie, qui aurait été causé par un court-circuit, a causé des dommages évalués à \$75,000.

## Nouvelle liste de magazines interdits

Le service de la police de Montréal a publié une nouvelle liste de périodiques que le gouvernement provincial a interdits. Les policiers ont reçu instruction de les confisquer à vue, sans plus de formes.

La liste remplace celle qui avait été publiée en mars dernier. Elle inclut 14 nouveaux magazines qui sont "Anything Goes", "Creative Picture", "Ogle", "From Here to Insanity", "Gee Whiz", "Glamorous Starlets", "Headquarters Detective", "Man's Illustrated", "Man's Way", "Men's Pictorial", "Police Gazette", "The Lowdown", "This was Show Business" et "Excitement in Picture".

Les revues "Popular Photography" et "Canadian Photonews" n'apparaissent plus sur la liste, qui compte maintenant 139 inscriptions.

## Sursis d'exécution pour R. Lefrançois

Roland Lefrançois, jeune homme de 28 ans qui devait être pendu ce matin à la prison de Bordeaux, a bénéficié hier d'un sursis d'exécution retardant celle-ci jusqu'au 26 avril prochain. Lefrançois a en effet logé un appel qui sera entendu le mois prochain.

Aide-fermier résidant à St-Charles de Mandeville, Lefrançois avait été trouvé coupable, durant un procès qui s'était déroulé à Joliette, du meurtre de M. Joseph Savoie, fermier sourd et muet âgé de 69 ans. Ce dernier avait été poignardé à mort le 26 août dernier.

## L'année '56 au Club Richelieu-Montréal

Le Club Richelieu-Montréal, au cours de son déjeuner-causerie hebdomadaire d'hier, présidé conjointement par Me René Paré, président nouvellement élu, et Pierre Charest, président sortant, a fait une rétrospective de son activité durant l'année écoulée. Il appert que, par son entremise, 42 oeuvres et institutions ont bénéficié de \$38,499.97 en dons de charité.

Ces chiffres ressortent du rapport annuel du secrétaire, M. François Zalloni. Après le rapport du trésorier, M. Léo Davignon, les présidents des divers comités, constitués parmi les 171 membres du Club Richelieu-Montréal, ont soumis les leurs.

Plusieurs anciens présidents du club étaient présents à la réunion: MM. Pierre Charest, Paul Guertin, Raymond Tanguay, Léonard Lauzon, Jean Brunelle et Lucien Bélaïr.

Les dons de charité, distribués au cours de l'année, se sont répartis comme suit: à la chaire de prévention de la délinquance, fondée par les Clubs Richelieu \$11,400; aux oeuvres de Son Em. le cardinal Léger, \$3,915; aux orphelinats et patronages, \$11,678; aux oeuvres de développement intellectuel des enfants, \$1,689; aux colonies de vacances, centres de loisirs, \$2,078 et aux oeuvres diverses de charité, \$2,078.

On sait que les deux sources de revenus du Club Richelieu proviennent, et des amendes qu'il impose à ses propres membres, et de sa campagne annuelle de charité par la vente du savon. Cette campagne, qu'avait présidée l'année dernière Me René Paré, aujourd'hui président du club, a rapporté la somme de \$42,000. La prochaine campagne se déroulera du 1er au 15 mai.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CLUB RICHELIEU-MONTRÉAL. — Les membres du Club Richelieu-Montréal ont tenu, hier midi, sous la présidence conjointe de Me René Paré, nouveau président, et Pierre Charest, président sortant, leur assemblée annuelle. On reconnaît ci-haut, de g. à d., MM. François Zalloni, secrétaire du club, René Paré, Pierre Charest et Léo Davignon, le trésorier.

## Nouvelles critiques du rapport de la Commission royale d'enquête Gordon

OTTAWA, 18. (P.C.F.) — Des députés de l'opposition et des députés libéraux ont de nouveau formulé des critiques hier à l'égard du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada.

D'autre part, les Communes ont été saisies d'une motion de non confiance à l'égard du gouvernement, motion présentée par le Crédit social qui accusait ainsi le gouvernement de n'avoir pas augmenté les allocations de l'assistance-vieillesse. Au cours du débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône, un certain nombre de députés ont aussi réclamé une hausse des allocations versées aux personnes âgées.

M. George Hees, conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, s'est dit d'avis que le rapport préliminaire de la Commission Gordon est un "appât électoral" si l'on se reporte aux brillantes perspectives pour les 25 prochaines années.

Les prédictions ont été faites en vue de créer l'impression parmi les électeurs que les améliorations prévues ne seront réalisées que sous un gouvernement libéral.

### SUCCESSION DE M. HOWE ?

M. Hees a prédit que M. Walter Gordon, comptable torontois qui a présidé la Commission, se verra offrir un poste ministériel en reconnaissance de son rapport; il succéderait à M. Howe, ministre du Commerce.

M. A. J. MacEachen, libéral d'Inverness-Richmond, a exprimé l'opinion, avec plus de modération toutefois, que les conclusions relatives aux provinces atlantiques sont "incompatibles avec le sentiment d'optimisme raisonnable qui prévaut présentement" dans cette région.

Professeur de sciences économiques à l'Université St-François-Xavier, à Antigonish, en Nouvelle-Écosse, M. MacEachen a souligné que l'absence de toute proposition tendant à la mise en application d'un programme de relèvement des Maritimes avait causé une déception générale dans ces provinces.

En outre, a-t-il dit, le rapport ne fait pas état des mesures nécessaires du gouvernement, mesurées qui pourraient influencer favorablement ou défavorablement sur la région.

La motion de non confiance du Crédit social a été déposée par M. F. D. Shaw, député de Red Deer, le septième jour du débat sur le

Discours du Trône qui doit en durer 10

### REPROCHES AU GOUVERNEMENT

Les créditistes reprochent au gouvernement de ne pas avoir pris de mesures effectives pour enrayer la hausse du coût de la vie, de ne pas avoir adopté une politique qui accorderait aux cultivateurs une part équitable de la prospérité du Canada, ou de ne pas avoir rajusté les taux des allocations de l'assistance-vieillesse ainsi que les autres allocations de sécurité suivant le coût de la vie.

M. Shaw a déclaré qu'il faudrait porter les pensions versées à tous les Canadiens âgés de 70 ans ou plus de \$40 à \$60 par mois. Il a proposé de majorer de la même manière les allocations versées par les gouvernements provinciaux et fédéral aux personnes dans le besoin qui sont âgées de 65 à 69 ans.

Les députés de tous les partis, dont un certain nombre de libéraux, ont tous préconisé une augmentation des allocations aux vieillards, aux aveugles et aux familles.

### REPONSE DU GOUVERNEMENT

Institué à faire connaître les intentions du gouvernement à cet égard, le ministre de la Santé et du Bien-être social, M. Martin, a déclaré que le gouvernement "s'estime satisfait que le peuple canadien sache en général que le gouvernement a pris l'initiative en cette matière et qu'il est disposé à la prendre encore conformément à ses capacités".

Il est significatif, a poursuivi M. Shaw, qu'un si grand nombre de députés libéraux aient proposé d'augmenter les allocations. Ils ne s'étaient pas risqués à le faire avant la présente session et "ne le

## M. Macmillan sera invité à rendre visite au Canada

OTTAWA, 18. — (P.C.F.) — M. St-Laurent a annoncé, aujourd'hui, à la Chambre des Communes que le gouvernement invitera M. Harold Macmillan à venir au Canada s'il fait un voyage aux États-Unis.

"J'espère que ses engagements ne l'empêcheront pas d'accepter l'invitation", a ajouté le premier ministre.

M. St-Laurent répondait au député de Restigouche-Madawaska, M. Van Horne, qui avait parlé d'un éventuel voyage de M. Macmillan à Washington, sur l'invitation de M. Eisenhower.

## Plusieurs preuves disparues au procès du docteur Adams

EASTBOURNE, 18. (PAF) — Une importante preuve dans la cause pour meurtre contre le Dr John Adams est mystérieusement disparue, a-t-on rapporté hier soir. Scotland Yard a admis qu'un chèque de 1,000 livres sterling que l'une des patientes a remis au médecin avant sa mort, est "disparu" à l'enquête.

Cinq prescriptions pour des remèdes que le médecin aurait commandés pour Mme Gertrude Joyce Hullett, qui est décédée en juillet dernier, sont aussi disparues.

"Nous avons sincèrement tenté plusieurs fois de les retrouver", a témoigné le représentant d'une pharmacie, M. Michael Clark. Le pharmacien d'Eastbourne a déclaré qu'un inspecteur de Scotland Yard est la dernière personne qui ait vu les prescriptions. Scotland Yard accuse le Dr Adams d'être responsable de la mort de Mme Hullett après avoir présumément fait mourir son mari âgé.

Le médecin, célibataire âgé de 57 ans, est accusé du meurtre de Mme Edith Morrell, veuve décédée à l'âge de 81 ans.

### LE CHEQUE

Aucune accusation officielle n'a été portée dans le cas Hullett. Mais la Couronne prétend que le Dr Adams les a tués tous les trois en leur prescrivant des doses excessives de remèdes afin de bénéficier de leurs dons.

Le chèque et les prescriptions disparus sont très importants pour la poursuite. Scotland Yard a tenté de prouver jeudi que le médecin s'est

hâté d'échanger le chèque, quelques jours avant la mort de la veuve. L'avocat de la Couronne, Melford Stevenson, a dit que le Dr Adams a demandé à sa banque de hâter la perception du chèque parce qu'il savait que Mme Hullett était à la veille de mourir.

"Le Dr Adams m'a remis le chèque et m'a demandé quand pourrais-je disposer du chèque. Je lui ai répondu qu'on pouvait en disposer rapidement par une procédure spéciale. Il a demandé de le faire," a témoigné le caissier Kenneth M. Pill.

Le chèque est apparu à l'enquête du coroner sur la mort de Mme Hullett, tenue le 21 août 1956. Il était passé par les voies bancaires régulières et avait été honoré.

L'enquête a décidé que la veuve s'était donnée la mort en ingurgitant une trop forte dose de barbituriques.

La Couronne prétend que le Dr Adams savait que Mme Hullett était déprimée et qu'il lui a remis d'autres barbituriques.

Pour ce qui est des prescriptions disparues, l'avocat de la défense, Geoffrey Lawrence, a déclaré: "Quelle chose a dû leur arriver. La police doit les avoir perdues."

de M. Macmillan mais que pour sa part il estime que le moment n'est pas propice à une telle réunion.

Le premier ministre a précisé qu'il a certaines mesures à proposer à la Chambre et qu'il tient à être à Ottawa à cette occasion.

Cependant, a-t-il dit, si M. Macmillan propose une conférence du Commonwealth, le gouvernement considérera soigneusement le projet, étant donné l'importance des réunions du genre.

Le député de York-ouest, M.

John Hamilton, conservateur, a demandé ensuite à M. St-Laurent s'il songeait à convoquer à Ottawa les premiers ministres du Commonwealth.

De nouveau, M. St-Laurent a répondu par la négative: le gouvernement canadien ne saurait agir à la place de M. Macmillan, car c'est à ce dernier de décider des mesures qui sont les plus urgentes. Le Canada, par ailleurs, collaborera avec l'Angleterre à l'égard de toute question que cette dernière jugera particulièrement urgente.

# L'ONU approuverait le plan afro-asiatique

**NATIONS UNIES, 18. (PCf) —** Les Etats-Unis et l'URSS ayant réussi à s'entendre sur la nouvelle proposition du bloc afro-asiatique concernant le Moyen-Orient, il est possible que l'Assemblée générale l'approuve sous peu en dépit des efforts d'un groupe de pays, dont le Canada, pour en substituer une autre prévoyant une entente à long terme.

Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont déjà voté en novembre en faveur de la résolution demandant le cessez-le-feu en Egypte. C'était la première fois, jeudi, depuis ce temps que les délégués russes et américains partageaient la même opinion sur un des sujets étudiés à l'ONU.

M. Henry Cabot Lodge des Etats-Unis et M. Vassily Kuznetsov, de l'URSS, ont annoncé que leurs pays appuieront la résolution présentée par les 24 pays africains et asiatiques. Cette résolution demande au secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, de faire rapport dans les cinq jours sur l'évacuation des troupes israéliennes d'Egypte.

## RESOLUTION ECARTEE

Il avait été question auparavant d'une autre résolution demandant que des sanctions soient prises

contre l'Etat d'Israël si ses troupes n'étaient pas évacuées dans la limite de temps prescrite. Cette résolution a été mise au rancart lorsque les pays afro-asiatiques ont constaté qu'elle ne rallierait pas la majorité requise des deux tiers des 80 membres de l'Assemblée.

L'entente entre les Etats-Unis et l'URSS laisse prévoir que si la nouvelle résolution est mise au vote avant l'ajournement de la fin de semaine, elle recevra l'approbation de l'Assemblée.

Une telle adoption désappointera probablement le Canada et un certain nombre d'autres puissances qui préféreraient un autre compromis. On rapporte que le Canada n'est pas favorable à un vote hâtif sur la proposition afro-asiatique parce qu'il serait susceptible de nuire à une solution à long terme.



**CADEAUX AU PRESIDENT ET AU VICE-PRESIDENT —** M. Jacob-L. Holtzman (au centre), de Brooklyn, remet au président Eisenhower et au vice-président Nixon un marteau de président d'assemblée. Ce marteau est fait d'ébène cerclé d'argent au sommet. C'est un cadeau du Collège électoral.

## Enquête demandée sur la hausse constante des prix du papier-journal aux E.-U.

**WASHINGTON, 18. (PAF) —** Le sénateur Karl E. Mundt, républicain du Dakota-sud, a proposé jeudi que le Sénat américain entreprenne une enquête sur la hausse constante des prix du papier-journal.

Il a soumis une résolution réclamant une enquête par le comité sur les banques et la monnaie, qui pourrait faire rapport le 30 juin prochain. Le comité aurait pour mission de recommander, s'il y a lieu, une législation pour assurer une réserve adéquate et stable de papier-journal à des prix raisonnables.

M. Mundt a annoncé au Sénat qu'il a écrit à la commission fédérale du commerce et à la commission fédérale du tarif pour leur demander si elles pouvaient soulager un peu le fardeau des acheteurs de papier-journal.

Le sénateur a également écrit à la commission d'utilisation industrielle des produits agricoles pour lui suggérer d'étudier la possibilité d'ériger des usines d'essai pour fabriquer du papier-journal en se servant des produits agricoles.

Le sénateur a souligné que si les grands journaux métropolitains sont peut-être capables d'absorber ou de faire payer par leurs annonceurs la forte hausse du coût de publication engendrée par une augmentation de plus de 300 pour cent du prix du papier-journal canadien depuis 1933, cette majoration constante des prix a de graves répercussions sur les petits

journaux et la presse hebdomadaire.

Il a ajouté qu'une importante papeterie canadienne a annoncé ce mois-ci une hausse de \$4 la tonne, ce qui porte le prix du papier-journal à un peu plus de sept cents la livre. Un journal de 68 pages pèse une livre.

Plusieurs compagnies ont annoncé une hausse de \$4, augmentant ainsi le prix du papier-journal à \$134 la tonne, livrée à New-York.

M. Mundt a rappelé que lorsque les Etats-Unis ont été menacés par une brève pénurie de caoutchouc naturel et "par des prix déraisonnables imposés par les producteurs étrangers de caoutchouc", le gouvernement a pris des mesures pour stimuler la production de caoutchouc synthétique. Les prix du caoutchouc ont ensuite fléchi.

## 3 Canadiens condamnés à Plattsburg

**PLATTSBURGH, 18. (P.A.f.) —** Trois Montréalais ont été condamnés à des sentences d'emprisonnement s'échelonnant entre un an et demi et trois ans, hier, par le juge Sherlock Haley, du comté de Clinton, pour avoir mis un coffre-fort à sac dans l'entrepôt de la Grange League Federation. Le vol leur avait rapporté un butin de \$2,700.

Les condamnés sont Jean-Joseph Caron, 27 ans, Claude Lemoine, 21 ans et Eugène Riendeau, 37 ans.

Tous trois avaient reconnu leur culpabilité relativement au vol, qui avait été commis en mai dernier.

Caron, pour sa part, avait été condamné à un terme de cinq à dix ans de prison, après qu'il fut reconnu coupable, devant un tribunal du comté de Franklin, d'un vol analogue, de \$4,000 cette fois, commis dans un au-

tre entrepôt de la même organisation, à Malone.

Le juge Haley n'a pas précisé

si Caron devra purger les deux sentences concurremment ou successivement.

## Le textile

### Il serait préférable que le Japon limite ses exportations

**OTTAWA, 18. (PCf) —** Il vaut mieux que le Japon limite ses exportations de textiles au Canada plutôt que d'en inonder le marché canadien.

Le ministre du Commerce a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que telle est la conclusion des entretiens qu'il a eus l'an dernier avec des représentants du gouvernement japonais venus à Ottawa.

Répondant à des questions po-

sées par le député d'Assiniboia, M. Hazen Argue, un cécéliste, le ministre a précisé que les importations japonaises occupent environ cinq pour cent du marché canadien des textiles. Si cette proportion augmente, a-t-il fait observer, l'industrie textile canadienne aura du mal à subsister. Le ministre, M. Howe, a expliqué aussi que la limite imposée aux importations textiles japonaises est fixée par le gouvernement japonais, sans aucune intervention des autorités canadiennes.

Rappelons que le Canada a conclu l'an dernier avec le Japon une entente de tarif douanier préférentiel.

### De deux maux il faut choisir le moindre

**PHOENIX, Arizona. —** Les médecins demeurèrent pantois lorsque le jeune Teddy Cokenour, dix ans, s'amena clochant à l'hôpital avec une jambe qu'il s'était brisée onze jours auparavant en tombant d'un arbre près de chez lui. Le garnement avoua que cela faisait mal mais qu'il préférait encore endurer que d'aller voir le docteur.

## Sir Anthony Eden quitte l'Angleterre

**LONDRES, 18. (Reuters f) —** Suivant ainsi les prescriptions de ses médecins qui l'ont invité à prendre un long repos, sir Anthony Eden part aujourd'hui, en compagnie de lady Eden, pour la Nouvelle-Zélande.

Il s'y rend par bateau, à bord du paquebot néo-zélandais "Rangitara". Des appartements spéciaux lui ont été réservés sur le pont de promenade.

On sait que sir Anthony a résigné la semaine dernière le poste de premier ministre de Grande-Bretagne en invoquant des raisons de santé. Aussi a-t-on prévu, à bord du paquebot, tout ce qui est nécessaire à un examen médical.

Selon des sources autorisées, M. Eden prendra, durant son séjour d'un mois en Nouvelle-Zélande,

des vacances totales. Il ne se proposerait même pas de quitter le terrain de la résidence que le premier ministre néo-zélandais, M. Sydney Holland, a mis à sa disposition.

Sir Anthony a cependant promis à M. Robert Menzies, le premier ministre australien, qu'il lui fera savoir plus tard s'il se rendra à son invitation et visitera aussi l'Australie.

Il avait, le mois dernier, repoussé l'idée de visiter les deux pays parce qu'il considérait que son travail le tiendrait captif en Grande-Bretagne.

Eden souffrirait de troubles stomacaux semblables à ceux pour lesquels on l'avait soumis à des interventions chirurgicales en 1953.

Il n'est toutefois pas question d'une nouvelle opération.

## Grave situation économique en Egypte

**LONDRES, 18. (Reuters f) —** On considère généralement, dans les milieux financiers de Londres, l'égyptianisation des succursales bancaires et des compagnies d'assurance étrangères comme l'indice de la gravité de la situation économique de l'Egypte, gravité qui pourrait jusqu'à un certain point influencer sur la question des compensations.

En annonçant les mesures législatives qui décrètent l'égyptianisation des banques, le ministre des Finances d'Egypte, M. Kaissuny, a déclaré qu'à la suite de la nationalisation du canal de Suez les banques britanniques et françaises avaient cessé de financer la récolte de coton de même que les entreprises commerciales et industrielles de son pays, provoquant une chute des prix du coton et portant préjudice à l'économie égyptienne.

Il les avait accusées de plus d'avoir, non seulement gelé les réserves de monnaie égyptienne dont elles disposaient alors, mais en outre d'avoir libéralisé leur

politique de crédit à tel point qu'elles avaient épuisé les réserves de devises libres du pays, provoquant la dépréciation de la livre égyptienne à l'étranger.

Les bureaux-chefs des succursales égyptiennes, à Londres et Paris, ont démenti ces allégations, affirmant que jusqu'à la séquestration imposée au début de novembre, leurs succursales égyptiennes ont fonctionné normalement et que depuis ils n'ont eu de toute façon aucun contact avec elles.

Le terme de séquestration est celui qu'employait le décret qu'a publié le gouvernement égyptien le 1er novembre, ordonnant l'enregistrement auprès du ministère des Finances, à fin de confiscation, de toutes les propriétés britanniques et françaises, dont les installations pétrolières.

Quoi qu'il en soit, c'est dans l'ampleur de l'exposé

de Kaissuny que l'on devine le caractère de gravité de la situation qu'envisage l'économie égyptienne.

M. Kaissuny est en effet bien connu à l'étranger; il avait été en 1955 président de la conférence de la Banque mondiale, à Istanbul.

Fait à remarquer, les compensations seront versées à l'office égyptien de séquestration, qui n'en fera aucune, par un corps gouvernemental qui en fixera la valeur. Il s'agira somme toute de simples transactions livresques entre deux corps officiels de l'Egypte.

L'opération suffirait pourtant, sous un angle administratif, à poser les bases d'un accord qui réglerait le différend qui oppose l'Egypte à la France et l'Angleterre.

D'ici là, évidemment, la situation égyptienne se soldera par d'énormes pertes dans plusieurs institutions bancaires françaises et britanniques, particulièrement Barclays Dominion, Colonial and Overseas Bank, le Comptoir National et le Crédit Lyonnais.



(par Maurice HUOT)

Notre télévision aurait grand besoin de rafraîchir ses cadres et de s'adonner à la recherche. Nous avons ici même plusieurs fois fait des suggestions qui sont restées lettre morte. Nous n'avons pas la prétention de tout connaître, mais nous avions cru que notre télévision s'occuperait davantage de la musique et surtout des musiciens. Nous avions cru qu'en marge de l'Heure du Concert il y aurait place pour des récitals d'artistes sérieux au moins une fois la semaine. Mais peine perdue. CBFT ne veut apparemment pas nous faire entendre nos pianistes, nos organistes, nos violonistes, nos chanteurs de belle classe. Pas même un petit quart d'heure par semaine, ce qui ne serait pas de trop.

CBFT ne veut pas non plus accorder d'attention à ce qu'écrivent nos éditorialistes dans nos journaux. Il y a longtemps que nous demandons une revue de la presse comme complément du bulletin de nouvelles le soir de façon à mettre en lumière ce qu'écrivent nos principaux rédacteurs de journaux sur un sujet donné et d'importance. Cela ferait pourtant aussi partie d'une information bien comprise. Mais nenni on en fait fi.

CBFT aime les journaux quand ils publient ses programmes, mais de là à aider les journaux comme c'est son devoir comme organisme d'Etat, cela ne lui agréé pas.

Il y a longtemps que nous réclamons une Conférence de presse exclusivement consacrée aux journalistes, mais allons voir comment on conduit la Conférence de pres-

se. Lors de la dernière émission avec Barrault il y avait un journaliste authentique sur trois invités.

Nous avons l'impression que la coordination manque gravement à CBFT et que le tout va au petit bonheur. De là péchés d'omission. On en est encore aux tâtonnements, aux expériences. Certes, CBFT a de belles réalisations à son crédit, nous ne serions pas juste de ne pas signaler la belle tenue de certaines émissions de certains romans-fleuves comme "Le Survenant", le meilleur encore... De certaines Heures du concert, de certaines prises de bec, pas toutes. De Carrefour quand on n'y parle pas trop en insistant sur les fautes de l'Occident pour oublier celles de l'Orient. Et d'autres programmes.

Nous savons par ailleurs qu'à CBFT la "business", c'est-à-dire les commerciaux fonctionnent à plein écran, tâche que des postes privés pourraient remplir aussi bien. Nous savons aussi que les émissions en direct de l'extérieur sont rares. Que le Télé-Journal ne s'occupe pas assez du local et se consacre surtout aux nouvelles internationales qui sont souvent vagues et ennuyeuses. Nous savons que souvent on nous file en français avec plusieurs heures de décalage des images d'actualités vues auparavant sur CBMT via Toronto. Enfin nous savons qu'il y a place pour des réformes à CBFT et nous souhaitons que ces réformes arrivent bientôt. Car une machine comme la télévision doit être sans cesse en état d'alerte et non pas constituer le char de l'Etat embourbé dans la vase de la routine.

Et quand se guérira-t-on en télévision de prendre les téléspectateurs pour des êtres sans culture auxquels on mâche tout et devant lesquels on est presque timides de se lancer dans les plus hautes sphères de l'Art et du savoir. On sent chez plusieurs panelistes et gens de la maison de CBFT cette conscience de n'avoir affaire qu'à la masse. Les téléspectateurs sont des gens normalement constitués qui ont pour la plupart fait des cours assez avancés. Pourquoi alors les traiter comme des bébés ou des ignorants?

AUJOURD'HUI A CBFT

5 h. 00—La Boîte à Surprise, avec Monsieur Surprise (Pierre Thériault), Michel (Michel Cailloux) et la Fée Arc en Ciel (Huguette Uguay).  
5 h. 30—Le Grenier aux Images. Frisson et Ogil sont enlevés par la bande de François Villon, jeunes étudiants fêtards qui veulent extorquer de l'or à Jacques Coeur.  
6 h. 00—Sophie Magazine, avec l'animatrice Françoise Faucher. Le courrier illustre: "La sévérité des parents". Commentatrice: Mme Monique Lussier. Avec Marthe Choquette dans le rôle de Sophie.  
7 h. 30—Cinéfeuilleton, qui présente le huitième épisode du film CASA-BIANCA, avec Jean Vilar, Pierre Dudan et Gérard Landry.  
8 h. 30—Chansons-vedettes, avec Yolande Guérard et Andrée D'Amour. Les invités seront Raymond Lévesque et Denise Filiatrault. Raymond Lévesque chante deux de ses compositions: "A Ros'mont sous la pluie" et "Les Bûcherons". Chorégraphie de John Stanzel, orchestre sous la direction de Maurice Meerte.  
9 h. 00—Rendez-vous avec... avec l'animatrice Jacqueline Joubert qui a rendez-vous avec Dario Moreno.  
9 h. 30—Quatuor, de Robert Choquette, qui présente le quatrième et dernier épisode des VACANCES DE MAIGRET, avec Henri Norbert dans le rôle-titre.  
10 h. 00—Profils d'adolescents, avec le docteur Claude Mailhiot, textes de Pauline Lamy. En sous-titre: "J'ai toujours fait tout ce que j'ai voulu". La distribution: Maude Darcy, Jean-Claude Robillard, Thérèse Cadorette, Louise Marleau, Aimé Major et Pierre Dagenais.  
11 h. 15—Croisière. A l'affiche, un court métrage sur LE MONT ST-MICHEL.  
11 h. 30—Long métrage en reprise: Bel Amour, un film de François Campaux avec Gisèle Pascal, Odile Versois et Antonio Vilar.

MARMADUKE



— Ne crois-tu pas qu'il est temps de retourner chez nous ?

Nouveau radar perfectionné

PARIS — (SIF) — Un nouveau radar trois dimensions vient d'être présenté à M. Henri Laforest, secrétaire d'Etat aux Forces armées (Air), par la firme Radio-Industrie, au cours d'une visite du secrétaire d'Etat à la base d'essais radar de cette firme, près de Limours.

Cet appareil, qui a exigé plusieurs années d'études, en collaboration avec les services officiels du ministère de l'Air repose sur le principe suivant: une antenne spéciale reproduit un pinceau d'une grande finesse, animé d'un mouvement de balayage en site (dans le plan vertical). Ce mouvement de balayage est extrêmement rapide. En outre, l'ensemble est animé d'un mouvement de rotation sur 360 degrés autour d'un axe vertical.

De cette façon, le pinceau fin explore l'espace en tranches verticales successives, d'une manière rappelant le balayage utilisé en technique de télévision. Les ima-

ges produites apparaissent sur des écrans de tubes cathodiques sur lesquels se repèrent les trois coordonnées recherchées des objectifs.

Les avantages de ce nouveau radar sont notamment: une couverture s'étendant aux avions volant à très faible altitude, la suppression des échos parasites du sol, une très faible vulnérabilité au brouillage. Ce système aussi permet une notable réduction du nombre d'opérateurs nécessaires. Une seule station nouvelle remplace un ensemble de plusieurs stations anciennes.

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie" — CHLP — à 8 h. a.m.: R. P. Jean-Marie Rocheleau, S.J.: "Tu auras un fils". Chant: Les Clercs de St-Viateur de Bertherville.

A la Radio - Ce soir

VENDREDI

Table listing radio programs for Friday evening across various stations like CHLP, CKAC, CKVL, etc., with times and program titles.

TÉLÉVISION

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CHLT - Canal 7  
WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5

Vend., 18 jan.

CBFT — Canal 2

- 5.00—La boîte à surprises
5.30—Le Grenier aux images
6.00—Sophie-Magazine
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton "Casablanca"
7.45—Pour elle
8.00—Sport en revue
8.30—Chansons-vedettes
9.00—Rendez-vous avec
9.30—Quatuor "Les vacances de Margret"
10.00—Profils d'adolescents
10.30—Conférence de Presse
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Croisière
11.30—Reprise long métrage "Be, amour"

CBMT — Canal 6

- 3.25—Today on CBMT
3.30—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
5.00—Fun Time
5.30—Roy Rogers
6.00—To be Announced
6.30—A communiquer
6.45—CBC TV News
7.00—Tabloid
7.30—Science Fiction Th.
8.00—John Nesbitt's True Story
8.30—The Plouffe Family
9.00—Graphic
9.30—Country Hoedown
10.00—Cavalcade of Sports
10.45—Jim Coleman Show
11.00—CBC News
11.15—Alfred Hitchcock
11.45—Revival Night

CHLT — Canal 7

- 3.40—CHLT-TV Today
3.45—Ciné-Feuilleton
4.00—Madame à sa Cuisine
4.30—Actualité féminine
4.45—Cartoons
5.00—Ramar of the Jungle
5.30—Le Grenier aux images
6.00—Borger Rhythmiques
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition sportive
6.45—Annie Oakley
7.15—Téléjournal
7.30—Album des Artistes
7.45—Pour Elle
8.00—Le sport en revue
8.30—Chansons-Vedettes
9.00—Le Théâtre du Mystère
9.30—Quatuor
10.00—Profils d'adolescents
10.30—Conférence de Presse
11.00—CBMT News
11.15—Local Front News
11.25—Sports in review
11.30—Late Show
11.40—Sign Off

WCAX — Canal 3

- 12.00—Across the Fence
12.15—Love of Life
12.30—Search for tomorrow
12.45—Guiding Light
1.00—News—Walter Cronkite
1.10—Stand Up and be Counted
1.30—As the World turns
2.00—Our Miss Brooks
2.30—Open House
3.00—The Big Payoff
3.30—Duke and His Swingbillyes
3.45—Bob Crosby

4.00—Brighter Day

- 4.15—Secret Storm
4.30—The Edge of Night
5.00—Chuckwagon Tales Lightfoot
6.00—Wild Bill Hickok
6.30—Newstime
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest
7.00—This is your Government
7.15—Frankie Laine
7.30—My Friend Flicka
8.00—Ford Theater
8.30—Zane Grey Theater
9.00—Mr. Adams and Eve
9.30—Schlitz Playhouse of Stars
10.00—The Lineup
10.30—Person to Person
11.00—Final Edition
11.15—Portfolio of Plays

WPTZ — Canal 5

- 11.30—TBA
12.00—Tic Tac Dough
12.30—It could be you
1.00—"The Way"
1.30—Hospitality House
2.30—Tennessee Ernie Ford Show
3.00—Matinee
4.00—Queen for a Day
4.45—Modern Romances
5.00—Dusty Boyd Show
5.45—G. I. Joe
6.00—News
6.15—Music Hall Varieties
6.00—Ski Trails
7.00—Sports Scorebook
7.10—Weatherbird
7.15—John Daly and the News
7.30—Rin Tin Tin
8.00—Blondie
8.30—Life of Riley — "Change in Command"
9.00—Crunch and Des
9.30—Ozzy & Harriet
10.00—Cavalcade of Sports
11.00—Atlantic Weather

Sam., 19 jan.

CBFT — Canal 2

- 10.00—Fon Fon
11.00—Concerts pour la jeunesse. "L'Harmonie à travers les siècles"
3.30—Long métrage "Hardi les gars", Georges Biscot, Mona Goya"
5.00—Tic Tac Toe
5.30—Dessins animés
6.00—Beau temps, mauvais temps
6.30—Ce soir
6.45—A votre service. Animateur: Alban Flamand
7.15—Le Téléjournal
7.30—Cinéfeuilleton "L'Héroïque M. Boniface"
7.45—Quelles nouvelles — Sketches de Jovette, avec Marjolaine Hébert et Jean Duceppe
8.00—Aventures
8.30—Chacun son métier
9.00—Soirée du hockey Rangers-Canadiens
10.30—A la romance
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Long métrage "Josseyne Gael", "Puits de fiançailles", Georges Rigaud, Suzy Vernon, Aimée
1.55—Today on CBMT
2.00—Camera 1 1 1
2.30—Speaking French

CBMT — Canal 6

3.00—Long métrage

- 4.30—Under the Sun
5.00—Count of Monte Cristo
5.30—Wild Bill Hickok
6.00—Oh! Susannah!
6.30—Mr. Fix-it
6.45—ABC TV News
7.00—Around the Town
7.30—Holiday Ranch
8.00—Perry Como
9.00—NHL Hockey Rangers-Canadiens
10.15—Film
10.30—Wayne and Shuster
11.00—CBC TV News
11.10—Juliette
11.30—Lutte

CHLT — Canal 7

- 9.55—CHLT-TV Today
10.00—Fon Fon
11.00—Concert pour la jeunesse
2.00—Life is worth living
2.30—Long métrage
4.15—Ciné-Feuilleton
4.30—Terry and Pirates
5.00—Texas Rangers
5.30—Film
6.00—Sounds for Saturday
6.30—Télébulletin
6.36—La Météo
6.39—Edition sportive
6.45—Scotland Yard
7.15—Téléjournal
7.30—Télésupplément
7.45—Quelles nouvelles
8.00—Aventures
8.30—Chacun son métier
9.00—La soirée du hockey
10.30—Quiz BALL
11.00—CBMT News
11.15—Local Front News
11.25—Sports in review
11.30—Late Show
12.30—Sign Off

WCAX — Canal 3

- 9.30—Captain Kangaroo
10.30—Small Fry Frolies
11.00—Winky Dink & You
11.30—Building America
12.00—Big Top
1.00—Bowling Time
2.00—Major League Hockey, Detroit Chicago
4.15—Bar 8 Ranch
5.30—Dance Date
6.00—"I've Got a Secret"
6.30—Newstime — John Miller
6.45—Weatherwise
6.50—Sports Digest — Stars of the Grand Ole Opry
7.30—The Buccaneers
8.00—Jackie Gleason
9.00—Gale Storm Show
9.30—Beat the Clock
10.00—Gunsmoke
10.30—You're on Your Own
11.00—Final Edition John Miller
11.25—Your Command Performance. "The Reckless Moment" Starring Joan Bennett and James Mason
12.50—Sign Off

WPTZ — Canal 5

- 2.00—Fury, "Loco Weed"
2.30—NBA Pro Basketball
4.30—Wire service
5.30—Smiley Willette's Saturday Night Jamboree
6.00—Neighborhood Lane
6.30—Championship Bowling, Buddy Bomar vs Dawes Comins
7.30—People are Funny
8.00—Perry Como Show
9.00—Color Carnival
10.30—Hit Parade
11.00—Saturday Evening Theatre

# A la Radio - Demain

SAMEDI

**8.00 A.M.**  
 CHLP—Radio Sacré-Coeur  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Opéra de quat'sous  
 CBM—CBC News  
 CFCE—News and Sports  
 CJAD—Musical Clock  
 CKVL—Carnaval du matin  
 CJMS—Tout au bout d'a...  
**8.15 A.M.**  
 CHLP—Revue métropolitaine  
 CBF—Morning Devotions  
 CFCE—News  
**8.30 A.M.**  
 CKAC—Journal parlé  
 CBF—Rythmes et mélodies  
 CBM—Musical March Past  
 CJMS—Nouvelles  
**8.45 A.M.**  
 CBF—Tout au bout d'a...  
 CJMS—Christmas Carols  
**9.00 A.M.**  
 CHLP—Chansons Souvenir  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Radio Journal  
 CBM—CBC News  
 CFCE—No School Today  
 CJAD—Scouting & J. Club  
 CKVL—Les amis de Charv...  
 CJMS—Succès de l'heure  
**9.15 A.M.**  
 CJAD—East Towns Hour  
**9.30 A.M.**  
 CKAC—Notre école en ved...  
 CBF—Tante Lucille  
 CKVL—Hit Parade de la...  
 CJMS—Nouvelles  
 CJAD—East Township Hr  
**9.45 A.M.**  
 CBF—Tante Lucille  
 CJMS—Succès de l'heure  
 CJAD—Santa Claus Parade  
**10.00 A.M.**  
 CHLP—Bulletin scolaires  
 CKAC—Nouv. et enfants des  
 CBF—Les Ondes enfantines  
 CBM—Who's Herb Gott?  
 CFCE—News - Dorval  
 CJAD—News  
 CKVL—Chil Me Uncle  
 CKAC—Sur le vit  
**10.30 A.M.**  
 CHLP—L'heure des jeunes  
 CBF—L'heure des jeunes  
 CKVL—Chanteville  
 CJMS—Nouvelles  
**10.45 A.M.**  
 CJMS—Rythme de Paris  
 CKVL—Chanteville  
 CJAD—Crowning  
**11.00 A.M.**  
 CHLP—Ainé Barell orch.  
 CKAC—Nouvelles  
 CBM—Jazz at its best  
 CFCE—News  
 CKVL—Marathon des écoles  
 CJMS—Samedi Terroir  
 CJAD—News  
**11.15 A.M.**  
 CFCE—Weldon Show  
 CKAC—Place Pigalle  
 CBF—Club des chansonniers  
**11.30 A.M.**  
 CHLP—Le promoteur...  
 CKAC—Les Bricoleurs  
 CBF—Musique de ballet  
 CJAD—Music from Movies  
 CKVL—Le chevalier Noir  
 CJMS—Nouvelles  
**11.45 A.M.**  
 CKAC—Place Pigalle  
 CJMS—Sport chez les jeunes  
 CJAD—Pigskin Parade  
**12.00 (MIDI)**  
 CHLP—Tout en filant  
 CKAC—Angelus — Nouvelles  
 CBF—Musique légère  
 CBM—BBC News  
 CFCE—News & Special  
 CJAD—News  
 CKVL—Variétés du midi  
 CJMS—Bon appétit  
**12.15 P.M.**  
 CJAD—Grey-Cup Warm. Up  
 CBM—Junior Farm Club  
 CJAD—News Quiz  
**12.30 P.M.**  
 CHLP—Chansonnettes  
 CKAC—Chansons du midi  
 CBF—Le Réveil rural  
 CBM—Stamp Club  
 CJAD—News

**8.00 A.M.**  
 CBF—Club des Chansonniers  
 CKVL—Par. de a. chansonn.  
 CJMS—Nouvelles  
**12.45 P.M.**  
 CBM—Sounds Fun  
 CKAC—Nouvelles  
 CJAD—Sports Table  
 CJMS—Variétés instrument.  
**1.00 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Piano  
 CBM—CBC News & Weather  
 CFCE—News - Sinatra  
 CJAD—News  
 CJMS—Radio Quartier Latin  
**1.15 P.M.**  
 CHLP—Caprice musicale  
 CKAC—Concours Hit Parade  
 CBF—Radio Journal  
 CBM—This Week  
 CFCE—Show on the Air  
 CJAD—Showtime Parade  
**1.30 P.M.**  
 CBF—Chansonnettes  
 CBM—World Church News  
 CFCE—Invitation to Beauty  
 CJAD—Make Way for  
 CJMS—Prog. Michèle Saadry  
**1.45 P.M.**  
 CHLP—Rythmes modernes  
 CKAC—Concours H. Parade  
 CBM—Speaker's Choice  
 CFCE—A déterminé  
**2.00 P.M.**  
 CHLP—Heure polonaise  
 CKAC—Les manchettes  
 CBF—Opéra Metropolitan  
 CBM—Robert Farnham  
 CFCE—A déterminer  
 CJAD—News  
 CKVL—Hits of the day  
 CJMS—Les pages que vous  
**2.30 P.M.**  
 CJMS—Emission de France  
 CJAD—St. Louis Melodies  
**3.00 P.M.**  
 CKVL—Théâtre des études  
 CBM—Melodies and mem...  
 CJAD—News  
**3.30 P.M.**  
 CKAC—Nouvelles  
 CJMS—Rend-vous au Copa  
 CBM—Angel Pavements  
 CJAD—Leo Dandurand  
**4.00 P.M.**  
 CHLP—Radio Notre-Dame  
 CBM—String Song  
 CFCE—Rock 'n Roll  
 CJAD—News  
**4.15 P.M.**  
 CJMS—Place aux jeunes  
**4.30 P.M.**  
 CHLP—Les grands succès  
 CFCE—Rock n' roll  
 CBM—Voice of Poetry  
 CJAD—Club 806  
 CKVL—Paul Brunet  
 CJMS—Nouvelles  
**4.45 P.M.**  
 CJMS—Cocktail déjeuné  
**5.00 P.M.**  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Rythmes et chansons  
 CJAD—News  
 CBM—Sound of Music  
**5.30 P.M.**  
 CKAC—Pot-pourri  
 CBF—Pot-pourri  
 CBM—Don Messer  
 CFCE—News  
 CJAD—Sing Songs  
 CJMS—Bonnevenez-vous!  
**5.45 P.M.**  
 CBF—Conseil de la vie fran.  
 CJMS—Rétrospective  
**6.00 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Aperitif musical  
 CBF—Radio Journal  
 CBM—CBC News  
 CFCE—News - Swing  
 CJAD—News & Ballroom  
 CKVL—Hit Parade  
 CJMS—L'Angelus et sports  
**6.15 P.M.**  
 CHLP—Les grands succès  
 CKAC—Forum des sports  
 CBF—La langue bien pendue  
 CBM—Evening Interlude  
 CJMS—Actualité  
**6.30 P.M.**  
 CHLP—Mélodie Per Tutti

**8.00 A.M.**  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Orch. Symp. de Boston  
 CBM—Sports College  
 CFCE—News and Sports  
 CJMS—Emission Italienne  
 CJAD—Mus from the snows  
**6.45 P.M.**  
 CHLP—Old Songs & Melodies  
 CKAC—Les cordes qui ch...  
 CBM—Armdale Chorus  
**7.00 P.M.**  
 CHLP—The Rosary  
 CKAC—Le Chapelet  
 CBM—Buff Estes Sextet  
 CFCE—News  
 CJAD—News and Sports  
**7.15 P.M.**  
 CHLP—Musique tzigane  
 CKAC—Mus. des Pays-Bas  
 CBM—Roving Reporter  
 CFCE—News  
 CJAD—Star Parade  
**7.30 P.M.**  
 CHLP—Saludos Amigos  
 CBF—Images du Canada  
 CBM—Prairie Chooer  
 CJMS—Musique d'outremer  
 CJAD—Church Service  
**7.45 P.M.**  
 CFCE—Make Mine Melody  
 CJAD—Sports, News & W.  
**8.00 P.M.**  
 CHLP—Mélodies  
 CKAC—Le P'tit Bal  
 CBF—Artistes de renom  
 CBM—Halifax Theatre  
 CFCE—Jamboree  
 CJAD—Return to Christmas  
 CKVL—On danse à CKVL  
 CJMS—Emission allemande  
**8.30 P.M.**  
 CHLP—Concert populaire  
 CKAC—Succès américains  
 CBF—Les Chansonniers  
 CBM—Montreal Scenes  
 CJAD—Nitch Miller Orch.  
 CJMS—Emission grecque  
**9.00 P.M.**  
 CHLP—Musique à travers...  
 CKAC—Concert miniature  
 CBF—Radio-Hockey  
 Detroit-Canadiens  
 CBM—NHL Hockey  
 Detroit-Canadiens  
 CJAD—Star Parade  
**9.30 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CFCE—Stand by for Crime  
 CJMS—Chant du monde  
**10.00 P.M.**  
 CKAC—Les manchettes  
 CFCE—News  
 CJAD—Bill Moodie Orch.  
**10.30 P.M.**  
 CHLP—Nouvelles  
 CKAC—Tribune des conf...  
 CBF—Musique de danse  
 CBM—Jazz at its Best  
 CFCE—News  
 CJAD—Guy Lombardo  
 CJMS—Nouvelles  
**10.45 P.M.**  
 CKAC—Nouvelles  
 CFCE—Lounge Music  
 CJMS—Sports  
**11.00 P.M.**  
 CHLP—On danse à Mt  
 CKAC—Les sportifs  
 CBF—Adagio  
 CFCE—Juke box  
 CJAD—News  
 CKVL—Journal de soir  
 CJMS—Rythme populaire  
**11.15 P.M.**  
 CKAC—Willie Lamotha  
 CKVL—Sports et Rock a R  
**11.30 P.M.**  
 CBF—La Fin du jour  
 CBM—Trans-Can. Dances  
 CKVL—Saturday The stork  
 CBM—Trans-Canada Dances  
 CJMS—Au Club 12-80  
 CJAD—Guy Lombardo orc.  
**12.00 (MINUIT)**  
 CHLP—Fin des émissions  
 CKAC—Nouvelles  
 CBF—Fin des émissions  
 CBM—Trs-Canada Dances  
 CFCE—News & Juke Box  
 CJAD—News and Weather  
 CKVL—Midn. at Stork Club  
 CJMS—Au Club 12-80

# Dépenses de \$4,800,000,000 prévues par Ottawa pour la prochaine année

OTTAWA, 18. (Pcf) — Le gouvernement projette de dépenser plus de \$4,800,000,000 durant sa prochaine année financière, ce qui sera une somme sans précédent en temps de paix. De hauts fonctionnaires ont dévoilé la chose jeudi. Les principales prévisions à ce sujet sont censées être déposées sur le bureau de Communes la semaine prochaine, probablement mercredi. Les dépenses approuvées pour la présente année financière s'élevaient à \$4,657,000,000. Cette année se terminera le 31 mars prochain. Le record, qui date de l'année financière de 1944-1945, est de \$5,245,000,000. C'était durant la guerre.

On est d'avis que le gouvernement projette de dissoudre le présent Parlement dans environ 10 semaines pour se préparer à l'élection générale, laquelle aurait lieu vers la mi-juin. La session en cours a débuté le 8 janvier.

## LES NOUVEAUX CREDITS

Si elle se termine à la fin de mars ou au début d'avril, le Parlement n'aura pas le temps d'ap-

prover tous et chacun des crédits de l'année financière 1957-1958. C'est ce que disent des fonctionnaires très haut placés. Ils ajoutent que le gouvernement demandera alors aux Communes et au Sénat de lui permettre de dépenser une somme de X durant les mois d'été.

La première session du nouveau Parlement débuterait alors à l'automne et il pourrait, à ce moment, y avoir débat sur tous les crédits. S'il y avait un nouveau gouvernement, celui-ci pourrait changer ces crédits avant de les présenter à l'approbation du nouveau Parlement.

Comme le présent gouvernement projette de dépenser plus d'argent l'an prochain qu'il n'en dépense cette année, on est porté à croire que le prochain budget fédéral prévoira, comme le précédent, un surplus considérable.

## LES IMPOTS

Le ministre des Finances, M. Harris, présentera le budget avant

la fin de mars. On croit que ce document n'annoncera pas une réduction importante des impôts.

L'économie canadienne est en expansion et l'on en conclut que les revenus du gouvernement seront plus élevés l'an prochain qu'ils ne le sont présentement.

Les économistes du gouvernement fédéral disent qu'en 1957 la valeur de tous les biens et services produits au pays atteindra peut-être le chiffre record de \$32,000,000,000, au regard de \$29,700,000,000 l'an dernier.

En présentant son dernier budget, M. Harris avait prédit que l'année financière en cours se terminerait par un surplus de quelque \$113,000,000. Mais on croit qu'elle se terminera par un surplus d'environ \$300,000,000, même si le Parlement consacre bientôt au Conseil des arts, des humanités et des sciences sociales une somme de \$100,000,000. M. St-Laurent demande aux Communes et au Sénat d'endosser cette dépense.

# HOROSCOPE DU JOUR

**CAPRICORNE (22 déc. au 20 janv.)**  
 Soyez prudent en toutes choses. Vous pouvez entrevoir une belle détente et des rentrées d'argent inattendues.

**VERSEAU (21 janv. au 19 fév.)**—  
 Suivez votre intuition dans la solution d'un problème compliqué. Cela vaut mieux que d'en discuter. Ecoutez vos impulsions et vous ne tomberez pas dans l'erreur.

**POISSONS (20 fév. au 20 mars)**—  
 Evitez de vous fatiguer inutilement. N'acceptez pas plus de responsabilités ou de besognes que de raison.

**BELIER (21 mars au 19 avril)**—  
 Vos embarras se terminent avec quelques petits ennuis. Pour ceux qui vivent un grand amour, la journée enrichira les souvenirs charmants.

**TAUREAU (20 avril au 20 mai)**—  
 N'épousez pas tous les ennuis d'autrui. On finira par vous exploiter. Votre partenaire a d'excellentes idées; mettez-les à profit. La chance vous sourit.

**GEMEAUX (21 mai au 21 juin)**—  
 Chances matérielles durables. Belles perspectives sentimentales. Soucis pécuniaires et familiaux. Vous avez besoin de réfléchir davantage.

**CANCER (22 juin au 21 juillet)**—  
 Les hommes auront du succès dans les affaires et les femmes dans le domaine social. On vous attend pour causer d'affaires. Une déclaration confirme tout.

**LION (22 juillet au 21 août)**—  
 Mieux vaut vous en tenir en tout au "statu quo", ne rien tenter de fatigant, de difficile, surtout si vous manquez de résistance.

**VIERGE (22 août au 22 sept.)**—  
 Avant de soumettre vos projets, vos idées, assurez-vous que votre partenaire est parfaitement loyal. Chances très soutenues dans les affaires du coeur.

**BALANCE (23 sept. au 22 oct.)**—  
 Allez droit au but dans tout ce que vous entreprenez. Ne craignez pas les échecs temporaires. La soirée vous est généralement favorable.

**SCORPION (23 oct. au 21 nov.)**—  
 Dépit, nervosité au foyer. Journée relativement favorable. Ne commettez aucune imprudence. Désagréments de tous genres pour demain.

**SAGITTAIRE (22 nov. au 21 déc.)**—  
 Craignez une personne de l'autre sexe. Sans le vouloir, elle peut vous faire un tort considérable et compromettre votre avenir.



(Photo de la Défense nationale)

**LORSQUE DES MILITAIRES SE RENCONTRENT**, dans la Méditerranée ou ailleurs, ils se racontent des histoires de militaires. Dans la photo ci-dessus, deux soldats de Montréal, l'artisan Gilles Guy et l'artisan W. Labonté causent avec animation avec le matelot de 2e classe Kent Pratt, de Windsor.



VENDREDI, 18 JANVIER 1957

18e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 37 et se couchera à 4 h. 44

## Pronostics

Prévisions officielles de la Météorologie nationale:



Synopsis: le continent nord-américain est encore en général sous l'emprise de l'air froid. La température s'élèvera aux alentours de zéro aujourd'hui, dans le Québec, mais rien n'in-

dique pour le moment qu'elle reviendra bientôt à son niveau saisonnier.

Région de Montréal, vallée de l'Outaouais, région de Québec, Cantons de l'Est, vallée du St-Maurice et régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau:

Généralement clair; froid persévérant; vent léger. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke zéro, à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 5 au-dessous et à Québec et Rivière-du-Loup 2 au-dessous. Aperçu pour demain: Peu de changement.

# Pendule sans aiguille

Une horloge sauteuse géante, à chiffres lumineux, vient d'être installée sous la façade nord de l'aérogare sur de l'aéroport de Paris-Orly.

Cette pendule, unique en son genre en France, est de conception et d'exécution entièrement française. Elle a le mérite de comporter des matériels aux caractéristiques techniques originales. L'heure est donnée par chiffres au néon, sautant toutes les minutes.

Le plan de cette pendule a été établi par les services d'architecture de l'aéroport de Paris.

L'installation est composée d'un cadran lumineux de 5 mètres de long, ne comportant pas d'aiguille, mais seulement des chiffres illuminés au néon, indiquant les heures et les minutes.

L'horloge fonctionne au moyen de relais électriques groupés dans une cabine, derrière le plateau-support et invisible au sol. Elle est raccordée au circuit de distribution d'Orly.

Les chiffres sont en rouge. La marque d'horlogerie en bleu pastel.

Hauteur des lettres publicitaires: 1m.10; des chiffres: 2m.40 pour les heures, 1m. pour les minutes.

1957		JANVIER					1957	
MARCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI		
		1	2	3	4	5		
		6	7	8	9	10	11	
		12	13	14	15	16	17	
		18	19	20	21	22	23	
		24	25	26	27	28	29	
		30	31					

# La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)  
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier, Téléphone UN. 1-2701. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

**PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)**  
Edition du dimanche, Canada, 1 an ..... \$5.00  
Edition quotidienne, Canada, 1 an ..... 5.00  
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ..... 2.75  
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an ..... 6.00  
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ..... 3.00  
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ..... 5.00

## REPRESENTANTS

**TORONTO, Ont.:** Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: Empire 4-1016.  
**ETATS-UNIS:** Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, New-York 17, N.-Y. (Oxford 7-0821); 75 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (Franklin 2-1946).

MONTREAL, 18 JANVIER 1937

## Le comte d'Athlone

C'est avec regret que nous apprenons le décès, survenu à un âge avancé, du comte d'Athlone, qui fut gouverneur-général du Canada pendant les années de la guerre. C'est le privilège de la Grande-Bretagne de pouvoir compter sur toute une catégorie de grands aristocrates qui la représentent avec autant de dignité que de courtoisie. Même si les fonctions vice-royales ne comportent aucune responsabilité administrative, on admet aisément que le titulaire jouit d'un immense prestige et qu'il doit déployer des qualités de tact et de délicatesse dans ses rapports multiples avec la population. Qui ne se souvient, par exemple, du fameux incident de 1926 qui opposa Rideau Hall au Parlement d'Ottawa? Le comte d'Athlone ne connut pas de semblables désagréments. Il sut s'en tenir rigoureusement à son rôle et il se gagna des sympathies dans tous les milieux. Admirablement secondé par son épouse, la princesse Alice, il s'efforça de servir les meilleurs intérêts des Canadiens qu'il avait appris à apprécier. Le comte d'Athlone laisse un souvenir sans tache. Après une carrière militaire brillante où il avait démontré son patriotisme et sa bravoure, il consentit à assumer des fonctions officielles qui lui permettaient une fois de plus de payer de sa personne et de montrer la figure aimable de la couronne britannique. Nous n'oublierons pas ce gentilhomme de haute race dont le passage parmi nous a été heureux et fécond.

## Deux comités exécutifs

par Roger DUHAMEL

Par une majorité amplement suffisante, les conseillers municipaux ont choisi de donner suite à une loi provinciale récemment adoptée et de former ce qu'il est convenu d'appeler un comité exécutif no 2, en vue de l'exécution du projet Dozois. Comme il était aisé de le prévoir, c'est M. Lucien Croteau qui présidera le nouvel organisme et assumera la responsabilité de l'élimination des taudis dans le quadrilatère borné par les rues Ste-Catherine, St-Denis, Ontario et St-Urbain. L'entreprise connaîtra de nombreuses difficultés, surtout quand l'on sait qu'elle heurte carrément la volonté bien précise du maire, Me Jean Drapeau, du président de l'Exécutif, M. Pierre DesMarais, et d'une vingtaine de conseillers élus sous l'égide de la Ligue d'Action civique.

Il se passe ici un phénomène assez curieux et qui n'est pas, croyons-nous, à l'avantage de notre ville. Tout d'abord, l'unanimité semble faite sur l'urgence de faire disparaître les logements insalubres et vétustes. C'est sur le mode de reconstruction que les divergences surgissent. Une cinquantaine d'associations se sont prononcées clairement en faveur du projet Dozois; il est trop facile de prétendre qu'elles n'entendent rien au sujet. Les journaux de la ville sont du même avis et leurs rédacteurs ont étudié le problème avec autant d'attention et de compréhension que les conseillers. A l'hôtel-de-ville, des votes ont été enregistrés qui dé-

montrent clairement la volonté de nos représentants.

Au moment même que nous sommes censés passer à l'action, MM. Drapeau et DesMarais entreprennent vigoureusement un combat d'arrière-garde. Ils ont du prestige, ils ont de l'autorité. Leur propagande ne tarde pas à ébranler certaines résistances. Pour leur faire échec, le Parlement de Québec adopte rapidement une législation pour accorder au conseil-de-ville la faculté d'organiser un comité de six membres, dont le maire est d'avance exclu, qui aura pour tâche de donner suite aux conclusions du rapport Dozois.

Ce qui nous frappe dans toute cette affaire, c'est le dualisme officiellement instauré. Deux comités exécutifs, c'est vraiment trop! D'autant plus que M. Croteau siège dans les deux! Ce qui pis est, c'est que ces deux comités sont formés d'adversaires irréductibles. L'exécution du projet Dozois entraînera de toute évidence de fortes dépenses. Le comité Croteau pourra les consentir, sans en référer au comité DesMarais, qui est néanmoins le seul responsable du crédit de notre municipalité. Il s'ensuivra, nous semble-t-il, des complications qui, loin de hâter l'élimination des taudis, contribueront à empoisonner la vie politique de Montréal. Un peu moins de mesquinerie et de partialité ferait beaucoup mieux notre affaire.

## Le maestro Arturo Toscanini

par Dominique LABERGE

Arturo Toscanini est mort! La triste nouvelle se répand comme une traînée de poudre dans le monde entier, particulièrement dans l'Occident musical où il passait à juste titre pour « le maestro ». Il en avait même consacré le terme, dans sa pleine signification.

Laissons à d'autres le soin de raconter sa carrière étonnante et exceptionnelle. Tous les mélomanes qui ont eu l'avantage de le voir à l'œuvre ont été subjugués par son dynamisme, son souci des nuances, sa grande musicalité, sa probité artistique.

Il n'était pas homme à se reposer sur ses lauriers. Déjà célèbre au tout début de sa carrière comme chef d'orchestre, il « polissait et repolissait » sans cesse les œuvres qu'il traduisait au pupitre. On avait toujours cette impression.

S'il est permis de rappeler un souvenir personnel, c'est en janvier 1921, au His Majesty's, que nous avions l'avantage de le voir pour la première fois. Il nous en est resté un souvenir ineffaçable. Plus tard, à New-York, nous l'avons revu, et c'était le même musicien consciencieux, recherchant la perfection, le même homme avec son tempérament de feu.

Il avait en particulière estime notre Wilfrid Pelletier qui saura sûrement ajouter son tribut d'hommages à tant d'autres. Il fut pour lui un guide et même un protecteur. Pelletier fut même appelé à le remplacer au pupitre de l'orchestre de la National Broadcasting, un jour de maladie. Et sûrement, notre compatriote conservera comme la prunelle de ses yeux le don de quelques baguettes du maestro à son protégé.

Toscanini vivra éternellement par ses enregistrements de disques. Là aussi sa conscience se faisait scrupuleuse. Rien n'était laissé au hasard. Dans les studios d'enregistrement, il se faisait méticuleux au possible. Il avait pourtant avec lui les musiciens les mieux chevronnés, et, cependant, il faisait répéter l'orchestre des heures et des heures pour obtenir des nuances qu'il jugeait essentielles. On a dit qu'il avait fait recommencer dix fois le disque original.

Cela revient à dire que Toscanini tendait toujours vers la plus grande perfection; en autant qu'elle puisse être atteinte ici-bas. Certes, il appréciait la machine, mais il n'entendait pas être trahi par elle. Si, à la fin, il consentait à laisser publier un enregistrement, ce n'est pas parce qu'il le croyait parfait,

mais tout simplement parce qu'il avait conscience que la machine ne pouvait donner plus. Et c'est ainsi que, par exemple, on possède de Toscanini, « le maestro », les plus beaux disques de Beethoven qui aient été enregistrés.

La musique fut, toute sa vie, sa grande préoccupation. Seule sa famille aura eu le même grand amour. Il s'écoulera bien des années avant que le mot « maestro » reprenne la signification que Toscanini lui a donnée sa vie durant.

## Protection illusoire

par Alonzo CINQ-MARS

L'inondation a recommencé à faire des siennes à Longueuil. S'il se trouvait, parmi les riverains de cet endroit, des gens qui croyaient à l'efficacité du prétendu mur de protection apparemment destiné à leur éviter l'inondation durant les périodes de la crue anormale des eaux du fleuve Saint-Laurent, ils sont bien revenus de leur illusion. Ils viennent d'apprendre ce qu'ils peuvent attendre de ce fameux mur construit au coût de plusieurs millions de dollars. Ce fameux ouvrage n'a eu jusqu'ici pour résultat que d'obstruer la vue que les riverains avaient du majestueux Saint-Laurent. Dès la première crue anormale des eaux du fleuve, le rivage a été inondé comme il l'avait été trop souvent avant la construction de ce mur. Un grand nombre de caves ont été inondées, les fournaies noyées. On imagine aisément les résultats d'une telle situation quand le thermomètre Fahrenheit descend à 20 degrés au-dessous de zéro.

La protection du mur? Un mythe. Nous l'avons déjà dit, ce mur n'est en somme qu'une île allongée le long du rivage et naturellement entourée d'eau quand le niveau du fleuve monte. C'est ce qui est arrivé ces jours derniers. L'unique brise-glaces chargé de libérer le chenal en aval de Montréal arriva trop tard et ne put défaire les embâcles qui s'y étaient formés et que solidifiait le froid intense. C'est toujours la même histoire. Quand donc les brise-glaces seront-ils mis à l'œuvre assez tôt pour être en mesure d'accomplir la tâche qu'on est en droit d'en attendre?

Les autorités municipales de Longueuil manifestent une singulière indifférence. Elles ont déjà fait entendre des protestations à Ottawa, mais elles paraissent s'en être lassées. Lors de la construction du fameux mur dit de protection, quelques édiles, qui se rendaient compte de son inutilité, proposèrent l'installation d'un système de pompage pour prévenir au moins les inondations provenant des égouts aux époques de crue des eaux du fleuve. Rien n'a cependant encore été fait, et ce qui était à craindre vient de se produire. Les égouts, qui ne pouvaient plus se déverser dans le fleuve gonflé ont refoulé dans les maisons du bord de l'eau.

Les riverains pouvaient au moins s'attendre à ce que la municipalité mit des pompes à leur disposition pour vider leurs caves. Or la ville de Longueuil n'a que deux pompes qui suffisent à peine à vider les caves de l'hôtel de ville. Quant aux inondés, ils s'arrangent comme ils peuvent. S'ils veulent faire vider leurs caves, il leur faut acheter ou louer des pompes et voir eux-mêmes à les faire fonctionner.

Les autorités municipales de Longueuil ont eu toutefois une délicate attention pour les inondés. Appréhendant que l'eau monterait aussi haut qu'elle l'a fait déjà dans le passé, elles ont fait transporter des chaloupes au bas de chacune des rues aboutissant au fleuve afin de permettre aux riverains inondés de sortir de chez eux. Piètre consolation!

## Les mots qui vivent

— Nous sommes ici-bas pour deux choses: fabriquer de la vertu pour nous et du bonheur pour les autres; être bons et saints, et rendre les autres heureux autour de nous. — Mgr BAUNARD.

## Faisons-nous trop de chèques?

par Conrad LANGLOIS

Si l'on se base sur les déclarations d'un certain Monsieur F.-D. Cleland, gérant adjoint de l'une des plus importantes succursales locales de la Banque de Montréal, l'habitude qu'ont prise les Canadiens de faire presque tous leurs paiements au moyen de chèques semble devenue un problème pour les banques à charte.

Signer un petit bout de papier bleu, au lieu de tout simplement remettre un billet vert au marchand ou au propriétaire, cela peut sembler revenir à peu près au même. Mais les banquiers ne sont pas du même avis, puisque ce même geste, répété 500,000,000 de fois par année, au Canada, exige un personnel bancaire très considérable, simplement pour faire les écritures dans les livres, débiter les comptes de certains clients et créditer ceux des autres.

Il y a évidemment deux aspects principaux à ce problème: les frais occasionnés par la manutention des chèques et l'instabilité des comptes d'épargne.

À notre avis, toutefois, les banques pourraient facilement remédier à cette situation: d'abord en chargeant à leurs clients le coût entier des frais occasionnés par les chèques et en leur expliquant les raisons du tarif utilisé. Deuxièmement, on devrait faire la distinction entre ceux qui laissent leur argent longtemps, afin d'en recevoir des intérêts, et ceux qui se servent surtout de leurs comptes pour payer au moyen de chèques.

Une campagne de publicité, dans les journaux, par exemple, pourrait donner d'excellents résultats. Il suffirait sans doute d'expliquer à la ménagère que, selon M. Cleland, si Madame Une Telle fait cinq chèques par semaine pour payer une somme totale de \$11.50, ce qu'elle achète lui revient environ 7% plus cher, soit 75 cents de plus (5 chèques à \$0.15 chacun). Cela contribuerait certainement à faire diminuer l'abus des chèques.

Quant à inciter les gens à épargner davantage, ce n'est peut-être pas aussi facile. Mais les banques canadiennes pourraient faire comme celles de certains pays, ou comme les « credit unions » ou « caisses d'économie », et inviter les gens à ouvrir des comptes strictement d'épargne, ne permettant pas de payer par chèques, mais qui rapporteraient des intérêts plus élevés. Certaines banques ont aussi imaginé de payer un intérêt allant en augmentant avec la durée du dépôt, ce qui incite la population à laisser ses économies là où elles sont.

Il importe sans doute de faire l'éducation des gens, mais récompenser davantage ceux qui épargnent donnerait peut-être aussi de bons résultats. D'un autre côté, si l'argent a de moins en moins de valeur et si le public consent facilement à payer \$0.15 de frais pour un chèque de quelques dollars, les banques n'ont pas trop à se plaindre, car elles pourraient peut-être aussi bien élever le tarif à \$0.20 ou \$0.25 par chèque, au lieu de \$0.15 comme actuellement.

## Conseils d'hygiène

— La vitamine D est indispensable à la croissance et au développement. Il faut en donner aux enfants tous les jours, à partir du moment de leur naissance jusqu'au terme de leur croissance.

— Les enfants devraient s'entendre avec leurs compagnons du même âge. En s'habituant à jouer en groupe et à s'entendre avec les autres, leur enfance sera plus heureuse et ils grandiront avec un sentiment plus grand de sécurité.

— La diversité des aliments donne de l'équilibre à un régime, lorsque les Règles alimentaires au Canada servent à établir la base des repas. Les suggestions offertes permettent à la maîtresse de maison de choisir les aliments qui fourniront les protéines, les minéraux et les vitamines indispensables à la santé.



### Politique anglaise

Le premier ministre anglais, M. Harold Macmillan, a nettement exprimé l'intention de son gouvernement de travailler à resserrer davantage les liens qui unissent la Grande-Bretagne au continent. Jusqu'ici, le gouvernement de Sa Majesté s'est toujours montré très réticent envers toute politique susceptible de créer au Royaume-Uni de nouvelles obligations envers l'Europe continentale. Hier, cependant, dans ce que l'on s'accorde à considérer comme son discours-programme, soulignant la solidarité qui unit déjà son pays à la France, M. Macmillan a ajouté que, désormais, l'Angleterre doit travailler de plus en plus étroitement avec elle et avec les autres pays de l'Europe occidentale à la réalisation d'un destin commun. Certains observateurs interprètent cette déclaration du nouveau chef du gouvernement britannique comme l'expression de sa détermination d'associer plus étroitement la nation anglaise aux divers organismes économiques et même politiques qui tendent à la formation d'une Union européenne. M. Macmillan a également rappelé les liens qui unissent l'Angleterre au Commonwealth, pour affirmer que les ressources de ce dernier, jointes à celles des pays européens égalent, pour le moins, celles de l'U.R.S.S. ou des États-Unis; il a aussi indiqué la nature de ce que doivent être ses relations avec les États-Unis: la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de se désolidariser, encore moins se séparer des États-Unis; mais elle ne veut pas non plus jouer un rôle de satellite. Le Premier britannique a enfin une nouvelle fois justifié l'intervention franco-anglaise en Egypte en indiquant que le prix qu'il aurait fallu payer en demeurant passif aurait été beaucoup plus élevé que ce qu'a coûté cette intervention. On annonce, par ailleurs, que l'Angleterre a l'intention d'abolir le service militaire obligatoire pour le remplacer par un service sélectif sensiblement analogue à celui des États-Unis. Le gouvernement se déciderait à prendre une telle mesure pour fins d'économie et d'efficacité.

### L'U.R.S.S. et la doctrine Eisenhower

Dans les cercles diplomatiques de certaines capitales occidentales, on affirme que le Kremlin s'inquiète de plus en plus des conséquences du plan Eisenhower. Son seul aspect économique suffit à faire craindre aux Soviétiques que cette assistance, offerte par les Américains, n'aboutissent, en fin de compte, à un véritable encerclement de l'Union soviétique. Par ailleurs, certains observateurs pensent, surtout à la suite de la réaction de M. Nehru, que les aspects militaires du plan risquent de compromettre son plein succès économique. M. Nehru, en effet, se disait, hier, prêt à approuver le principe d'une assistance économique à cette région particulièrement sous-développée, mais à condition qu'une telle assistance ne serve pas de paravent à une ingérence militaire. Quant à l'Égypte, son dictateur a indiqué lui-même qu'il avait demandé au président Eisenhower des précisions sur son fameux projet.

### Coopération franco-allemande

Un porte-parole du ministère français de la Défense a révélé, hier, que France et Allemagne avaient décidé de former un pool de recherches en matière d'armements. On laisse entendre à Paris que cette entente entre la France et la République fédérale pourrait bien être le prélude à une coopération économique plus étroite en vue du développement de l'Afrique et plus particulièrement du Sahara à laquelle la France a décidé de s'attacher. Il se fait, aussi bien en France qu'en Allemagne, une intense campagne pour une collaboration entre les deux pays sur ce plan du développement du continent noir, premier pas vers la formation de l'Eurafrique, que l'on considère de plus en plus, en France, comme la seule formation économique et politique capable d'assurer à l'Europe son entière indépendance entre les blocs de l'Est et de l'Ouest.

### Les organismes européens

Au cours de sa session qui vient de se terminer à Strasbourg, l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a exprimé son souci d'éviter la multiplication des institutions européennes. Elle s'est, notamment, prononcée contre la création d'une quatrième assemblée parlementaire européenne pour s'occuper de l'Euratom et du Marché commun. Elle estime que le contrôle parlementaire de l'Euratom et du Marché commun doit revenir à l'Assemblée de la Communauté Européenne du Charbon-Acier (C.E.C.A.) après les modifications nécessaires à cette fin. Le président de l'Assemblée consultative, M. Dehousse, doit se rendre demain à Bruxelles pour exposer ce point de vue à la Conférence de Bruxelles qui met en ce moment au point les traités qui créeront les deux nouvelles organisations.



LE NOUVEAU CONSEIL DE L'ASSOCIATION LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC — L'association Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc du Canada a tenu récemment, à Québec, son assemblée annuelle. Les délégués de plus de 25 diocèses du Québec, de l'Ontario et de l'Acadie ont participé à cette réunion. On reconnaît ci-haut, 1ère rangée, à g., le R. P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier national de l'association, et, à d., M. Roland Lelièvre, président général réélu. On voit debout à l'arrière les membres du nouveau conseil élus, lors de cette assemblée: MM. Louis Charbonneau, d'Ottawa, 1er vice-président, Henri Dubé, de Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick, 2e vice-président, Germain Bellemare, de Saint-Jérôme, 3e vice-président, Joseph Charland, de Victoriaville, secrétaire général, et Albert Gagnon, de Rimouski, trésorier général.

## FAITES-LE DÈS MAINTENANT!

Vous agissez dans votre propre intérêt et rendez aussi service à votre collectivité en faisant effectuer dès maintenant des travaux de réparation, de rénovation, de décoration d'intérieur, d'entretien et de nettoyage. Durant l'accalmie saisonnière des mois d'hiver, des travailleurs qualifiés sont en quête d'emploi et ne demandent que de vous être utiles.

### Pourquoi attendre au printemps?

Présentement ouvriers et matériaux sont disponibles. Il sera peut-être difficile à les obtenir l'été prochain.

Pour tous renseignements, adressez-vous à votre bureau local du

## SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT



Autorisé par le ministre du Travail du Canada.

## Le Courrier d'Amie

Q.— Devenue veuve, l'aînée de mes soeurs a accepté de venir demeurer chez nous après le mariage de son unique fille. Mon mari et moi nous entendons bien avec elle et tout irait pour le mieux, si ce n'était que depuis quelque temps, elle se permet d'intervenir dans la direction de notre grande fillette de seize ans. Celle-ci l'ayant prise comme confidente, la met au courant de ses petites histoires sentimentales et elle tient meilleur compte des avis de sa tante B... que des miens.

Il me contrarie beaucoup de voir ma fille témoigner plus de confiance à ma soeur et négliger de me consulter lorsqu'il s'agit de permissions spéciales.

Je me propose d'avoir un entretien sérieux avec B... à ce sujet, mais mon mari prétend qu'il vaut peut-être mieux ne rien dire pour ne pas blesser cette dernière et et ne pas nous exposer à voir notre fille devenir de plus en plus réticente avec nous. Mais je n'entends pas passer à une autre le soin et la responsabilité de conseiller notre enfant et de l'orienter. Ai-je tort? Je ne le crois pas.

LA MERE DE RACHEL

R.— Certes, le soin de diriger l'enfant que vous avez mise au monde et élevée avec sollicitude et tendresse vous revient de plein droit. Mais il faut reconnaître que vous vous trouvez présentement dans une situation très délicate et qu'une maladresse pourrait avoir le résultat d'inciter votre fille à vous livrer de moins en moins ses chers secrets.

Comme, me dites-vous, vous vous entendez très bien avec votre soeur il me semble qu'il devrait vous être facile d'aborder la question avec elle et de la traiter en toute franchise sans risque de vous infliger mutuellement des blessures d'amour-propre. Insistez d'abord sur le fait que le privilège d'accorder les permissions vous appartient. Et puis vérifiez si vos dispositions personnelles ne vous portent pas un peu trop à juger puérils et insignifiants les petits problèmes d'ordre sentimental auxquels votre fille attache probablement une importance extrême.

Quand cette adolescente rentre d'un "party" ou d'une excursion ne manquez pas d'être la première à l'interroger sur la façon dont les choses se sont passées et apportez un intérêt vif et soutenu à ses récits.

FEUILLE DE LIERRE :

En effet, les plantes vertes décorent très joliment un intérieur et vous en trouverez un grand choix chez les marchands.

La plante qui est peut-être la plus à la mode présentement est le philodendron aux feuilles luisantes très découpées et qui se développe de façon étonnante lorsque dans un milieu favorable. Il faut à cette plante beaucoup de lumière et des murs assez vastes pour qu'elle puisse y grimper à l'aise. Une fois installée, on ne la déplace pas et elle peut prospérer dans son coin durant plusieurs années pourvu qu'on lui accorde les soins requis.

Ces soins ne sont guère compliqués : il suffit d'un arrosage deux fois la semaine et d'un nettoyage succinct des feuilles. Il faut effectuer le rempotage une fois l'an, ou du moins lorsqu'on constate que la plante devient à l'étroit.

Le coût d'achat du philodendron est relativement élevé ; mais vous pouvez vous procurer à meilleures conditions une jeune pousse que vous aurez le plaisir de voir grandir et se développer harmonieusement.



AU FOYER et à l'école on a fait tout en son pouvoir afin d'assurer une bonne santé à cette fillette. Convaincue de cette nécessité, l'enfant prodigue quasi les mêmes soins à bébé-lapin.

## La collaboration des parents et éducateurs est nécessaire au bien-être de l'enfant

Nos commissions scolaires prennent un soin tout particulier de la santé des garçons et des filles qui leur sont confiés, pour la bonne raison qu'un enfant qui ne jouit pas d'une bonne santé, n'apprend qu'avec difficulté.

### Un organisme qui protège l'enfant

Au cours de la dernière réunion de l'Association canadienne des jardinières d'enfants, M. Jules Perron, secrétaire du Centre du service social de Trois-Rivières, secrétaire exécutif du Bureau international catholique de l'enfance, conférencier invité, a parlé surtout de ce dernier organisme.

"Le Bureau international catholique de l'enfance, dit M. Perron, "existe depuis dix ans et exerce ses fonctions à travers le monde entier. Le XXe siècle n'est pas uniquement le règne des inventions scientifiques, il est aussi celui de l'enfance. Les lois sociales internationales ont le souci de voir à la protection des tout-petits. L'Eglise fait aussi sa large part. De plus en plus, l'éducation a établi ses données en regard de l'enfant. Il est né de ce besoin d'aider les enfants à travers le monde et touche à tous les problèmes de l'enfance."

Le conférencier fit aussi part des nombreuses activités et réalisations du B.I.C.E., et fit connaître la revue mensuelle: L'Enfance dans le monde. Puis il parla du futur congrès du Bureau international catholique de l'enfance qui aura lieu à Montréal au début de septembre.

Présenté par Mlle Gisèle Lacroix, co-directrice de la Maternelle Bourgeois-Lacroix, le conférencier fut remercié par Mlle Louise Pelletier.

La prochaine réunion des Jardinières d'enfants aura lieu le 2 février, à la Maternelle des Soeurs du Bon-Conseil. On annonce aussi que le 22 janvier, Me Alban Flammant, invitera Mlle Jeannette Delpé à parler des Maternelles lors de l'émission télévisée: C'est la vie.

Tel est le thème d'une causerie que le Dr Margaret E. Nix, assistant professeur d'hygiène et de médecine sociale à l'université McGill, a donnée au "Progress Club" de Saint-Laurent, hier, au déjeuner hebdomadaire de ce groupement. Le titre de sa causerie était "La santé en action à l'école". C'était la première des causeries qui seront données à l'occasion de la Semaine nationale annuelle de santé qui aura lieu du 3 au 9 février.

A tous les niveaux de leur profession, les éducateurs sont d'avis que le développement total des garçons et des filles nécessite une coordination des efforts des parents, et des professeurs pour aider l'enfant à croître de telle manière qu'il jouira d'une vie heureuse et productive. "Cela ne veut pas dire que l'école doit supplanter la famille", déclarait le Dr Nix. Les parents sont en tout premier lieu responsables de la santé de l'enfant. Cependant, les observations de l'éducateur peuvent toutefois remarquer certaine déviation de la normale plus rapidement que n'importe quel autre. L'éducateur est en quelque sorte une liaison utile entre la famille et la protection médicale.

#### PROGRAMME SUGGERE

Le Dr Nix déclare que le progrès scolaire peut se diviser en trois parties. La première, les services d'hygiène, alors que les médecins agissent par leur diagnostic des enfants en mauvaise santé, bien que la solution de ces problèmes relève de la responsabilité des parents. La seconde partie du programme consiste à créer un milieu hygiénique tant au point de vue spirituel que corporel, pour la bonne raison que les enfants apprennent beaucoup mieux lorsqu'ils se développent dans un milieu de bien-être.

La troisième partie du program-

## La diplomatie ne nuit jamais

Il est un art que bien peu de personnes possèdent : celui de terminer en beauté une amitié d'occasion. Pourtant, lorsque l'on sent l'inutilité de certaines fréquentations mondaines, faut-il jouer de tact et de diplomatie pour fuir, en douce, la compagnie d'indésirables. Il ne sert à rien de brusquer les choses, de tout casser, de trancher grossièrement le fil devenu lâche par l'usure; mieux vaut faire le même geste, mais avec élégance, avec finesse.

Savoir refuser gentiment une invitation, le sourire aux lèvres, afin de mieux défendre sa porte aux personnes qui ne peuvent nous intéresser, est plus difficile qu'on ne le croit. C'est à ce prix seulement que l'on conserve, aux amitiés passées, toute leur couleur. En demeurant en bons termes avec qui l'on a déjà estimé, on parvient souvent à éloigner les calomnies et médisances toujours possibles; en tournant le dos carrément à ces connaissances, qui n'ont pas su garder longtemps notre affection, on peut s'attendre au pire. Car les personnes qui se sentent méprisées, dédaignées, pardonnent rarement ces affronts; aussi s'arrangent-elles pour nuire, d'une façon ou d'une autre, à qui les a bafouées. C'est humain et pas tout à fait propre, mais compréhensible tout de même.

Il arrive malheureusement à tout le monde de gaffer, de croire inutiles certaines précautions à prendre, dans de tels cas, ou de tourner brusquement la page, au nez des intrus. Hélas! les répercussions ne se font pas longtemps attendre. En outre, personne n'est satisfait de la tournure des événements: pas plus ceux qui raillent, qui blessent, que ceux-là qui sont mortifiés. Alors, pourquoi vouloir à tout prix brusquer les choses?

Suzanne Pige

me, affirme le Dr Nix, est l'instruction au point de vue de l'hygiène. Non seulement il faut leur en enseigner la théorie, mais aussi la pratique.

A tout point de vue, l'un des moyens les plus efficaces de coordination de la théorie et de la pratique, est la formation d'un conseil formé dans l'école même de tous les représentants des services professoraux ayant pour objet l'enfant.

M. Gordon Pallant présidait cette réunion alors que le Dr Nix a été présentée par M. Michel Chevalier.

### Frisson de chaleur

BLOOMINGTON, Indiana. — Trembler est un bon signe. Ces frissons que vous ressentez par temps froid vous aident à vous réchauffer. Suivant le Dr Edward F. Adolph, de l'université de Rochester, ce frémissement n'est qu'une tension des muscles qui produit de la chaleur et aide au corps à conserver sa température normale.

## Définition de certains tissus d'ameublement

Janvier est le mois pendant lequel les femmes dressent un inventaire mental de leur ameublement. Après la saison des Fêtes, les pièces dépouillées de joyeux colifichets et décorations qui les ornaient, semblent ternes. Les endroits usés de la chaise de papa vous sautent soudainement aux yeux, ou le chesterfield montre des signes de fatigue à la suite des longues soirées de télévision.

Les décorateurs sont généralement d'avis qu'on obtient une transformation plus spectaculaire dans une pièce, grâce aux tissus, que par tout autre changement. Les tissus les moins connus des femmes sont probablement les tissus d'ameublement, sans doute parce qu'elles ne les achètent que rarement.

Quand la vendeuse débite des noms tels que matelassé, bouclé, frise et brocatelle, avez-vous l'impression qu'elle emploie un vocabulaire spécial? Certes, oui!

"Matelassé" vient du mot "matelas" et veut dire aussi "piqué". Vous n'aurez donc aucun mal à reconnaître le matelassé. C'est un tissu à texture double et à surface gaufrée ou soulevée, donnant l'apparence des cloqués ou des ouatinés.

Le bouclé, dérivé du mot "boucle" est de texture rude, tissé ou tricôté avec des bouclettes ou des noeuds, pour lui donner cette apparence de relief granité.

La frise a été inventée en Hollande. Elle se distingue par ses fibres denses et ses boucles lisses qui restent telles que, ou sont

coupées pour produire un certain motif façonné à fibres hautes et courtes.

La brocatelle est censée imiter le cuir repoussé italien dont le fond est moulé et le sujet en relief. C'est un tissu riche à texture serrée et rigide, à dessin très en relief.

Peut-être êtes-vous plus familiarisées avec les brochés, le damassé et la tapisserie, mais tout en confondant les uns avec les autres. Ce sont tous des tissus à dessins compliqués, tissés sur des métiers Jacquard. "Broché" dérive du mot espagnol qui veut dire "figurer". Il est d'un aspect riche avec un motif tissé peu en relief. Cela le distingue du damassé à dessin réversible plat et à reflets contrastants. Comparée aux damassés et aux brochés, la texture des tapisseries est plus rugueuse. Le dessin, qui représente souvent un grand tableau, est tissé de fibres multicolores.

Les réunions familiales d'aujourd'hui autour de la T.V., mettent le salon à dure épreuve et les tissus d'ameublement doivent être spécialement résistants afin de faire face à ce surcroît d'usure. Ceux qui achètent ou projettent de faire recapitoner des vieux meubles de prix, seront intéressés par les tissus de nylon qui n'ont pas besoin d'être ménagés comme de fragiles pièces de Dresde. Ils résistent à la tyrannie des enfants et nombre de taches peuvent se nettoyer à l'aide d'eau tiède savonneuse.

# Mondanités

## Musée des Beaux-Arts

Son Exc. le très hon. Vincent Massey, gouverneur-général du Canada, ouvrira ce soir, au Musée des Beaux-Arts, l'exposition intitulée "35 peintres dans l'actualité". Les membres du Musée sont invités. L'exposition sera ouverte de 5 à 7 heures p.m.

## A la Société d'Etude et de Conférences

La présidente et les membres du comité exécutif de la Société d'étude et de conférences ont le plaisir d'annoncer que la prochaine conférence, qui aura lieu le mardi, 22 janvier, à 2 h. 30, à l'Hôtel Windsor, sera donnée par M. Pierre Bertin de la Compagnie Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault.

## Déjeuner

La troisième assemblée générale de la Ligue de la Jeunesse féminine, sera suivie d'un déjeuner-modes, mardi prochain, le 22 janvier, à 12 h. 30, à la salle Windsor de l'Hôtel Windsor. Les recettes de cet événement mondain seront versées aux profits des oeuvres de la Ligue.

## Dîner-dansant

Le samedi 16 février, aura lieu le dîner-dansant de la Saint-Valentin, de l'Union des Latins d'Amérique, au Cercle Universitaire. M. Gilles LeGoux, 2e vice-président de l'Union et son épouse s'occupent de la décoration tandis que M. Ezio Bagnoni, gagnant des concours gastronomiques, préparera un magnifique buffet froid qui sera servi à 9 h. 30. M. Paul Cappelli dirigera la musique de danse.

## Partie de cartes

Samedi le 26 janvier à 2 h. 30 sous la présidence du R. P. Laurent-Marie Lussier, O.S.M., à la salle de l'Académie Ste-Brigide, 1275 Papineau, aura lieu la partie de cartes annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Bon Conseil. Nombreux prix de présence. Un goûter sera servi.

Toutes les anciennes élèves et amies de l'Amicale sont cordialement invitées.

On peut se procurer des billets aux endroits suivants: Académie Ste-Brigide, LA. 2-3600. Mlle Maria LeMay, RA. 7-5406; Mme N.-P. Dufresne, RA. 7-5406; DU. 1-6943.

## Yorke-Galipeau

Le mariage de Mlle Claudette Galipeau, fille de M. et de Mme Léonard Galipeau, avec M. Richard Yorke, fils de M. Richard Yorke, décédé, et de Mme Yorke, a été béni récemment à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Pour la circonstance, l'église avait été décorée de chrysanthèmes et de verdure. La mariée qui était au bras de son père, portait une robe de dentelle et tulle blanc à jupe

ample au corsage ajusté, montée sur fourreau de taffetas. Son voile de tulle illusion était retenu par un bandeau harmonisé et son bouquet était formé de roses blanches.

Mlle Constance Yorke, dame d'honneur, portait une robe de taffetas bleu, un chapeau harmonisé et un bouquet d'oeillets roses. Mme Galipeau, mère de la mariée portait une robe en peau de soie champagne, un chapeau de plumes et une orchidée au corsage. Mme Yorke, mère du marié, était vêtue d'une robe de soie rose, elle portait un chapeau harmonisé et une orchidée à l'épaule.

Après la réception, M. et Mme Yorke partirent pour Washington. Au départ, la mariée portait un deux-pièces de lainage noir et rouille avec accessoires nuancés et une jaquette de rat musqué miel.

## Réception universitaire

Le président M. Gaston LeBlanc et le conseil des Diplômés de l'Université de Montréal recevront les membres de l'association, accompagnés de leur épouse, le dimanche 20 janvier, de cinq à huit dans le hall d'honneur de l'Université de Montréal. On mentionne parmi les invités de marque: le maire de Montréal, Me Jean Drapeau et Mme Drapeau, Mgr Irénée Lussier, Mgr Georges Deniger, l'hon. et Mme Olier Renaud, l'hon. et Mme Wilfrid Gagnon, M. et Mme Eugène Poirier, le Dr et Mme Donatien Marion, M. et Mme Etienne Crevier, M. et Mme Marc Jarry, M. et Mme Louis Casaubon, M. et Mme A. C. McNichols, M. le juge et Mme Roland Paquette, M. et Mme Esiof Patenaude, l'hon. et Mme Alphonse Raymond, M. et Mme Aristide Cousineau, M. et Mme Wilfrid Gagnon, M. et Mme Jean-Louis Lévesque.

Le comité d'organisation est composé de Mmes L. Gaston LeBlanc, Eugène Thibault, Guy Montpetit, Roger Larose, Roger Bordeleau, Paul Huot, Mlle Thérèse Gaudette, Mlle Louise Leroux, Mme Léopold Bergeron, Mme Pierre Dansereau, Mmes F. Eugène Therrien, Jacques Bélanger, Françoise G. Bordeleau, Mlle Gaétane Laurin et Mme Guy Vinet.

## QUEBEC

Le R. P. Moïse Nagy, cistercien d'origine hongroise, a béni le mariage de deux jeunes réfugiés hongrois récemment arrivés au pays. La cérémonie a eu lieu en l'église St-François d'Assise. C'est le second mariage hongrois à Québec. Par ailleurs le premier enfant d'un réfugié hongrois au Canada a été baptisé, dimanche, à l'école St-Eugène de Québec-Ouest. Il s'agit de la jeune Véronika Rose Sylvia Torkoll, fille d'un ancien forgeron de Budapest.

M. et Mme Guy Choquette, d'Ottawa, qui ont passé quelque temps



## FLETAN AU FOUR

Choisissez des tranches de fletan, faites de petites entailles dans le poisson et introduisez de petits morceaux de lard gras. Déposez sur une grille dans une lèche-frite. Salez, poivrez et saupoudrez de farine. Couvrez d'eau, le fond de la casserole, ajoutez persil, oignon, carotte en morceaux et une feuille de laurier. Faites cuire 50 minutes à four moyen (350° F), arrosez avec ¼ de tasse de beurre et de jus de la lèche-frite. Servez avec une sauce au homard. Préparation: divisez ½ tasse de beurre en trois morceaux. Mettez un morceau dans un bol lourd avec 2 jaunes d'œufs et 1 c. à soupe de jus de citron. Faites cuire au-dessus de l'eau chaude, tournant sans arrêt avec le fouet jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Ajoutez le deuxième morceau de beurre, puis, quand le mélange s'épaissit, le troisième morceau. Retirez du feu, assaisonnez. Si le mélange caillait, ajoutez, goutte à goutte, 2 c. à soupe de crème épaisse ou d'eau bouillante. Incorporez ¼ de tasse de homard en dés ou encore des champignons revenus au beurre.

à Québec les invités de l'honorable juge et de Mme Fernand Choquette, se sont embarqués, mardi, à Vancouver, en route pour le Japon, où Me Choquette a été nommé vice-consul et secrétaire à l'ambassade du Canada à Tokyo.

Plusieurs réceptions furent offertes en l'honneur de Mme René Audette, à l'occasion de son prochain départ pour Paris. Mme Marguerite D. Janitsch a reçu à dîner au Club de la Garnison; Mme Jean Brown a donné un thé à sa résidence; Mme Cyrille Légaré a reçu à l'heure du thé au Cercle Universitaire; Mmes J. A. levers, Roger Watters et Jacques Girard ont offert un sherry et Mme Denis Dumais a convié des amies à l'heure du thé, au Winter Club.

Mlle Josette Bilodeau a reçu à l'heure du thé chez Kerhulu, en l'honneur de Mlle Marthe Belleau, qui a été nommée membre du Conseil des Jeunesses Musicales du Canada.

Mlle Marcelle St-Pierre a reçu à l'heure du thé dimanche, à la résidence de ses parents, avenue Murray.

Mme Ovila Fontaine, de Charney, annonce les fiançailles de sa fille, Denyse, à M. Dominique Noël, fils de M. Joseph Noël, de Lauzon, et de Mme Noël, décédée.

M. et Mme Alfred Jobin annoncent les fiançailles de leur fille, Fernande, à M. Camille Roberge, de Baie Comeau, fils de M. Paul Roberge, décédé, et de Mme Roberge, de Québec.

M. et Mme Emile Lebreux, de Lévis, annoncent les fiançailles de leur fille, Alice, à M. Jacques Ratté, fils de M. Charles Ratté, décédé, et de Mme Ratté, de Québec.

Le jour des Rois ont eu lieu les fiançailles de Mlle Marguerite Bédard, fille de Mme H. Bédard, à M. Roger Chartré, de Québec, fils de M. et de Mme Emile Chartré, décédés.

Mme J.-Léonce Roberge fait part des fiançailles de sa fille, Denyse, à M. Paul Savary, E.E.M., fils de M. et de Mme Emile Savary, de Québec.

## OTTAWA

Le R. P. Jacques Rinfret, O.M.I., a béni, dernièrement, les fiançailles de sa nièce, Mlle Andrée Ste-Marie, fille de l'hon. juge Paul

Ste-Marie, de Hull, et de Mme Ste-Marie, à Me Bernard Tellier, fils de l'hon. juge Edouard Tellier, et de Mme Tellier.

Les membres du Cercle social féminin, se rendaient à Ville-Joie Ste-Thérèse, samedi dernier, pour une distribution de cadeaux à un groupe de petites protégées. Cette fête était sous la présidence de M. l'abbé René Soucy, aumônier, ainsi que de la R. M. Prieure, et avait été organisée par Mlle Cécile Hudon. A l'issue du goûter, il y eut programme de chants, accompagnés au piano, par Mlle Annette Dumas.

Mme Harold Shenkman, sera l'hôtesse du comité féminin de la Philharmonique d'Ottawa, pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra mercredi à 2 h. 15. M. Eugene Kash, sera le conférencier invité.

Mme Milton F. Gregg, épouse du ministre du Travail, sera la conférencière invitée, lors de la prochaine réunion de l'Association des épouses des ingénieurs qui se tiendra le 22 janvier, à 2 h. 30, en la salle de l'église anglicane St. John, rue Elgin.

## La vente des Pierrots

TROIS-RIVIERES, 18. (DNC) — "Que ces jours de carnaval soient des jours de réjouissance et de paix". Telles sont les paroles prononcées par Son Hon. le maire Laurent Paradis, lors de l'ouver-

ture officielle de la campagne de vente des pierrots. Cette campagne se terminera le 8 février prochain, avec les manifestations proprement dites du carnaval 1957.

Cet événement augure bien si l'on en juge par les manifestations enthousiastes à l'Hôtel de Ville. Les quatre reines du carnaval étaient présentes ainsi que les échevins Aimé Lefrançois, André Pelletier, Fernand Gonneau, Gérard Bourget, J. Guay, Amédée DesRuisseaux et Gaston Vallières. Tous ont démontré leur grand intérêt pour le carnaval et ils n'ont pas manqué de donner leur encouragement aux organisateurs.

Pour sa part, le maire n'a pas omis de mentionner le dévouement déployé, l'an dernier, par le comité, présidé par M. André Siros. Il a félicité le nouveau comité présidé par M. Louis Lacroix, de son excellente initiative.

Au début de la cérémonie, chaque reine fut présentée au maire et aux échevins. M. Louis Lacroix a ensuite souhaité la bienvenue à l'assistance au nom du comité d'organisation. M. Robert Loranger, président-fondateur du carnaval; MM. Guy Vincent, André Dumas, Jos Pérusse et Marcel Ouellet, respectivement délégués des quartiers Ste-Ursule, Notre-Dame, St-Philippe et St-Louis ont aussi adressé la parole. M. Jean Alarie, secrétaire du comité, agissait comme maître de cérémonie.

## Cette tendre moitié



— Ils ont sans doute raison... Je cherche dans mes reçus trois mois en arrière et je n'en trouve aucun de la compagnie d'électricité!



Mlle GEORGETTE SANTERRE, fille de M. Philippe Santerre, décédé, et de Mme Laurent Lemieux et M. NORMAND MAROIS, fils de M. et de Mme Eleuthère Marois, de Saint-Ephrem, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera béni à l'église Saint-Louis de France, au mois d'août.

# NOS PARLEMENTAIRES à l'action

(par Jacques TREPANIER)



QUEBEC, 18. — L'hon. Maurice Duplessis a annoncé, hier soir, en Chambre, qu'une industrie lourde s'établira "très bientôt" dans la province de Québec.

M. Duplessis n'a pas dit quelle serait cette industrie. Il est peu probable qu'il s'agisse d'une industrie sidérurgique. Quelques instants auparavant, il déclarait que si le gouvernement provincial avait exigé des gens de l'Ungava l'établissement d'une industrie sidérurgique, "nous n'aurions pas ce développement. De plus, a-t-il ajouté, nous n'aurions pas au Canada un marché assez fort pour alimenter seul cette industrie et le marché américain nous aurait été fermé.

Le premier ministre a parlé à la suite de l'hon. Barrette, ministre du travail, qui présentait ses crédits pour l'exercice fiscal de 1957-58, et de M. René Hamel, chef intérimaire de l'opposition, qui a amorcé le débat en demandant à parler d'automation. M. Hamel ne s'est pas borné au sujet de l'automation; il a parlé de salaires, d'heures de travail, il a fait des comparaisons entre les échelles de salaires entre Ontario et Québec et il a parlé de chômage.

## L'HON. ANTONIO BARRETTE

Le ministre du Travail a brillamment défendu la situation ouvrière du Québec en rapport avec celle de l'Ontario. En réponse à M. Hamel qui avait cité des chiffres de salaires dans l'industrie manufacturière en Ontario, M. Barrette a mentionné des douzaines de catégories d'emplois, dans d'autres industries, où les salaires étaient plus élevés dans Québec que dans l'Ontario.

Sur le sujet de l'automation, M. Barrette a prédit que dans quelques années, dans les industries, sur mille employés, il y en aura 500 qui seront des ingénieurs, techniciens ou spécialistes, et 500 autres, des ouvriers de production.

"Nous verrons dans les usines des ingénieurs diplômés qui seront les compagnons de travail d'ouvriers de production. Et s'il reste encore des représentants de syndicats qui cherchent à entretenir des luttes de classe, ils perdront leur temps. Et quant au déplacement de la classe ouvrière, elle sera à peine perceptible".

## LES SALAIRES

L'hon. Barrette a déclaré que les employés de l'industrie manufacturière, dans la province de Québec, ne représentent qu'un pourcentage inférieur et que si l'on prend l'ensemble des travailleurs du Québec, c'est dans d'autres catégories qu'on les trouve, dans les mines, le transport, la forêt, etc.

Il y a 90.000 bûcherons dans la province et ils sont mieux payés que dans n'importe quelle autre province. "Quand on veut chercher des catégories d'employés mieux payés dans Québec qu'ailleurs, on les trouve à la douzaine", dit l'hon. Barrette.

Il a ajouté qu'il faut tenir compte, également, quand on fait des comparaisons de salaires avec l'Ontario, qu'il y a trois fois plus d'industries lourdes dans l'Ontario que dans Québec, "mais les progrès réalisés par la province de Québec dans l'industrie lourde sont plus considérables, depuis dix ans, que dans la province-sœur".

L'hon. Barrette a aussi dit qu'il est bon de retenir: "le nombre de catégories d'employés dont les salaires sont plus élevés est plus considérable dans la province de Québec que dans l'Ontario."

Il y a également les bénéficiaires qui comptent, tels que pensions, assurance-accident, etc.: d'après un relevé du Board of Trade de Montréal, a dit le ministre, la moyenne de ceux qui jouissent de bénéfices dans les industries de la métropole dépasse 92 pour cent.

Les crédits de l'hon. Barrette furent adoptés dans la soirée d'hier.

## PROGRES ET RECUL

Le premier ministre, qui a clos le débat, a dit que pendant 25 années, la province d'Ontario avait progressé alors que Québec avait reculé et que c'est pour cela qu'il avait fallu reprendre le temps perdu. Il a mentionné les progrès réalisés depuis dix ans, notamment les découvertes de gisements de minerais de titane, de cuivre et de fer. "L'exploitation a commencé sous le régime de l'Union Nationale.

"La province de Québec est un jeune pays qui va de l'avant au milieu de difficultés considérables. Nous n'avons pas de pouvoirs interprovinciaux, ni de pouvoirs interprovinciaux, nous avons des pouvoirs provinciaux". Ces pouvoirs, explique le premier ministre, ne permettent pas à la province de conclure des ententes en vue d'activités dépassant les bornes de la province. De là, l'impossibilité d'exiger de ceux qui développent l'Ungava l'établissement d'industries sidérurgiques. Et pourtant, ajoute-t-il, "jamais la province de Québec n'a bénéficié d'une politique aussi stable que sous l'Union Nationale."

## JUGES MUNICIPAUX DE MONTREAL

Le juge en chef de la Cour municipale de Montréal touchera désormais un traitement annuel de \$14,000 par année et les autres juges municipaux de la métropole, un traitement annuel de \$10,000. Une loi a été adoptée à cet effet hier après-midi. C'est le député de Jeanne-Mance, M. Maurice Casteau, qui en était le parrain.

M. Duplessis a déclaré, en marge de la présentation du projet de loi, qu'en le présentant, le gouvernement ne faisait que répondre au désir des autorités municipales de Montréal. C'est la ville qui paye les salaires, mais c'est le gouvernement qui nomme les juges, a dit M. Duplessis en réponse à une question de M. Hamel.

M. Hyde a suggéré que l'Assemblée donne à la cité de Montréal le pouvoir d'augmenter le traitement de ses juges. Le premier ministre a répliqué que Montréal n'avait pas voulu présenter de bill à la législature et n'avait fait aucune demande de la sorte. MM. Frank Hanley (ind. N.-D.-G.) Richard Hyde (lib.-Westmount-St-Georges) et Lucien Tremblay (U.N.-Maison-Neuve) ont aussi parlé lors de la présentation de ce projet de loi.

## CORRUPTION ET FRAUDE

En vertu de la loi sur la corruption et la fraude dans les affaires municipales, si un membre d'un conseil municipal se rend coupable d'un délit, la prescription pour poursuivre en justice un tel officier municipal commence dans les cinq ans du terme d'office au cours duquel le droit d'action prend naissance. De plus, en vertu de cette loi qui a été amendée hier après-midi, si ce membre est réélu après avoir commis un délit, la prescription ne commencera plus après le terme au cours duquel il avait commis son délit, mais après sa dernière réélection, quel que soient le nombre de fois qu'il aurait été réélu.

Selon le projet de loi adopté hier après-midi, la prescription commencera à courir dans tous les cas à la fin du terme durant lequel le délit a été commis.

La nouvelle loi s'applique pour le passé autant que pour l'avenir.

M. Hamel a demandé qu'elle ne s'applique que pour l'avenir. Le premier ministre a expliqué qu'il était en faveur de la sévérité de la loi, mais que son application en certains cas devenait inhumaine. "La prescription est une nécessité d'ordre public. Elle aide à éviter le chantage. Le chef de l'opposition aurait raison de demander que la loi ne s'applique que pour l'avenir s'il y avait des causes pendantes, mais il n'y en a pas".

M. Hyde a présenté un amendement dans le sens de la suggestion de M. Hamel, mais l'amendement fut battu par un vote de 15 à 61 et le projet de loi fut finalement adopté par le même vote renversé.

## L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

L'hon. Antoine Rivard, ministre des Transports et des Communications, a fait voter ses crédits pour 1957-58 après avoir donné à M. Dave Rochon (Lib.-St-Louis) force explications sur l'assurance-automobile obligatoire et non obligatoire, sur la sécurité routière, les révocations de permis de conduire, la police de la route, etc.

M. Rivard a dit que dans certains états américains, là où l'assurance automobile est obligatoire, les accidents de la circulation sont plus nombreux... Près de 5,000 permis de conduire ont été retirés dans Québec l'an dernier...

"La cancellation d'un permis de conduire est la mesure la plus efficace pour éveiller l'esprit de responsabilité du conducteur". Dans la province de Québec, depuis trois ans, en vertu de la loi, le juge qui passe un jugement peut suspendre le permis de conduire d'un automobiliste qui a causé un accident jusqu'à ce qu'il ait payé tous les dommages.

M. Rochon a suggéré la formation d'une commission qui étudierait les problèmes de la responsabilité financière des chauffeurs d'automobiles. "Est-ce qu'il y a une école pour les officiers de la circulation?" demanda-t-il.

M. Rivard. — "Oui et les cours recommenceront lundi prochain."

## LES AFFAIRES MUNICIPALES

Les crédits du ministère des Affaires municipales, de l'hon. Paul Dozois, ont été votés hier après-midi, sans trop de discussion. Le ministre a annoncé que la commission chargée de réviser le code municipal avait terminé son travail et qu'elle procédait maintenant à la révision de la loi des cités et villes. Les crédits de M. Dozois furent adoptés assez rapidement.

## LA ROUTE

### MONTREAL-ST-JEROME

Le premier ministre a annoncé, hier soir, avant l'ajournement de la Chambre à mardi prochain, que l'un des principaux projets de lois à être présentés à la Chambre était celui ayant trait à la construction de l'autostrade devant relier l'île de Montréal au nord de St-Jérôme.

Le projet est connu. M. Duplessis l'a annoncé à une couple de reprises à Montréal même durant sa campagne électorale en juin dernier.

On a appris ici que les expropriations en vue de la construction de cet autostrade sont terminées et que les travaux commenceront dès le printemps prochain.

## AUTRES PROJETS DE LOIS

Entre autres projets de lois qui seront soumis à l'étude au cours de la présente session, par le gouvernement, le premier ministre a mentionné, hier soir, une couple de lois ayant trait aux développements miniers, une autre portant sur des pensions aux députés et le projet de loi modifiant la loi sur la taxe sur les corporations.

L'hon. Onésime Gagnon, ministre des Finances, a annoncé qu'il

# "Aux provinces le droit de percevoir l'impôt sur les successions"

(Me Marcel Faribault)

QUEBEC, 18. (Pcf) — L'impôt successoral devrait être remis aux provinces, a déclaré, hier soir, Me Marcel Faribault, de Montréal, président et directeur général du Trust Général du Canada.

S'adressant aux membres de la Chambre de commerce de Québec, M. Faribault a signalé que l'impôt fédéral sur les successions fait l'objet de critiques méritées, dont un bon nombre sur le plan constitutionnel.

Ottawa, a-t-il souligné, ne l'a institué qu'en 1941, à la faveur de la guerre et sous le prétexte d'un contrôle de l'impôt sur le revenu, tandis que les provinces d'Ontario et de Québec l'appliquaient depuis 1892.

"Si l'on observe, a-t-il dit, qu'en principe l'affectation du produit d'un impôt doit tenir compte de

son origine elle-même, c'est donc dans le secteur provincial qu'il faut ranger l'impôt sur le capital qui frappe les successions."

## DOUBLE VIOLATION

M. Faribault a fait observer ensuite que la loi fédérale ne tient pas compte des lois civiles de la province de Québec. Il y a là, croit-il, une violation indiscutable de l'Acte de Québec, qui date de 1784, et du pacte fédératif de 1867, ces deux mesures assurant l'intégrité et le respect aux lois du Québec.

L'impôt fédéral sur les successions est d'autant plus discutable, a poursuivi le conférencier, que son rendement, à cet échelon, est insignifiant puisqu'il ne s'élève qu'à \$39,000,000 par année, et que le contrôle qu'il permettrait d'exercer n'est que pure illusion.

"Si l'on estimait pourtant, a-t-il ajouté, que cet impôt pourrait servir avantageusement à la péréquation entre provinces pauvres et riches, peut-être pourrait-il alors continuer d'être perçu en partie par le fédéral, mais à condition que les bases de la redistribution soient déterminées par les provinces."

## MANIE BUREAUCRATIQUE

Il n'est pas vrai, a affirmé M. Faribault, que seul l'Etat central soit en mesure de stimuler l'économie du pays.

Il a dénoncé la manie bureaucratique qui consiste à supprimer les difficultés par des amendements à la loi de l'impôt sans aller au fond des choses. Il s'est demandé si peu à peu, dans certains cas, la bureaucratie n'est pas en train de se substituer à l'intention première du législateur.

M. Faribault a donc réclamé fortement que le fardeau du contribuable soit allégé, celui du père de famille en particulier, par une augmentation des dégrèvements pour les enfants à charge, en matière d'impôt sur le revenu comme dans le cas des successions.

"Une révision des exemptions s'impose, si l'on veut, dans un esprit d'élémentaire justice, restituer à l'individu l'initiative de sa propre existence."

# Les employés de garages tiennent à cette assurance

QUEBEC, 18. (Pcf) — Les employés de garages de Québec ont décidé jeudi soir de conserver leur plan actuel d'assurance-santé et d'assurance-vie en dépit du fait qu'ils devront personnellement déboursier davantage. Le nombre d'employés contribuant à ce plan est d'environ 1,300.

Les membres du syndicat catholique des employés de garages (CTCC) ont pris cette décision après que leurs employeurs eurent annoncé qu'ils ne contribueraient plus à ce plan, précisant qu'ils avaient l'intention d'en établir un autre. Les employeurs ont fait connaître leur décision dans une lettre adressée à tous leurs employés. On y disait ne pouvoir fournir immédiatement les détails du nouveau plan.

Les syndiqués ont accepté de porter leur cotisation syndicale de \$2 à \$3 par semaine afin de compenser la perte de la contribution patronale. Les employeurs cesseront de contribuer au plan à compter du 31 janvier.

# Pension aux députés

QUEBEC, 18 — (Pcf) — Le premier ministre Duplessis a annoncé hier que son gouvernement présentera un bill prévoyant l'établissement de pensions pour les 93 membres de l'Assemblée législative de Québec. Il n'a pas fourni de précisions.

Les députés aux Communes bénéficient de pensions.

**Au Sénat**

# Changements radicaux à la loi du divorce!

OTTAWA, 18. (PCF) — Le sénateur Arthur Roebuck propose d'apporter des changements radicaux à la procédure suivie au comité des divorces du Sénat afin de l'adapter aux exigences modernes des tribunaux et d'éliminer ce qu'il appelle des "exécrales" plaidoiries publiques.

La principale recommandation du rapport que le sénateur libéral de l'Ontario a déposé hier à la Chambre haute vise à obliger les personnes qui sollicitent des divorces parlementaires à identifier dans leurs requêtes le complice du défendeur ou de la défenderesse. Ils seraient en outre requis d'indiquer l'heure et le lieu où l'adultère a été commis par le défendeur ou la défenderesse.

Le rapport a été préparé par M. J.-F. MacNeill, greffier du Sénat; M. E.-Russell Hopkins, secrétaire-légiste, et M. Harvey Armstrong, chef de la division des comités sénatoriaux.

Ils avaient été chargés d'étudier

la procédure, qui n'a presque pas été modifiée depuis 50 ans, le sénateur Roebuck ayant protesté contre la vétusté des procédures, soulignant qu'il importait de l'adapter aux conditions nouvelles.

Les changements proposés ont été préalablement approuvés mardi par le comité des divorces du Sénat qui est saisi des causes du Québec et de Terre-Neuve, les deux seules provinces sans cours de divorce. Le Sénat sera saisi formellement du rapport mardi prochain.

On sait que la pratique suivie jusqu'ici au Sénat consiste à n'accorder le divorce que si l'adultère est prouvé. Les deux provinces soumettent environ 400 requêtes par année.

L'avantage principal de la nouvelle procédure, a dit le sénateur Roebuck, nouvelle procédure qui entrerait en vigueur le 1er septembre prochain, c'est qu'une personne identifiée comme complice

du défendeur ou de la défenderesse aurait l'occasion de défendre sa réputation. Ainsi, tous les co-défendeurs seraient notifiés à l'avance de l'accusation.

**PROCEDURE ACTUELLE**

La procédure actuelle n'oblige pas le requérant à identifier le complice de l'adultère; il peut aussi alléguer que l'adultère a été commis en divers lieux à diverses heures.

Dans le passé, toutefois, le comité a fréquemment demandé au requérant de nommer le co-défendeur. Mais cette pratique n'autorisait pas les personnes accusées à se défendre puisque celles-ci n'étaient pas prévenues à l'avance.

Même si le nom du complice n'est pas connu le requérant pourra néanmoins soumettre sa demande, mais il devra prouver que tous les efforts ont été tentés pour connaître le nom et l'adresse de la personne accusée.

Par ailleurs, le défendeur et le co-défendeur devront établir une déclaration concise des faits s'ils désirent s'opposer à une requête de divorce.

# La Commission d'enquête sur le litige du rail est formée

OTTAWA, 18. (PCF) — Une Commission royale, composée de trois membres, enquêtera sur le litige qui causait dernièrement une grève au Pacifique Canadien. Le premier ministre, M. St-Laurent, a annoncé la nouvelle aux Communes, hier.

Il a précisé que le juge Roy L. Kellock, de la Cour suprême du Canada, est le président de cette commission et que les deux autres membres sont le juge Campbell C. McLaurin, chef de la division des procès à la Cour suprême de l'Alberta, et le juge Jean Martineau, de Montréal, juge de la Cour du Banc de la Reine dans le Québec.

Le président de la Commission est un juriste qui s'y connaît bien en matière de différends entre employés ferroviaires et sociétés ferroviaires.

En 1950, après que le Parlement eut ordonné aux employés ferro-

vaires en grève de retourner au travail, le gouvernement nomma le juge Kellock arbitre du différend et lui donnait le pouvoir de déterminer quelles devaient être les clauses définitives et exécutoires du règlement.

**LE JUGE KELLOCK**

De plus, en 1954, le juge Kellock était président d'une commission de conciliation formée à la suite d'un nouveau différend entre les mêmes parties. Les syndicats rejetèrent le rapport de cette commission et menacèrent de faire la grève, mais le gouvernement intervint et il n'y eut pas d'arrêt de travail.

Enfin, le juge Kellock a dirigé une enquête royale sur les émeutes qui se produisirent à Halifax, en 1945, le jour de la Victoire, et de 1945 à 1946 il a été membre de la Commission royale sur l'espionnage.

Il est âgé de 63 ans.

Le juge McLaurin, qui a le même âge, a été membre, de 1944 à 1946, d'une commission royale d'enquête sur les problèmes de l'industrie du charbon.

Le juge Martineau, qui est âgé de 62 ans, est un ancien président du Barreau de la province de Québec et du Barreau de Montréal et il a été l'un des leaders de l'Action Libérale Nationale.

**M. DIEFENBAKER**

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré pour sa part que le choix des commissaires devrait rejouer tout le monde.

Le juge Kellock, a-t-il dit, est particulièrement compétent dans les questions du genre et l'on peut se fier à son jugement.

M. Diefenbaker a demandé ensuite au gouvernement s'il avait fait connaître à la compagnie ou au syndicat les modalités du mandat de la Commission. Il a expliqué qu'ainsi, il y aurait plus de chance que les intéressés acceptent de part et d'autre les recommandations de la Commission. Ces recommandations, on le sait, n'engagent pas légalement les parties.

A cela, M. St-Laurent a répondu qu'en fait il n'a pas exposé aux requérants le détail du mandat de la Commission. Il a ajouté cependant qu'il a assisté à une réunion qui, la semaine dernière, a abouti au règlement d'une grève. Dans ce cas, a-t-il souligné, les modalités du règlement étaient comprises dans le détail de l'arrêté ministériel.

Le différend qui opposait la compagnie à la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotive avait provoqué une grève qui a duré neuf jours. Cette grève s'est terminée vendredi dernier, les deux parties en cause ayant alors accepté la proposition du gouvernement qui visait à établir une commission d'enquête.

On sait que le Pacifique-Canadien veut supprimer les chauffeurs à bord des locomotives diesel, dans les trains des marchandises et dans les cours de triage. Le syndicat refusait cette mesure.

Un arrêté ministériel autorise la Commission à embaucher tout le personnel nécessaire et à se procurer tout l'appui technique voulu, soit auprès de la Commission des Transports, soit en s'adressant à tout autre organisme de l'Etat fédéral.

A Montréal, le directeur de la Fraternité, au Canada, a fait observer que la composition de la Commission suit d'"assez près" les conclusions qui se dégagent des entretiens qu'il avait eus avec M. St-Laurent.

"Il me semble que les personnes choisies constitueront un organisme tout à fait satisfaisant."

M. Gamble a précisé qu'il attend qu'on l'avise de la formation officielle de la Commission, et des circonstances dans lesquelles elle siégera.

Quant à la direction du Pacifique Canadien, elle a déclaré qu'elle n'a aucun commentaire à faire pour le moment.

# Les dépenses de voyage des membres du Cabinet

OTTAWA, 18. (PCF) — Durant la dernière année financière du gouvernement, celle de 1955-56, les dépenses de voyage des 19 membres du cabinet fédéral se sont totalisées à \$43,732, révèlent les Comptes publics.

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a reçu le plus gros montant: \$7,111 et le ministre des Transports, M. Marler, le plus faible, soit \$577.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, un globe-trotter — il visita la Russie et le sud de l'Asie durant cette période — a reçu pour ses dépenses de voyage \$2,129, soit moins que n'en ont reçu six autres ministres.

Le premier ministre, M. St-Laurent, a présenté pour ses voyages un compte de seulement \$994, et l'entretien de sa résidence officielle de la rue Sussex, à Ottawa, a coûté aux contribuables \$22,615. Le premier ministre avait été autorisé à dépenser à cette fin \$25,000.

Les dépenses de voyage des députés se sont élevées à \$18,491 et celles des sénateurs à \$5,344.

Le ministre des Pêcheries, M. Sinclair, a reçu deux chèques: l'un de \$2,587, pour son voyage officiel à Moscou et en Sibérie, en 1955; l'autre, de \$2,080, pour avoir représenté le Canada à Moscou, la même année, à une réunion de la Commission internationale de l'industrie baleinière.

Les ministres reçoivent chacun

une indemnité totale de \$25,000 par année et le premier ministre en reçoit une de \$35,000 par année; ces chiffres comprennent leur indemnité de député.

**LA LISTE**

Voici la liste des montants versés aux divers membres du cabinet à titre de dépenses de voyage durant l'année financière 1955-56: \$7,111 au ministre de l'Agriculture, M. Gardiner; \$4,667 au ministre des Pêcheries, M. Sinclair; \$3,438 au ministre des Anciens Combattants, M. Lapointe; \$3,322 au ministre du Travail, M. Gregg; \$2,960 au ministre de la Défense, M. Winters; \$2,129 au ministre des Affaires extérieures, M. Pearson; \$2,126 au ministre des Ressources, M. Lesage; \$2,099, au ministre des Mines, M. Prudham; \$2,056 au ministre de la Justice, M. Garson; \$2,021 au ministre du Commerce, M. Howe; \$1,888 au ministre des Finances, M. Harris; \$1,542 au ministre du Revenu National, le Dr McCann; \$1,348 au ministre de la Santé et du bien-être social, M. Martin; \$1,250 au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Pickersgill; \$994 au premier ministre, M. St-Laurent; \$719 au Solliciteur général, M. Macdonald; \$600 au Secrétaire d'Etat, M. Pinard; \$577 au ministre des Transports, M. Marler.

# Sur la scène parlementaire

OTTAWA, 18. (PCF) — La société Trans-Canada Pipe Lines Limited prévoit qu'elle aura complété le pipe-line de gaz naturel depuis l'Alberta jusqu'à Winnipeg à la fin d'août ou au début de septembre.

Le ministre du Commerce, M. Howe, a annoncé la nouvelle hier aux Communes. Il a ajouté que la compagnie n'entend pas aménager un embranchement jusqu'à la ville manitobaine d'Emerson, sur la frontière canado-américaine, en raison des difficultés qu'elle éprouve à obtenir un permis d'exporter le gaz naturel aux Etats-Unis.

Le ministre du Commerce est d'avis que la mise en valeur des sables pétroliers de l'Alberta septentrional n'est pas justifiée pour l'instant. M. Howe a expliqué qu'à son sens les sables de cette nature constituent plutôt une "réserve pour l'avenir". Il répondait ainsi à la question de M. Howard Green, député conservateur-progressiste de Vancouver-Quadra, qui cherchait à connaître l'opinion du ministre sur le prétendu projet du premier ministre de Grande-Bretagne M. Macmillan. Celui-ci envisagerait un programme d'exploitation des sables pétroliers dont on évalue les richesses à 200,000,000,000 de barils de pétrole. Les connaisseurs y voient la plus grande source de pétrole encore inexploitée. Le prétendu projet comporterait la création d'une commission anglo-américano-canadienne pour étudier les possibilités d'extraction et l'aménagement d'un pipe-line jusqu'au Lac Supérieur. Le Canada aurait été informé du projet.

Le ministre de la Justice croit

savoir que les rapports de deux commissions royales d'enquête sur des questions légales afférentes au Code criminel seront peut-être rendus publics prochainement. C'est le juge en chef J. C. McRuer de la Cour Suprême d'Ontario qui a présidé les deux commissions: l'une sur l'opportunité d'autoriser un inculpé à invoquer l'aliénation mentale dans les causes criminelles; l'autre sur les criminels sexuels psychopathes.

M. Albert Lavigne, député libéral de Stormont aux Communes, a proposé hier d'augmenter les allocations familiales afin de rétablir le pouvoir d'achat qu'elles conféraient aux allocataires en 1945, date à laquelle fut votée la loi qui les établissait. M. Lavigne a souligné qu'en 12 ans, le coût de la vie avait considérablement augmenté pour la famille moyenne. "Avant tout, a-t-il conclu, le gouvernement doit penser aux êtres humains".

M. Marler a déclaré hier que le gouvernement songe à réviser la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes. En réponse à une question que lui avait posée M. George Hees, le ministre des Transports a précisé qu'il ne pouvait en dire davantage pour l'instant.

Le Révérend Dan Melvor, qui est âgé de 83 ans, a annoncé son intention hier de prononcer un discours sur l'avantage qu'il y aurait à majorer les allocations mensuelles versées aux aveugles. Mais le député libéral de Fort William s'en est bien gardé car, a-t-il dit, "ce sera dans le budget..." Cette déclaration porte les observateurs à penser que le Révérend Melvor a laissé sortir le chat du sac...

M. F.-D. Shaw, député créditiste de Red Deer, s'oppose à l'emploi des deniers publics pour financer le voyage de M. Douglas Leiterman en Nouvelle-Zélande. Ce dernier, attaché au bureau d'Ottawa de la Southam News Service, a accompagné le ministre de la Santé, M. Martin, dans son voyage. Le journaliste a du reste déclaré, hier soir, qu'il occupait dans l'aérobis du ministre l'un des six sièges vacants mis à la disposition des agences de presse. "Toutes mes autres dépenses étaient, naturellement, défrayées par les journaux".

Un député libéral, de Terre-Neuve, a suggéré, hier, aux Communes que les chemins de fer canadiens soient considérés comme des services d'utilité publique. "Puisque les compagnies ne sont pas des entreprises fondamentalement saines au point de vue économique, a dit M. C.-W. Carter, et comme elles ont des fonctions beaucoup plus importantes que des simples fonctions économiques, j'estime qu'il serait préférable de les considérer comme des services d'utilité publique".



**LE JUGE ROY L. KELLOCK** (à gauche) de la Cour Suprême du Canada, président de la Commission royale qui étudiera la dispute relative aux chauffeurs de locomotive du Canadien Pacifique, et le juge Jean Martineau (à droite) de Montréal, de la Cour du Banc de la Reine du Québec, membre de cette commission. Le troisième membre de la commission royale est le juge en chef Colin Campbell McLaurin, de Calgary, chef de la division des procès de la Cour Suprême d'Alberta.

# Embâcle sur le Saint-Laurent

Si la température le permet, les brise-glace D'Iberville, Ernest-Lapointe et N.B.-McLean, tous trois propriété du ministère fédéral des Transports, se mettront à l'œuvre aujourd'hui en aval de Trois-Rivières.

Comme hier il faisait un peu moins froid que la veille, le fleuve a cessé de se gonfler en face de l'île de Montréal, ce qui est de nature à rendre plus facile le travail des brise-glace.

Ceux-ci tenteront de briser un embâcle en aval de Trois-Rivières. C'est cet embâcle qui vient de causer des inondations sur la rive sud en face de l'île de Montréal.



Au Saint-Denis

## Christophe Colomb

(par Maurice HUOT)

La troupe Barrault-Renaud a présenté hier soir au Saint-Denis le **Christophe-Colomb** de Paul Claudel, avec musique de scène de Darius Milhaud. Du point de vue spectacle, cette oeuvre marque le grand effort de la présente tournée.

Nous croyons que cette représentation initiale d'hier soir a remporté les suffrages de la salle. Les artifices de la scène, de la musique, et même du cinéma se sont conjugués ici pour donner toute l'ampleur et la résonance voulue à l'hommage rendu par Claudel au découvreur de l'Amérique et par-dessus lui, à tous les découvreurs et hommes de génie qui ont souffert pour remplir leur mission.

Le parallèle établi par Claudel entre l'Arche de Noé et le vaisseau de Colomb, est une des grandes choses du texte de l'auteur de l'**Echange**, de **Partage de Midi** et de l'**Annonce Faite à Marie**. La mystique de Claudel est pleinement étayée ici.

La mise en scène de Barrault est quelque chose de grandiose, dominée par cette voile qui est comme un symbole de l'idéal et de la Foi de Colomb. Le concours du cinéma pour illustrer certains textes comme la Création de la terre et autres passages est bienvenu.

L'emploi d'un explicateur et de chœurs dans le style antique, ajoutée à la beauté de la présentation de cette oeuvre fertile en grandes leçons de portée universelle.

Les acteurs bien disciplinés, les chœurs bien exercés, la musique stimulante de Milhaud tout était bien en place, et la pièce a progressé sans accrochage comme une immense machine bien huilée.

Des éclairages variés ont aidé à créer l'atmosphère voulue.

Des scènes comme la révolte des marins, la découverte de la terre, le retour de Colomb disgracié et enchaîné au grand mât, la tempête, ont été autant de réusites, de même que plusieurs tableaux courts comme le conseil du Roi d'Espagne, la scène des dieux mexicains si haute en couleur, la prière de la Reine Isabelle, sa mort, etc.

Le **Christophe-Colomb** de Claudel est surtout une fête de l'esprit mais sa présentation physique est aussi une joie pour l'oeil et l'ouïe.

Pour Claudel, la découverte de l'Amérique est plus qu'un exploit géographique, une aventure si belle qu'elle soit humainement parlant. C'est la réunion des diverses parties du globe sous le signe de la Croix du Christ et de

la Colombe figurant l'Esprit Saint. Mais la découverte de l'Amérique ne signifie pas dans l'esprit de Colomb selon Claudel l'installation du Paradis sur terre, il y a aussi les forces du mal qui jouent et que prévoit le découvreur dans la très belle scène de la Conscience. Barrault s'est élevé à la hauteur de son rôle difficile en Colomb à travers les trois phases du jeune découvreur plein d'ambition, du chef plein de volonté qui mate les hommes effrayés par la mer et la vie, et enfin du martyr de par l'injustice et l'incompréhension des hommes. Madeleine Renaud avait vraiment le port d'une reine en Isabelle. Pierre Bertin fut un explicateur idéal avec sa diction superbe et ses attitudes très nobles en scène.

Jean Desailly fut effectif, en défenseur. Jean Juilliard s'est heureusement multiplié en plusieurs emplois: le Roi, le Major-dome, le cuisinier, un sage, un officier. A chacun, il a apporté une note très personnelle.

Nous voudrions ici féliciter tous les participants car tous, petits ou grands rôles ont contribué à la solidité de l'édifice théâtral en cette oeuvre qui dépasse les cadres du théâtre ordinaire, en cet oratorio devrait-on dire, qui a créé grande impression. Marcel Laurencelle a assemblée un chœur bien réglé et Jean Gitton a tiré bon parti de l'orchestre et de la musique de Milhaud. Mais on sent que tout cela avec des moyens encore plus élaborés pourrait devenir plus significatif et impressionnant encore. On ne semble pouvoir épuiser toute la force d'une telle machine qu'avec un orchestre et des chœurs encore plus vastes.

Avec les moyens utilisés ici la troupe Barrault obtient le maximum d'effets. Il faut voir ce **Christophe Colomb** de Claudel. On se doit de s'élever parfois vers ces cimes où souffle l'esprit.

## Pas de cause pour ce jury

SHERBROOKE, 18. (PCF) —

Un fait sans précédent dans les annales judiciaires a été enregistré dans le district de Saint-François quand le corps de jury de langue anglaise assigné aux Assises criminelles a été renvoyé sans entendre la moindre cause. Le rôle comportait deux causes impliquant des accusés de langue anglaise et tous deux ont reconnu leur culpabilité.

## Le cinéma

### "Slander"

(par Maurice HUOT)

La compagnie MGM a mis sur le marché un film destiné à exposer les menées de certains magazines à scandales dont les éditeurs vivent grassement de la réputation des personnes en vue.

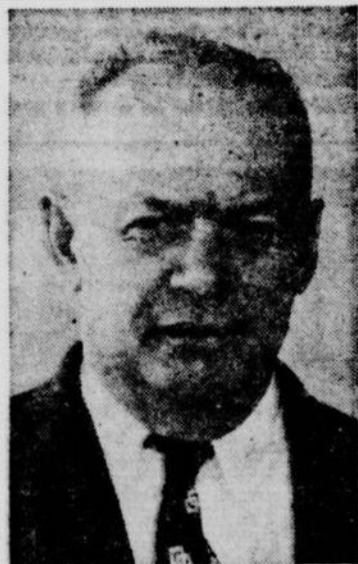
Ce film, intitulé "Slander", met en vedette Van Johnson, Ann Blyth et Steve Cochran. Ce dernier incarne le type d'éditeur ayant à son emploi une série d'indicateurs appelés pompeusement et fort mal à propos "journalistes", lesquels s'acharnent à déterrer des scandales pour exercer d'affreux chantages sur des artistes.

Un jour, notre éditeur, qui est représenté dans le film comme quelqu'un qui ferait n'importe quoi pour gagner un dollar, se met en tête de ternir la réputation d'une actrice et de fouiller son passé, apparemment sans tache, pour la détruire.

A cette fin, il vise du même coup un ex-convict qui s'est amendé, et qui gagne sa vie à la TV en vendant des céréales avec un programme de marionnettes. Cet artiste est incarné par Van Johnson. Cochran commence par s'attaquer à la femme de Johnson en lui rappelant que son époux est un sorti de prison pour une faute de jeunesse commise alors qu'il habitait un quartier pauvre de New-York. Cet aventurier du journalisme crapuleux menace Van Johnson de révéler ce passé s'il ne donne pas des renseignements sur une supposée faute commise par l'actrice qu'il vise.

Johnson refuse de révéler une faute de jeunesse commise par une voisine de son quartier où lui et elle vécurent leurs premières années. Tout en refusant de commettre cette mauvaise action, même pour sauver son programme de TV, Johnson dit son fait au voleur de réputation et le gifle d'importance dans son bureau. Cochran publie l'article contre Johnson, ne se doutant pas que, par une série d'événements à la chaîne, il plongera les Johnson dans le deuil, car le fils de Johnson est ensuite, à l'école, l'objet de quolibets malicieux de ses compagnons de classe. L'enfant devient tellement nerveux que voulant échapper un jour à ses camarades qui l'investissent, il se sauve et roule sous un camion en face de l'école.

La mère de l'éditeur véreux, qui n'a jamais approuvé les méthodes de s'enrichir de son fils, n'en pouvant plus de ses méfaits, lui tire une balle dans le dos. A ce moment, Cochran venait de communiquer par téléphone avec ses subalternes et leur confiait



**AUTEUR SPIRITUEL** — Albert Gervais qui vient de publier, dans la collection des Fondateurs de l'Eglise canadienne, un ouvrage intitulé: "La Sainte Famille dans notre vie". C'est, en effet, aux origines du Canada que remonte l'histoire de cette dévotion, alors que Monseigneur de Laval protégeait les pionniers épars et craintifs en les groupant en une famille unie et serviable.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

**DEUX COMIQUES** — Mickey Rooney et Red Skelton, deux fameux comiques de la scène, de l'écran et de la TV américaine, sont ici photographiés ensemble. Skelton, le jour où cette photo fut prise, devait paraître à la TV malgré qu'il avait appris peu avant que son fils, Richard, âgé de 9 ans, était atteint d'un mal incurable. Skelton a joué quand même. Pour un comédien, il n'y a pas d'excuse qui vaille à l'heure du spectacle: le rideau doit se lever.

que le tirage de sa feuille à scandales augmenterait à des milliers d'exemplaires de plus à cause de la publicité que lui donneraient les autres journaux en annonçant la mort du fils de l'artiste.

Nous croyons que "Slander" est un film de croisade, bien qu'il soit poussé au plus noir et verse dans le gros mélo. Les artistes de Hollywood ont été souvent l'objet de commentaires plus ou moins flatteurs dans une certaine presse, et on croit que plusieurs se réjouiront que certains aventuriers de l'imprimé attrapent une dénonciation publique par l'écran. Indépendamment de l'aspect social du film, c'est aussi un film essentiellement commercial, car il y a des millions de lecteurs de ces magazines à scandales.

Johnson est pathétique dans le rôle de la victime du chantage. Cochran incarne avec conviction tout le cynisme de l'éditeur qui ne voit que profits et réputation détruites sous prétexte de dire la vérité, même celle qu'il ne faut pas dire, car elle ne fait alors que du tort et pas de bien.

Le producer, Armand Deutsch, le directeur Roy Rowland, et le scénariste, Jerome Weidman, ainsi que tous ceux qui ont participé à ce film ont fait acte de courage et de salubrité publique en tournant cette histoire macabre. On espère que le film fera réfléchir certains lecteurs sur les conséquences des publications qui vivent de la réputation d'autrui, sous le fallacieux prétexte d'éclairer et d'informer.

Ce film sera à l'affiche du Princeps dans la semaine du 25 janvier.

### UN CONSEILLER TECHNIQUE HAUTEMENT QUALIFIE

Leo Joannon a choisi pour cadre de son film "L'homme aux clés d'or" (Prod. Régina-Filmsonor-Del Duca-Cinéma et Télévision), l'hôtel de Monte-Carlo où il descend depuis de longues années chaque fois qu'il veut écrire en toute tranquillité des scénarios. Il connaît donc très bien le portier qu'incarne Pierre Fresnay. Joannon a d'ailleurs pris comme conseiller technique de son film: M. Gillet, le président de l'Association Internationale des Clés d'Or.

## Pipe-line pour le gaz naturel

QUEBEC, 18. (PCF) — Le Comité des bills privés de l'Assemblée législative a autorisé hier la compagnie "Le Gaz provincial du Nord du Québec" à aménager et à exploiter un pipe-line qui acheminera le gaz naturel de l'Ouest du pays dans le nord-ouest du Québec, en approuvant un bill à cet effet.

Le président de la compagnie est M. Ralph K. Farris, de Vancouver. Ses représentants ont fait savoir au Comité des bills privés que l'entreprise se propose de conclure les accords nécessaires avec la Northern Ontario Natural Gas pour se procurer le combustible naturel à la frontière ontarienne en vue de le distribuer dans les régions de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi.

Aux termes du bill, la compagnie est autorisée à faire l'acquisition des terres nécessaires pour la construction du pipe-line soit par achat, soit par expropriation. Dans ce dernier cas, les indemnités seront fixées par la Commission provinciale de l'électricité. De toute façon, les expropriations ne pourront s'effectuer sans l'approbation du cabinet provincial.

## Blessures fatales

QUEBEC, 18. (PCF) — Une enfant de 7 ans, Diane Marcotte, de Val-Alain, a succombé hier soir aux blessures subies 11 mois plus tôt lorsqu'elle avait été heurtée par une voiture à peu de distance de sa demeure.

## "Les Trois Mousquetaires" avec le Théâtre-Club

Le deuxième spectacle de la saison du Théâtre-Club débutera le 30 janvier au Monument National: "Les Trois Mousquetaires" d'Alexandre Dumas, dans une adaptation nouvelle de René Maurice Picard et une mise en scène de Jacques Létourneau.

La pièce sera jouée tous les soirs à 9 h., excepté le lundi. On notera qu'il y aura une représentation le dimanche soir, ce qui est une nouveauté au Monument National.

Les samedis 2 et 9 février à 2 h. 30, les dirigeants du Théâtre-Club donneront deux matinées à prix réduits auxquelles les étudiants sont cordialement invités à

assister. Le spectacle dynamique, vivace, plein de duels, de scènes épiques, de mouvement que constitue "Les Trois Mousquetaires", devrait séduire toute la jeunesse.

Ajoutons, enfin, que l'oeuvre s'adresse à tous les publics et que ce spectacle est un spectacle pour toute la famille. Le spectateur aimera voir revivre les héros légendaires de Dumas sous les traits de ses comédiens préférés de la télévision (Monique Lepage, Ginette Letondal, Monique Miller, Paul Berval, Georges Carrère, Jacques Létourneau, Gilles Pelletier, etc...) dans une mise en scène étourdissante de rythme et de couleur.

Mots  
Croisés  
de la  
"Patrie"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui a du talent (fém.).
- 2 - Grasseuse - En les.
- 3 - Qu'on apporte en naissant - Gamin de Paris.
- 4 - Chemin de halage - Assemblée.

Solution du problème d'hier

C	I	V	I	L	I	S	A	B	L	E
L	O	I	N	N	O	I	R	P		
O	S	E	T	T	U	R	I			
I	N	R	I	S	A	C				
S	A	L	E	M	A	T	U	R	E	
O	I	L	R	I	T	E	S			
N	I	E	T	O	N	S				
N	O	R	D	E	N	T	E	B		
A	S	I	N	E	O	L	I	E		
G	E	S	T	E	S	R	U	S	E	
E	R	E	T	E	T	E	O			

VERTICALEMENT

- 1 - Artisan qui fait des outils en fer.
- 2 - Qui semble faire corps avec un autre - Note de la gamme.
- 3 - Plante textile - Qui sonne.
- 4 - Ergot des coqs - Onze.
- 5 - Négation - Expulser, retrancher.
- 6 - Sorte de caleçon bouffant des danseuses - Titre anglais - Démonstratif.
- 7 - Atelier, manufacture - Couper en deux avec une scie.
- 8 - Père d'Andromaque - Article espagnol.
- 9 - Atome gazeux électrisé - Humeur aqueuse qui sort par les pores de la peau.
- 10 - Pronom personnel.
- 11 - Point cardinal - Arbre de la famille des rosacées.

Fruits et légumes  
au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

- Pommes:** Mar. tranquille, McIntosh "C" 2.00-2.50, pommes d'entrepôt frigorifique, belles 2.50-3.00 le minot.
- Ail:** Mar. tranquille, de 25 à 35¢ la tresse suivant la grosseur.
- Betteraves:** Mar. inc. 1.25-1.50 pour 50 lb.
- Carottes:** Mar. ferme, 1.15 à 1.25 pour 50 lb.
- Choux:** Mar. ferme, 1.15-1.25 pour 50 lb. choux chinois 1.00-1.25 la douz.
- Navets:** Mar. plus ferme de 1.00 à 1.25 pour 50 lb.
- Oignons:** Mar. tranquille, type espagnol 1.60-1.75, rouges 1.50, jaunes 1.50-1.75 pour 50 lb.
- Panais:** Mar. ferme, 1.25 le minot.
- Poireaux:** Mar. ferme, gros 75-1.00, petits 25-50¢ la douz.
- Salsifis:** Mar. tranquille, 1.25 la douz. de pqts.

Grains stables au  
Winnipeg Exch.

WINNIPEG, 18. (PCF) - Le seigle a perdu du terrain jeudi, à Winnipeg, à la Bourse des céréales. Les autres grains ont fait preuve de fermeté.

Au nombre des derniers chargements de blé canadien destiné à des pays étrangers se trouvent les suivants: 380.000 boisseaux vendus à la Suisse; 330.000, au Japon; et 115.000, au Royaume-Uni.

**AVOINE:** mai, inchangé à 78¼; juillet et octobre, non traités. — **ORGE:** mai, inchangé à 1.05½; juillet, inchangé à 1.02½; octobre, ¼ plus haut à 1.01¼. — **LIN:** mai, 1½ plus haut à 3.19½; juillet, 1¼ plus haut à 3.10¼; octobre, non traité. — **SEIGLE:** mai, ½ plus haut à 1.38¼; juillet ¼ plus haut à 1.36½; octobre, ½ plus bas à 1.35½.

Nouvelle gare

"Heath Steele", le nom d'une mine de cuivre du Nouveau-Brunswick qui sera prochainement reliée par un nouveau chemin de fer de 23 milles à la voie principale du Canadien National entre Montréal et Halifax, près de Newcastle, sera donné à la gare de cet important centre d'exploitation cuprifère.

Les travaux de construction du nouvel embranchement ont débuté en septembre dernier et se poursuivront ininterrompus jusqu'à la fin de 1957, date prévue de sa mise en service. Plus d'un million de verges cubées de terre devront y être déplacées pour faire place au rail. Outre du minerai, la nouvelle voie servira au transport de produits forestiers, abondants dans cette région.



Journée avicole au Salon National de l'Agriculture

Pour la quatrième année consécutive, la Coopération Avicole du Québec, en collaboration avec le Comité des Industries Avicoles, organise, à Montréal, à l'occasion du Salon National de l'Agriculture, une journée éducative pour les aviculteurs. Cette année, cette journée a été fixée au mardi, 12 février, et les séances d'étude se dérouleront à la salle du Palais du Commerce sous la présidence de M. Jean-Paul Déry, président de la Coopération Avicole. Le midi, à l'issue d'un lunch officiel au restaurant "Chez Butch Bouchard", une grande manifestation marquera le couronnement de la reine de l'aviculture.

Sous le thème général LE QUEBEC AVICOLE, on a élaboré un programme qui intéressera tous les producteurs à quelque secteur qu'ils appartiennent: couvoirs, postes de mirage, éleveurs R.O.P., producteurs de dindons, spécialistes des poulets de grill, producteurs d'œufs, etc. Les aviculteurs présents auront en outre l'avantage d'assister à la grande première du film récemment réalisé chez nous "Les aviculteurs à l'étude et en voyage". Un forum sur l'alimenta-

tion "Nourritures modernes, un revenu ou une surcharge pour le producteur", permettra à un groupe d'experts, de discuter de la valeur respective des moulées médicamenteuses, granulées, en cubes, enrichies d'antibiotiques, etc.

On commentera aussi les résultats du premier concours de poussins et de dindonneaux d'un jour qui se tient dans Québec, à l'occasion du Salon de l'Agriculture. Il sera aussi question de l'identification des produits avicoles du Québec et du travail de nos associations avicoles. Enfin, une partie du programme a été réservée aux dames et elles pourront assister à diverses démonstrations sur les multiples manières d'apprêter la volaille.

Au nombre des personnes qui prêtent leur concours à la réalisation de cette journée qu'aucun aviculteur ne voudra manquer, citons: MM. Martial Tardif, président du Conseil provincial de l'Aviculture, Jacques de Broin, président du Comité des Industries Avicoles, Jean-Baptiste Roy, secrétaire de la Coopération Avicole du Québec, Noé Hénault, inspecteur général des produits avicoles, J.-Ubaldo Pilon, chef de la division de l'Aviculture, Mlle Eveline Leblanc, technicienne du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Laurent Foisy, inspecteur surveillant, P. H. Marsot, secrétaire de l'Association R.O.P., Gervais Vircent, agronome et aviculteur, le professeur Adhémar Graton, de l'Institut Agricole d'Oka, Alcide Lacharité, aviculteur, le Révérend Frère Laurent, O.C.R., le Dr Roland Poirier, généticien, Lionel Ducharme, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière et autres.

Prix stables au  
marché du bétail

Les prix des bovins étaient stables ou en baisse jusqu'à \$1.50, cette semaine, sur les marchés à bestiaux de Montréal. Les veaux étaient généralement stables; les porcs étaient stables allant jusqu'à \$1.50 de moins; les agneaux et moutons étaient inchangés.

**Bouvillons et taures:** Bouvillons mélangés bons et choix \$19 à \$19.50; moyens et bons \$18 à \$19; moyens \$15.50 à \$17.50, quelques-uns jusqu'à \$18; communs \$12 à \$15. Taures moyennes \$11.50 à \$14, quelques-unes de bonne qualité à \$15, communes \$7.50 à \$11.

**Vaches:** Bonnes \$11.00 à \$11.50, meilleures \$12.00, quelques unes \$12.25, moyennes \$9.50 à \$10.50, communes \$8.50 à \$9.50, très communes \$7.00 à \$8.50.

**Taureaux:** Bons \$12.50 à \$14.00, quelques-uns jusqu'à \$15.00, communs et moyens \$8.00 à \$12.00.

**Veaux:** Les veaux se sont vendus en général à des prix stables avec la fermeture la semaine dernière.

Les veaux de lait bons et choix rapportaient surtout de \$24.00 à \$27.00, des ventes aux bouchers locaux autant que \$28.75, communs et moyens \$14.00 à \$23.00, veaux de lait pesants \$15.00 à \$18.00. Les veaux d'herbe s'échangeaient de \$12.50 à \$13.00, des ventes aussi bas que \$12.00, veaux d'un an \$7.00 à \$10.00.

Sur le marché de l'ouest, les porcs rapportaient des prix stables allant jusqu'à \$1.50 de moins se vendant à \$31.50 catégorie A, avec environ 72 à \$32.00, truies \$22.00 à \$24.00.

Sur le marché de l'Est, les porcs se sont vendus à des prix stables comparativement à la semaine dernière soit à \$30.50 catégorie A plus \$1.50, truies \$19.00 plus \$2.00.

**Agneaux et moutons:** Les agneaux offerts étaient surtout de qualité moyenne à bonne, lesquels se sont vendus à des prix stables comparativement à la semaine dernière. Les moyens à bons rapportaient \$18.00, quelques-uns \$19.00, moyens \$16.00 à \$17.00. Les moutons variaient de \$4.00 à \$10.00.

Prix des denrées

Voici les prix des denrées tels que fournis, à Montréal, jeudi, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

**OEUFs:** prix de gros dans les campagnes, caisse de bois, A-gros spécial, 38-38½; A-gros, 37-37½; A-moyen, 31; A-poulette, 29; B, 29; C, 27. Caisses reçues: 337.

**BEURRE:** arrivages courants non-admissibles, 58; arrivages courants admissibles, 58; frais, de crèmerie, enveloppé, 59-60; frais, gros, non-admissible, 58½-58½; frais, gros, admissible, 58½.

**FROMAGE:** F.A.B. fromagerie; Ontario blanc, 35%; coloré, 34; livré à Montréal, Québec blanc, 33; coloré, 33; gros, Ontario blanc, 35%; coloré, 35%; gros, Québec blanc, 34; coloré, 34.

**POMMES DE TERRE:** Maine, 1.40-1.50 les 50 livres; N.-B., 2.10-2.35 les 75 livres; Ile-du-Prince-Edouard, 2.55-2.60 les 75 livres; New-York, jumbo, 1.65-1.75 les 50 livres.

Baisse à Chicago

CHICAGO, 18 - (PAD) - La plupart des contrats à terme ont perdu du terrain, jeudi, à Chicago, à la Bourse des céréales. Des ventes nombreuses vers l'heure du midi sont la cause de cette baisse.

La Corée a reçu \$7,500,000 pour acheter du blé américain. Formose, de son côté, a reçu \$3,000,000 devant servir à la même fin.

Vers la fin de la première heure, le blé était ¾ de cent plus bas à ¾ plus haut, mars 2.43½; le maïs, ¼ plus bas à ¼ plus haut, mars, 1.36½; l'avoine, ¾ plus bas à ¾ plus haut, mars, 79%; le seigle, inchangé à ½ plus bas, mars, 1.50%; les fèves soya, ¼ plus bas à ¼ plus haut, janvier, 2.52½.

Soignons joyeux GAILON LA... Restons français  
la vie HUMORISTIQUE

**AU SUCRE**  
Ça se passe dans la jungle du Cameroun. Une tribu inconnue a fait prisonnier un Européen et le prépose aux repas active déjà le feu sous une grande marmite.  
— Mais vous ne pouvez pas me manger, proteste la victime. Je suis diabétique...  
Inquiet, le cuisinier va trouver le féticheur, un type instruit qui connaît tous les tabous des blancs.  
... Cinq minutes après, la langue au bord des lèvres, il écossé des petits pois.  
**NECESSAIRE ET SUPERFLU**  
Aux Etats-Unis, le maire de la petite ville de Stratton vient de faire publier un arrêté municipal afin de demander à ses administrés de s'abstenir des baisers qui ne seraient pas indispensables. Ceci, pour éviter la propagation de certaines maladies contagieuses.  
Pourtant, bon bougre, il a laissé, le plus sérieusement du monde, aux habitants de la ville le soin de déterminer les baisers dits "indispensables" et ceux dits "inutiles" ou "superflus" Jean RIGOLE

— Je suis certain que nous nous entendrons très bien.

Humphrey Bogart eut un mariage heureux avec Bacall

[par BOB THOMAS]  
HOLLYWOOD. (PA) - Le mariage de Humphrey Bogart et de Lauren Bacall, qui commença avec tous les atouts contre lui, devint la plus belle histoire d'amour de Hollywood. Cette histoire s'est terminée avec la mort de Bogart, lundi dernier.

Bogart et Bacall se rencontrèrent en 1944, alors que tous deux tournaient "To Have and not Have". Bogart était le moins susceptible de faire un bon mari. Il était alors le vétéran de trois mariages malheureux. Le dernier, avec l'actrice Mayo Methot fut fécond en scènes de ménage.

Dans un film, Mayo disait à Bogart: "Si tu as besoin de quelque chose, siffle". Il acheta un sifflet en or et le lui présenta. Ils s'épousèrent à la ferme du romancier Louis Bromfield, dans l'Ohio, en mai 1945. Dans les années qui suivirent, Bogart pouvait dire avec ironie: "Je devais te marier, j'avais pourchassé si longtemps, j'avais le dos collé au mur. J'ai fait ce que tout gentilhomme devait faire en pareille circonstance, j'ai acquiescé."

Betty, comme il l'appela sa troisième épouse, avait une version différente à apporter: "Il me combla d'attentions et ne lâcha pas avant que je dise oui et que je l'accepte comme mari". Betty connaissait son homme et savait quelles difficultés elle rencontrerait. Mais dit-elle, "je savais que le mariage est un travail et que j'y devrais travailler dur, spécialement à Hollywood. J'ai donc entrepris la croisade de le tenir heureux."

En premier lieu, elle découvrit qu'il s'attendait à ce qu'elle fût comme ses femmes précédentes, une compagne pour sa vie de semi-célibataire. Mais il réalisa que la situation était différente quand son fils Stephen vint au monde. Il sut qu'il n'était plus cet acteur sans soucis qu'il avait été jusque-là, de dire Mayo Methot, "49 ans de bonheur, et puis la catastrophe, je ne savais pas ce à quoi je m'engageais", dit-il. Il était devenu chef de famille avec des responsabilités. Son attitude devant la vie changea. Il avait été un buveur montrant les poings et il s'était séparé de plusieurs

de ses amis. Il but encore jusqu'à la fin de sa vie, mais avec moins de passion après qu'il fut devenu un époux et un père. Lui et Betty furent acceptés comme des piliers de Hollywood.

Bogart fut bon pour Lauren Bacall, comme l'explique un ami. Quand elle l'épousa, elle n'était qu'une petite fille de New-York sans passé. Bien que Bogart ne se prit pas au sérieux, il était en réalité un intellectuel.

Par lui, Betty a acquis de précieuses connaissances sur différents sujets. Même s'ils se taquinaient constamment en public ou dans le privé, il n'y eut pas de doute sur l'amitié qu'ils se portaient mutuellement. Durant les derniers jours de sa vie, elle était constamment à ses côtés, surveillant ses forces déclinantes et lui accordant le support moral. Ils faisaient même des projets de films, car ils ne se doutaient pas que le cancer mettrait fin à leur carrière et à leur mariage.

# FINANCE et COMMERCE

## Bourse de Montréal

### Industriels moins soutenus en fermeture. Aluminium en vedette.

La très grande majorité des valeurs industrielles ont perdu du terrain jeudi à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Dans le compartiment des métaux non ferreux, on notait une hausse de 2 1/2 chez Aluminium et un recul de 1 1/2 chez International Nickel.

Les papeteries étaient à la baisse. Ainsi International et Great Lakes ont perdu chacun un point.

Les pétroles raffinés étaient mixtes. Canadien a monté de 3/4 et Imperial a baissé d'une fraction semblable.

Les pipe-lines, par ailleurs, ont gardé leur position.

Les aciers et les titres de la construction étaient mixtes.

Les pétroles de l'Ouest ont continué à gagner du terrain: Bailey Selburn a avancé de 1 3/4, Central Leduc, de 30 cents, et Del Rio, de 25 cents.

Le compartiment minier a gagné lui aussi du terrain. Le virement y a été de 699,000 actions.

Le virement industriel a été de 51,300 actions.

Des 267 émissions transigées, 88 ont enregistré des hausses, 81 ont subi des baisses et 104 n'ont pas changé de valeur.

Voici quelles étaient les moyennes à la fermeture: banques, 55.63, une hausse de 0.28; services publics, 139.9, une baisse de 0.1; industriels, 297.8, une baisse de 0.2; papeteries, 1395.19, une baisse de 7.16; mines d'or, 73.26, une baisse de 0.22.

	Haut	Bas	Ferm.
450 Abitibi P & P...	33 3/4	33 1/4	33 3/4
50 Abitibi pr...	23	23	23
145 Algoma Steel...	115 1/4	114	114
3283 Alumina Ltd...	117 1/2	113	114
65 Alumina 4 1/2 pr...	47	47	47
150 Alumina 4 pr...	23	23	23
100 Alg Am Expt...	15 1/4	15 1/4	15 1/4
100 A C Pulp pr...	50 1/2	50 1/2	50 1/2
50 Argus Corp...	17 1/2	17	17
100 Argus 'A' pr...	45	44 1/2	45
400 Asbestos Corp...	32 1/2	32	32
50 Atlas Steels...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
300 Bailey Sel pr...	38 1/2	38 1/2	38 1/2
450 Bank of Mtl...	54	53 1/2	54
350 Bank of N S...	41 1/2	41 1/2	41 1/2
25 Bath P & P 'A'...	58 1/2	58	58
1000 Bell Telephone...	46	45 1/2	45 1/2
5014 Brazilian Tract...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
335 B A Oil Co Ltd...	46 1/2	46 1/2	46 1/2
20 BC Elec 4 1/2 pr...	92	92	92
175 BC El 5 pr...	48	48	48
200 BC Forest Prod...	13	12 1/2	12 1/2
470 BC Power...	45 1/2	45 1/2	45 1/2
150 BC Telephone...	46	46	46
34 Bruck Mills A...	7	7	7
40 Building Prods...	32	32	32
65 Calgary Power...	63	63	63
150 Can Cement...	29 1/2	29	29
3 Can Cem pr...	26	26	26
100 Can Iron Fdrics...	36 1/2	36 1/2	36 1/2
85 Can Iron pr...	101	101	101
60 Can Maltng pr...	52	52	52
550 Can Maltng pr...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
15 Can Safeway pr...	92	92	92
140 C Bk Commerce...	54 1/2	54	54 1/2
470 Canadian Brew...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
50 Can Bronze...	27	27	27
200 Can Cannrs 'A'...	14	14	14
100 Can Celanese...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
200 C Celanese pr...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Can Chemical...	8	8	8
100 Can Husky Oils...	14 1/2	14 1/2	14 1/2
122 Can Industries...	19 1/2	19 1/2	19 1/2
2207 Can Oil Cos...	30	29 1/2	29 1/2
35 Can Oils 5 pr...	98	98	98
800 C Oil Wts '53'...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
460 Can Pac Rly...	31 1/2	31 1/2	31 1/2
227 C Petrofina pr...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
585 C M & Smelt...	27	27	27
25 Cons Glass...	31	31	31
25 Corby 'A'...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
710 Dist Seagrams...	32 1/2	32	32
575 Dom Bridge...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
75 Dom Foundries...	29 1/2	29 1/2	29 1/2
200 Dom Glass Co...	54 1/2	54 1/2	54 1/2
830 Dom Steel & C...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
220 Dom Stores...	42 1/2	42 1/2	42 1/2
637 Dom T & Chem...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
150 Dom Tex Co...	8 1/2	8 1/2	8 1/2
5 Donohue Bros...	30	30	30
50 Dow Brewery...	30	30	30
460 DuPont of Can...	29	29 1/2	29 1/2
150 Edly Match...	27 1/2	27 1/2	27 1/2
5 Kn & Heat 'A'...	6	6	6
235 Pam Players...	15 1/2	15 1/2	15 1/2
90 Ford US...	55 1/2	52 1/2	53 1/2
200 Foundation Co...	22	22	22
460 Fraser Co's...	32 1/2	32 1/2	32 1/2
5 Gatineau Pwr...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
105 Gatineau 5 pr...	101	101	101
100 Gen Bakeries cts...	500	500	500
125 Gen Dynamics...	55 1/2	55 1/2	55 1/2
50 Gen Steel W pr...	83	83	83
200 Grt Lakes Paper...	40 1/2	40	40
200 Gypsum L & A...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
450 Home Oil 'A'...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Howard Smith...	40	40	40
310 Hudson Bay B...	80 1/2	80 1/2	80 1/2
355 Imperial Oil...	56 1/2	56 1/2	56 1/2
325 Imp Tobacco...	11 1/2	11 1/2	11 1/2
635 Ind Acceptance...	25 1/2	25	25
25 Ind Acc \$100 pr...	88	88	88
25 Ind Acc \$50 pr...	44	44	44
225 I Accept 6 1/2 pr...	48 1/2	48 1/2	48 1/2
100 Inland Cem pr...	16 1/2	16 1/2	16 1/2
675 Int Nickel...	105	104 1/2	104 1/2
25 Int Paper...	100	100	100
70 Int Pete Co...	45	45	45

## Hausse du capital de Copper Rand

Copper Rand Chibougamau Mines Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'une assemblée spéciale générale de ses actionnaires aura lieu à Montréal, le 25 janvier 1957, aux fins de considérer une augmentation du capital-actions de la compagnie de 5,000,000 à 6,300,000 actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, au moyen de la création de 1,300,000 actions additionnelles d'une valeur au pair de \$1.00 chacune.

Les actionnaires seront aussi appelés à approuver un accord en date du 29 décembre 1956, conclu entre la compagnie, Chibougamau Jaculet Mines Limited et Patino of Canada Limited. Cet accord se lit comme suit:

Patino of Canada Limited achètera 300,000 actions du trésor du capital-actions de la compagnie, au prix de \$5.00 (fonds canadiens) l'action;

Patino of Canada Limited achètera \$15,000,000 d'obligations amortissables, 6% (10 ans) lère hypothèque, ainsi que 1,000,000 d'actions du trésor à être émises par la compagnie pour un montant global de \$15,000,000 (fonds canadiens);

Copper Rand achètera 922,000 actions du trésor du capital-actions de Chibougamau Jaculet Mines Ltd, au prix de \$3.00 (fonds canadiens) l'action et elle achètera au pair les dites obligations, amortissables, lère hypothèque, 6%, (10 ans) émises par Chibougamau Jaculet Mines Limited pour un montant n'excédant pas le total en principal de \$10,000,000 (fonds canadiens) selon qu'il sera nécessaire de fournir les capitaux requis pour développer ses propriétés situées dans le district de Chibougamau dans la province de Québec et faciliter leur mise en production;

Patino of Canada Limited avancera, à un intérêt de 6%, tout fonds additionnel nécessaire à la compagnie et à Chibougamau Jaculet Mines, pour la mise en production de leur propriété située dans le district de Chibougamau.

## Bourse de Toronto

TORONTO, 18. (P.C.F.) — La Bourse de Toronto a fermé légèrement à la baisse jeudi.

Le total des actions vendues a été de 6,674,000.

Les changements dans les divers indices ont été minimes.

Dans le compartiment des uraniums, Algom était le leader; il a monté de 2 1/4.

Voici les divers indices: industriels, 468.21, une baisse de .42; mines d'or, 77.19, une baisse de .43; métaux non ferreux, 225.55, une baisse de .98; pétroles de l'Ouest, 164.83, une baisse de .02.

550 Int Pipe Line...	53 1/2	53 1/2	53 1/2
50 Inter Power...	290	287 1/2	290
200 Labatt, John...	19	19	19
100 Laura Secord...	19	19	19
65 MacMillan 'B'...	33	33	33
80 Mas Harris...	6 1/2	6 1/2	6 1/2
27 McColl Front...	60 1/2	60 1/2	60 1/2
55 Mersey pr...	47 1/2	47 1/2	47 1/2
25 Mitchell R 'A'...	11	11	11
5 Molson's Br 'A'...	23	23	23
145 Montreal Loco...	16	16	16
75 Morgan & Co...	20	20	20
100 Nat Drug & Co...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 Nat Steel Car...	27	27	27
2 Noranda Mines...	53 1/2	53 1/2	53 1/2
35 Oglvie Fl...	34 1/2	34 1/2	34 1/2
25 Ont Steel pr...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
40 Penman's pr...	117	117	117
285 Powell River...	45	44 1/2	44 1/2
410 Price Bros...	57 1/2	57	57
100 Prov Transport...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
50 Rolland pr...	80	80	80
100 Roe A V...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
959 Roy Bank of Can...	71 1/2	70 1/2	71 1/2
885-Royalite Oil Co...	18 1/2	18	18 1/2
1500 St Law Corp...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
380 Shawinigan W...	88 1/2	86 1/2	86 1/2
5 Shawin 4 pr...	44	44	44
90 Shirrif-H pr...	25 1/2	25 1/2	25 1/2
25 Sticks Brew...	21 1/2	21 1/2	21 1/2
515 Steel of Can...	70 1/2	70	70 1/2
155 Tor Dom Bank...	48	48 1/2	48 1/2
109 Triad Oil cts...	890	890	890
235 Walker G & W...	70	70	70
25 Webb & Knapp c...	325	325	325
100 Weston 'B'...	20 1/2	20 1/2	20 1/2
200 Zeller's Ltd...	23 1/2	23 1/2	23 1/2

## Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
5200 Abitibi Lbr...	105	105	105
155 Anglo Cdn Pulp...	39	39	39
2000 Anglo Nfld Dev...	9 1/2	9 1/2	9 1/2
70 Belding Cortie...	10	10	10
25 Brown Co...	16 1/2	16 1/2	16 1/2
300 C Dom Sugar...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
200 Can Packers 'B'...	36	36	36
20 Cdn Ing Rand...	44	44	44
50 Cdn Silk 'A'...	350	350	350
905 Cons Paper...	37 1/2	37 1/2	37 1/2
27 Crown Zellerbach...	53	53	53
150 Dom Eng...	24	24	24
5 Dom Oilcloth...	30	30	30
10 Ford Motor...	103 1/2	103 1/2	103 1/2
400 Melchers pr...	10 1/2	10 1/2	10 1/2
125 Moore Corp...	54	54	54
25 Pow Corp 6 pr...	66	66	66
500 Premier Steel...	5 1/2	5 1/2	5 1/2
75 Quebec Tel...	18 1/2	18 1/2	18 1/2
540 Tr Mtn Oil Pipe...	114	113 1/2	113 1/2
215 Un Gas...	64	64	64
900 Wainwright...	400	400	400
617 Waterman Pen...	9 1/2	9 1/2	9 1/2
12 W Can Brew...	25	25	25

MINES, PETROLES \$			
100 Algom Uran...	20 1/2	20 1/2	20 1/2
6500 Ameranium...	14	12	14
11500 Anthonian Mng...	24	22 1/2	22 1/2
1000 Atlas Sulphur...	10	10	10
2600 Bailey Selburn...	19 1/2	19	19 1/2
13200 Baker Tale...	125	120	125
15150 Bandowan M...	33	31	33
1500 Barvallee M...	30	30	30
26600 Bateman Bay...	132	131	132
3000 Belle Chib...	20	19 1/2	19 1/2
2000 Bellechasse...	54	53	54
3200 Bonnyville Oils...	28	27	28
1000 Boreal R M...	10	10	10
1500 Bouscadillac...	16	16	16
500 Burnt Hill Tung...	100	100	100
3900 Cabanga Dev...	185	175	175
100 Cal Edmonton...	27	27	27
2900 Calumet Uran...	10	9 1/2	9 1/2
75 Campbell Chib...	12 1/2	12 1/2	12 1/2
2500 Cdn Admiral Oil...	56	56	56
4800 Cdn Lithium...	45	41	44
4300 Canuba Mang...	49	46	49
1100 Can Met Exp...	355	345	355
2000 Carnegie M...	17	16 1/2	16 1/2
500 Cartier Mal...	7	7	7
4200 Cent Leduc...	830	815	825
34500 Cheskirk M...	17	14 1/2	16
3000 Chib Exp...	390	385	390
1700 Chib Jaculet...	390	385	390
10500 Chipman Lake...	37	37	37
14500 Cleveland Cpr...	28	25	28
2500 Cons Bi Ore...	16	16	16
60500 Cons Cent Cad...	17	14	14
1775 SCons Denison...	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3800 Continental...	520	475	520
3000 Cons Qux Yell...	22	20	22
7000 Cortez Exp...	10	10	10
2000 De Coursey Brew...	53	53	53
10500 Del Rio...	585	570	575
500 Dome Mines...	13 1/2	13 1/2	13 1/2
2200 Duvan Cpr...	68	67	67
400 East Sullivan...	515	510	510
500 East Ash...	65	65	65
1000 East Smelt...	390	390	390
35000 El Sol Gold...	61	56	59
2000 Empire Oils...	20	20	20
1500 Fano Mng...	21	21	21
2000 Fontana M...	10	10	10
2700 Fundy Bay Cpr...	20	18	18
1500 Gaspé Oil Vent...	15	13	14
500 Grandines M...	25	25	25
200 Gunnar...	19	19	19
1500 Gu Ipor Uran...	12	11	12
19000 Haitian Cpr...	18	16 1/2	17 1/2
1395 Hollinger...	24 1/2	24 1/2	24 1/2
1500 Hudson Rand...	45	40	45
16800 Iso Uran...	38	34	36
600 Jardun Mines...	12	12	12
4000 Kintiki Lead...	21	17 1/2	20
7000 Lingulde Cpr...	11 1/2	11	11 1/2
500 Lithium Corp...	45	45	45
100 Maritimes Mng...	200	200	200
50 McIntyre Porc...	76 1/2	76 1/2	76 1/2
4773 Mercedes Exp...	41 1/2	39	41 1/2
5300 Merrill Island...	195	193	195
100 Merrill Pete...	14 1/2	14 1/2	14 1/2
8600 Mogador...	50	45	50
100 Molybdenite...	103	103	103
2300 Monpre Uran...	71	70	70
7500 Montgarry Exp...	220	207	220
1300 Nat Pet...	390	370	375
4000 N Formaque...	39	37	39
26100 N Jack Lake...	47	44	47
1000 N Lafayette...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
4500 N Santiago...	10	10	10
2000 N Spring Coulee...	12	12	12
1000 N W Amulet...	27 1/2	27 1/2	27 1/2
1000 N Vinray...	10	10	10
100 Nor Am Rare...	135	135	135
200 Northspan U...	660	650	660
6500 Obalski 1945...	29	29	29
2200 Okalta Oils...	265	260	265
4900 Opemiska Exp...	50	47	50
100 Opemiska C			

### Bourse de New-York

**Le marché baisse on fermeture. Reculs dépassant un point.**

NEW-YORK, 18. (PAF) — Les prix et le virement ont été à la baisse hier à Wall Street.

La moyenne de la Presse Associée établit pour 60 stocks a perdu 50 cents, ce qui l'a fait descendre à \$178.10.

Le virement a été de 2,140,000 actions, au regard de 2,210,000 la veille.

Le stock le plus actif a été Ben-guet.

La plupart des stocks canadiens ont perdu du terrain à la Bourse de New-York et à la Bourse Américaine.

Sur ce dernier marché, qui était à la baisse, le virement a été de 830,000 actions, au regard de 820,000 mercredi.

### Légère baisse de la demande d'acier

NEW-YORK, 18. (P.A.) — Le faible volume des ventes d'automobiles de prix moyens et le contrôle plus rigoureux des stocks de la part des fabricants de véhicules-moteur ont amené une certaine baisse de la demande d'acier laminé à froid, rapporte Iron Age dans sa dernière livraison.

"On ne saurait affirmer, remarque toutefois le grand magazine, que la situation sur le marché de l'acier se soit considérablement améliorée. Les aciéries auraient suffisamment de commandes en carnet pour écouler toute leur production du premier trimestre de l'année."

Quant au contrôle plus rigoureux des inventaires, Iron Age souligne qu'il est attribuable aux nouvelles méthodes de production adoptées par les industriels de

Canada  
Province de Québec  
District de Montréal  
No 407.353

#### COUR SUPERIEURE

BLANCHE OUELLETTE,  
demanderesse,  
vs  
JOSEPH LIMA &  
JOSEPH FERGUSON,  
défendeurs.

#### AVIS

Il a été ordonné au défendeur, Joseph Ferguson, de comparaître dans le mois.

Montréal, ce 16 janvier 1957.

COFFIN & TESSIER, P.C.S.  
LACOSTE & LACOSTE,  
Procureurs de la demanderesse

Détroit ainsi qu'aux restrictions sur le crédit.

Iron Age remarque encore que la réduction des prix des riblons depuis le début de l'année semble indiquer un certain fléchissement dans ce domaine. Les aciéries réduiraient leurs achats parce qu'elles ne savent pas encore si elles pourront maintenir leur production à son niveau actuel pendant le deuxième trimestre de l'année.

#### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que AGATHE ROSE ALMA TAILLEFER (née BISSON), femme mariée, de la ville de Noranda, dans le district de Rouyn, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à sa prochaine session, ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux HENRI TAILLEFER, ouvrier, de la ville de Rouyn, dans le district de Rouyn, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

DATE à Ottawa, dans la province d'Ontario, ce 8e jour de janvier A. D. 1957.

BERGER, SNIPPER & COHEN,  
Procureurs de la requérante,  
227 ouest, avenue Laurier,  
OTTAWA, Ontario.

#### AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que SIMONE HABEL, des cité et district de Montréal, Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente, prochaine ou suivante session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, LEOPOLD TANGUAY, gérant de bureau, de la cité de Magog, Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 9 janvier, 1957.

ROSA B. GUALTIERI  
Procureur de la requérante,  
39 Notre-Dame est,  
Montréal, P.Q.

### CITÉ DE HULL, Prov. Québec

Des soumissions seront reçues par le Conseil municipal de la Cité de Hull jusqu'à quatre heures de l'après-midi du mardi, 5 février 1957, pour la fourniture des matériaux et l'exécution des travaux ci-dessous énumérés :

- 1 — Construction d'un réservoir d'eau en béton armé ;
- 2 — Fournir et installer les pompes nécessaires à ce réservoir ;
- 3 — Fournir l'acier d'armature du béton ;
- 4 — Fournir et installer les contrôles d'électricité nécessaires.

Les plans et devis de ce projet peuvent être obtenus de Messieurs Lalonde, Grouard et Letendre, ingénieurs-conseils, 7379, rue St-Hubert, Montréal, province de Québec, sur dépôt en argent ordinairement exigé dans ces cas. Ces soumissions devront être séparées pour chacun des items ci-dessus mentionnés. Elles devront être sous enveloppes scellées, adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Hull, province de Québec, avec indication de l'item choisi.

Le Conseil de la Cité de Hull ne s'engage pas à accepter ces soumissions.  
H. Léon Leblanc,  
Greffier de la Cité.

### Cummings Enterprises Inc.

AVIS est par les présentes donné que CUMMINGS ENTERPRISES INC. a l'intention de demander au Procureur Général de la Province de Québec la permission d'abandonner sa charte.

20 décembre 1956.

PHILIP F. VINEBERG,  
Secrétaire-Trésorier.

#### AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que GEORGE WILLIAM ELLIS, homme d'entretien, domicilié et résidant dans la cité de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, NORMA ROSE PARNELL ELLIS, ménagère, domiciliée et résidant dans la cité de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 22 décembre 1956.

WALKER, CHAUVIN, WALKER,  
ALLISON & BEAULIEU,  
Procureurs du Requérent,  
414 ouest, rue St-Jacques,  
Montréal, Qué.

#### AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME PAULINE JAROWYJ, sténographe, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente, prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux VACLAV KRYNLAK, de la Cité et District de Victoria, Province de la Colombie-Britannique, Canada, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 18 janvier 1957.

ALEXANDER BIEGA,  
Procureur de la requérante  
60, rue Saint-Jacques ouest,  
Suite 102,  
Montréal, Qué.

### La Patrie

#### TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne : 2¢ du mot, avec minimum de 30¢ par insertion. Edition du dimanche : 5¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Samedi et dimanche : 7¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne : 8¢ la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche : 25¢ la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche : 33¢ la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne : 2¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Edition du dimanche : 3¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche : 5¢ du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

#### MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris, Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252

#### FEMME, FILLE DEMANDEE

##### JEUNE STENO-DACTYLO

Bilingue, ayant un peu d'expérience, pour ouvrage général de bureau. Situation permanente avec belles perspectives d'avenir. Emploi intéressant, excellentes conditions de travail, assurances groupe, etc. S'adresser au Service de la Publicité, La Cie de Publication de La "Patrie", 180 est, rue Sainte-Catherine.

#### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

##### MESSAGER DEMANDE

immédiatement. S'adresser au Service de Publicité, La Cie de Publication La Patrie, 180 est, rue Ste-Catherine.

#### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une récompense est offerte pour le compte de Jack Crystal pour tout renseignement concernant l'adressé actuelle de son épouse, Dane Mary Kathleen Maloney, des cité et district de Montréal, province de Québec. Montréal, le 11 janvier 1957.

LORANGER & BEAUDETTE,  
procureurs de Jack Crystal.

#### BURNSIDE

##### INVESTMENTS LTD.

Se prévalant des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec, BURNSIDE INVESTMENTS LTD sert ici avis qu'elle demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil d'accepter la rétrocession de sa charte et son annulation à la date et à compter de la date fixée par lui.

Montréal, 16 janvier 1957.

JACK REITMAN,  
Secrétaire.

#### HOMMES, GARÇONS DEMANDES

Dans le régiment des "Canadian Guards" VENEZ VIVRE LES 3 PLUS BELLES ANNEES DE VOTRE VIE

Le régiment des "Canadian Guards" a préséance sur tous les autres régiments d'infanterie au Canada. Ses standards d'admission sont plus élevés... la discipline est rigoureuse. C'est donc un grand honneur que d'en faire partie.

Trois ans dans les "Canadian Guards" VOUS VAUDRONT :

- de recevoir une formation hors pair qui vous permettra d'occuper ensuite des postes plus importants et mieux rémunérés dans la vie civile, ou bien de vous tailler une carrière enviable dans l'Armée.
- de mener une vie intéressante et utile au sein d'une équipe virile, où vous pourrez vous faire des amis pour la vie.
- de mieux connaître vos compatriotes. Au contact des hommes venant de toutes les parties du Canada... on se forme une opinion plus juste et plus large du Canada et de ses habitants.
- d'élargir vos horizons et d'augmenter vos connaissances par des voyages à travers tout le pays, et même à l'étranger.

#### Centre de Recrutement de l'Armée

772 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal

Tél. : AV. 8-8133

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous les renseignements sur les vacances qui existent présentement dans l'Armée :

Nom .....

Adresse .....

Age ..... Instruction .....

Il eut un mouvement pour s'élançer derrière Germaine-Marie...

Mais il n'en eut pas le courage.

— C'est elle ! murmura-t-il C'est elle !

De nouveau, il se passa la main sur le front...

Il la retira humide de sueur.

— C'est elle ! répéta-t-il.

Mais il eut un brusque mouvement des épaules.

— Mais non ! Ce n'est pas elle ! dit-il, son émoi se calma. Celle-ci est jeune ! Et l'autre est morte !

Le traits de ce singulier passant se contractèrent.

Ils exprimèrent la rage, la colère, la fureur...

Ses poings se crispèrent.

— Oh ! l'inférieure créature ! gronda-t-il. Elle peut tout ce qu'elle veut ! Mais ce que je crois est vrai si je ne me suis pas trompé, je la tuerais.

Ayant proféré cette menace avec un farouche accent de résolution et renonçant à rejoindre Germaine-Marie, l'homme poursuivit son chemin.

Quel était cet étrange personnage ?

Pourquoi cette formidable émotion à la vue de la fiancée de René Desgenets ?

Que signifiaient ces paroles mystérieuses, cette histoire de morte, ces sombres menaces ?

(à suivre)

#### FEUILLETON DE LA "PATRIE"

# Le Chant

par Frédéric VALADE

## DE LA MORTE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

91 suite

La jeune fille s'arrêta... Elle rougit...

Elle éprouvait une grande joie à nommer ainsi familièrement son fiancé, mais il lui en venait en même temps une gêne pudique.

D'ailleurs ce charmant trouble, qui aurait ravi le jeune architecte s'il avait pu en être témoin, ne dura que l'espace de trois ou quatre secondes.

— Il est évident que René, reprit-elle, se trouve mêlé, sans l'avoir voulu à une affaire extrêmement mystérieuse. Attendu que c'est une chose qui ne le concerne pas d'une manière personnelle je suis presque persuadée, qu'il ne court aucun danger.

La voix de Germaine-Marie faiblit légèrement comme elle prononçait ce dernier mot.

— Mais, continua-t-elle, je puis me tromper, et, dans ce cas, je dois

aller là-bas. Si nous étions mari et femme ma place, le supposant exposé à un péril, ne serait-elle pas auprès de lui ? Puisque nous sommes fiancés, j'estime que mon devoir de demain est déjà mon devoir d'aujourd'hui.

— Tu as raison ! approuva Mme Dervaux.

— Il y a autre chose, poursuivit la jeune fille. Evidemment M. de Valdogne ne nous est rien, mais... L'idée de ce qu'elle allait dire fit rire Germaine-Marie.

— Mais ajouta-t-elle il est le fils de son père ! Tu me comprends. Mme Dervaux eut un signe approbatif.

— Si l'homme généreux et délicat qui, dans la bonté de son cœur, a bien voulu être le parrain de la malheureuse petite créature que j'étais...

La charmante fille suspendit sa phrase...

— Malheureuse, expliqua-t-elle parce que je ne devais pas grandir auprès de ma véritable mère, mais heureuse, cependant, bien heureuse, puisque je t'avais.

Germaine-Marie alla à Mme Dervaux.

Elle se jeta dans ses bras...

Elle se pressa sur sa poitrine, dans un mouvement de grâce et de tendresse qui devait déjà être le sien quand elle n'était encore qu'une toute petite fille...

Les deux femmes s'embrassèrent et restèrent ainsi un instant absorbées dans leur mutuelle affection.

Elles étaient aussi émues l'une que l'autre.

Germaine-Marie, la première, reprit son calme.

— Je te disais que si M. de Valdogne vivait encore, et s'il était sous le coup d'un danger quelconque mon devoir serait d'essayer de le défendre. Crois-tu que la reconnaissance ne m'oblige pas à courir au secours de son fils si je puis ?

Mme Dervaux n'éleva aucune objection...

— Tu as raison, répondit-elle pour la seconde fois.

Le problème se trouva réglé.

— Je vais écrire à M. Desgenets, dit Mme Dervaux, que nous partirons après-demain, par le train qu'il a pris. Pendant que je vais écrire ma lettre, que j'irai porter ensuite à la poste, va prendre les billets et faire marquer les places.

# RIONS UN PEU



— Est-ce un nouveau bébé ou des ulcères ?

# TRAVERS AMUSANTS



# LE FANTÔME

Un autre genre de vie



# PHILOMÈNE

Un pain des anges



# JOS BRAS-DE-FER

Nouvelle infirmière



**TARZAN**

Troisième épreuve



**DR GUY BENÉT**

Cas compliqué



**JEANNINE ET PATAUD**

Complices embarrassés



**SCAMP**

Scamp est étourdi



**ROBERT L'INTREPIDE**

Pauvre Robert!



**Le Coin BRIDGEURS**

Si cette donne s'était présentée au cours d'un robe, il est certain que le joueur en Sud aurait joué le coup à 7-trèfles. Or, jouant en bridge-duplicata dont les résultats étaient compilés en points de-match, Sud demanda 7-sans atout afin de compter les quelques points supplémentaires et battre les autres équipes qui auraient joué un grand chelem à trèfle. Or, le jeu renfermait un coeur perdant à sans atout; à trèfle, Sud pouvait le couper et réussir son contrat.

Donneur: Sud  
Tous vulnérables

**Nord**  
♠ D 7 2  
♥ 7 3 2  
♦ A 8 3  
♣ R 9 8 4

**Ouest**  
♠ R V 9 6 4 3  
♥ 9 8  
♦ 10 9 4  
♣ 6 2

**Est**  
♠ 10 8 5  
♥ V 10 6 4  
♦ V 7 6 2  
♣ 5 3

**Sud**  
♠ A  
♥ A R D 5  
♦ R D 5  
♣ A D V 10 7

Les déclarations:  
Sud Ouest Nord Est  
2-♣ passe 3-♣ passe  
3-♥ passe 4-♦ passe  
4-♠ passe 6-♣ passe  
7-SA tous passent

Les enchères sont parfaites jusqu'au point où Sud demanda 7-sans atout. Sud aurait pu deviner que son jeu renfermait un coeur perdant quand son partenaire remit le contrat à 6-trèfles après l'annonce du contrôle à pique. Si le coup s'était joué à trèfle, le mort aurait pu couper le cinq de coeur de Sud et le déclarant n'aurait pas perdu une seule levée.

**La récolte viticole française**

PARIS. (SIF) — La récolte des quatre départements gros producteurs du Midi, dépasse, avec 24.397.000 hectolitres, de 160.000 hectolitres celle de 1955.

L'Hérault, en particulier, que l'on disait particulièrement atteint par le gel, a produit à lui seul 11 millions 36.502 hectolitres, soit 819.608 de plus que l'an passé.

Même résultat pour le Gard où l'augmentation se chiffre à 523.000 hectolitres. L'Aude, en revanche, a une production réduite de un million 115.000 hectolitres.

La situation est différente pour les vins de qualité, les cépages étant plus vulnérables. C'est ainsi qu'en Gironde, le déficit de récolte est de 3.275.226 hectolitres, dont 1 million 888.000 hectolitres pour les grands vins d'appellation.

La récolte algérienne, d'autre part, dépasse 19 millions d'hectolitres, soit 4.600.000 de plus qu'en 1955. En définitive, et compte tenu des stocks de l'an dernier, la campagne en cours se soldera par un excédent important de vins courants.

## La Pologne lutte quand même pour son indépendance, selon plusieurs experts américains

WASHINGTON, 18. (P.A.f.) — Le secrétariat d'Etat semble toujours convaincu que le gouvernement polonais s'efforce encore de suivre sa propre ligne de conduite indépendante de Moscou.

Les Etats-Unis, d'ailleurs, envisagent toujours la possibilité d'envoyer à la Pologne leurs excédents de blé et de coton.

Mais dans les milieux officiels de la capitale américaine, on reconnaît toutefois qu'un véritable désordre règne dans les relations entre les Etats-Unis et les pays communistes. On estime par ailleurs qu'il pourrait se produire, d'ici quelques semaines ou même quelques jours, des faits nouveaux qui pourraient amener les autorités américaines à revenir sur leur attitude.

### REVIREMENT POLONAIS

Depuis qu'il a été porté au pouvoir, l'automne dernier, le gouvernement de M. Gomulka a obtenu l'appui partiel des Etats-Unis, car il semblait vouloir secourir le joug soviétique.

Mercredi, cependant, la Pologne et la Chine ont émis une déclaration officielle critiquant la politique des Etats-Unis au Moyen-Orient et réclamant le raffermissement des liens qui unissent les pays communistes.

Le communiqué en question a été émis à l'occasion du voyage

de cinq jours que M. Chou En-Lai a fait à Varsovie.

Le document accuse les Etats-Unis de vouloir subjuguer le Moyen-Orient par des pressions économiques et militaires. La Chine et la Pologne reprochent aussi aux Américains de s'opposer à la "libération nationale" des pays orientaux. Enfin, les communistes affirment que l'OTAN est une alliance de nature agressive.

Dès la parution du document, les milieux gouvernementaux américains se sont demandés s'il fallait conclure à un remaniement de la politique polonaise. Les milieux les mieux placés affirment cependant qu'une telle conclusion serait hâtive.

On explique plutôt que les dirigeants soviétiques, et peut-être aussi M. Chou En-Lai, ont dû exercer de fortes pressions sur le gouvernement polonais et qu'en conséquence il fallait s'attendre que M. Gomulka soit amené à effectuer une sorte de repli stratégique.

Bref, à Washington on estime généralement que la récente déclaration sino-polonaise n'indique pas de profond changement dans la lutte que mène la Pologne pour son indépendance, mais plutôt une sorte d'écart de la ligne d'orientation principale.

## Aux funérailles de Mme V.-E. Lambert

Les funérailles de Mme Victor E. Lambert, née Georgine Charbonneau, ont eu lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Grâce. Le R.P. Henri Bradet, O.P., curé de la paroisse, a chanté le service funèbre.

Après avoir fait la levée du corps, le R.P. Henri Bradet a chanté le service funèbre, assisté des RR. PP. Antonin Loiseau, O.P., et Etienne Lussier, O.P. Dans le sanctuaire, on remarquait M. le chanoine Raoul Drouin, les RR. PP. Ludger Brien, S.J., directeur des Congrégations mariales, Marcel Arbour, C.S.C., D. Langlois, C.S.C., et G. Gendron, C.S.C., tous du Collège Saint-Laurent, M. l'abbé Louis-Jacques Brossard, curé de Saint-Léon, et le R.F. Viateur, des Frères du Sacré-Coeur, directeur de l'école Notre-Dame-de-Grâce.

Le chœur de chant, sous la direction de M. Lucien Tourangeau, exécuta la messe de Pérosi et Gounod. M. Paul Doyon a touché l'orgue.

Conduisaient le deuil MM. Victor Lambert, époux de la défunte, Roland et Richard Lambert, ses fils, Jean Grégoire, avocat, C.R., le docteur Jacques Fortier et Berthold Mongeau, ses gendres, Claude et François Lambert, Pierre et Michel Grégoire, André, Gilles et Jean Grégoire, Jacques Fortier, Earl Lesage et André Charbonneau, son frère, Ernest et Philias Lambert, ses beaux-frères, le lt-col. Paul Lambert et C. Latour, ses neveux.

Dans le cortège, précédé de douze landaus de fleurs, on remarquait l'hon. juge Hector Perrier, M. Eugène Doucet, président de la Commission des écoles catholiques, le notaire Georges Beauregard, commissaire, MM. Joseph Dansereau, J.-O. Linteau, Aimé Cousineau, I.P., G. Jéborne, J.-O. Asselin, Louis-A. Lapointe, avocat, Lionel Leroux, notaire, le docteur Armand Derome, R. Daoust, Hector Caron, Charles-O. Monast, Roger Martel, Jacques-D. Langevin, Paul-S. Viau, Oscar Baril, Alexandre Dionne.

MM. R. Fillion, F.-B. Décarie, Fred Lambert, P.-H. Desrosiers, Paul Dufresne, l'hon. Raoul Grothé, J. Walder, Georges Boisvert, G. Morel, G. Thibeau, O. Brunet, Jean Fournier, Paul et Louis Viau, Napoléon Lafleur, Hervé Langevin, Albert Marier, Raoul Pagé, Emile Girardin, René Mongeau, L.-A. Lefebvre, Raymond Gauthier, Stanislas Labelle, S. deGrandmont, Gabriel Lucas, Albert Rolland, R. Simard, Paul Don-

## Notre marine connaîtrait tout à propos du "lulu"

OTTAWA, 18. (PCf) — On croit savoir que la Marine canadienne est en possession de tous les renseignements concernant une nouvelle arme atomique anti-sous-marine, connue sous le nom de "lulu" et mise au point par la Marine américaine.

Mais les informateurs doutent que la Marine du Canada dispose de prototypes de l'arme en raison des restrictions qui empêchent les Etats-Unis de fournir, même à ses alliés, des engins atomiques.

Un porte-parole de la Marine canadienne s'est borné à dire, hier, qu'elle travaille constamment en étroites relations avec la Marine américaine, et particulièrement dans le domaine de la guerre anti-sous-marine.

On sait que la marine militaire du Canada est presque entièrement composée par la flotte anti-sous-marine. Depuis quelques années, les officiers supérieurs de la Marine ont, du reste, souligné à plusieurs reprises que la Marine canadienne vise à devenir un instrument spécialisé dans la guerre anti-sous-marine, dans le cadre de l'alliance atlantique.

### ROLE DE MARINE

Dans les milieux bien informés de la capitale, on estime que dans le cas d'une guerre où l'OTAN serait visée, les Etats-Unis fourniraient à la Marine canadienne

tigny, J. Berlinguet, Auguste Lemieux, André Grégoire.

MM. Armand Lambert, Paul L'Africain, Fernand Picard, Russell Newell, René Germain, Lucien Beadregard, Maurice Parizeau, Lucien Savard, Claude-Armand Daigle, M. Mongeau, Thomas Duffy, Charles Valiquette, Gérard Beauchamp, J.-P. MacRae, E. Noël, O. Foucher, Lionel Crevier, Gérard Boudrias, A. Bernier, J. Martin, L. Lachapelle, Edmond St-Germain, T. Marleau, F. Boucher, G. Desjardins, F. Vézina, R. Cantin, M. Forget, R. Lespérance, R. Duquette, Paul Nantel, A. Lahaie.

MM. C. Desgroseillers, Jean-Paul et André Martin, A. Bellay, Arthur Boulanger, M. Cossette, le docteur G. Poupart, Edgar Genest, Louis Bastien, Roland Rochon, Roger Laverdure, Pierre Daigle, le docteur Yvon Dion, Guy et Jules Noisieux, F.-A. Dubois, Maurice Roy, Léo Labrie, Maurice Gauthier, André Latreille, L. Clément, Edmond Archambault, W. Therrien, Yves Laurier, C.R., Gaston Durand, Pierre Morin, Camille Dugal, J.-H. Longtin, Georges Clermont, Wilfrid Guérin, et une foule d'autres.

des armes "lulu" qui, selon les spécialistes de la Marine américaine, peuvent couler des sous-marins dans un rayon de sept milles du foyer de l'explosion.

Mais il serait très avantageux à la Marine canadienne de connaître parfaitement cette arme avant d'en recevoir. On est porté à croire, justement, que la Marine canadienne dispose de ces renseignements.

La principale arme de la Marine canadienne contre les sous-marins consiste en deux affûts de mortiers, capables de tirer chacun trois projectiles à la fois dans n'importe quelle direction et avec une grande précision.

### DISPOSITIF ELECTRONIQUE

Le mortier est actionné et dirigé par un dispositif électronique qui, après avoir localisé et dépité les sous-marins, déclenche le feu au moment opportun. Les nouveaux destroyers, de la classe du "Saint-Laurent", sont aussi équipés de torpilles auto-dirigées qui peuvent poursuivre une cible sous la surface ou en surface.

Les spécialistes de l'OTAN ont récemment révélé que l'URSS possède 400 sous-marins et que sa flotte augmente constamment, au point de devenir la plus impressionnante du monde. L'un des spécialistes de l'OTAN en cette matière est le capitaine John Reed, de Toronto, chef d'état-major adjoint au Commandement suprême allié de la région atlantique, à Norfolk, en Virginie.

## Il meurt dans l'incendie de sa ferme

STE-LUCIE DE BEAUREGARD, 18. (PCf) — M. Joseph Boucher, âgé de 76 ans, a péri hier dans l'incendie de sa maison. Célibataire, M. Boucher vivait seul sur sa ferme. Son corps a été retrouvé dans les ruines de la maison. Le coroner du district tiendra une enquête.

Ste-Lucie de Beauregard est située dans le comté de Montmagny, à environ 50 milles au sud-est de Québec.

## 65% des réfugiés hongrois en Autriche sont secourus par la C.-R. internationale

Un nombre additionnel de 10.000 réfugiés hongrois en Autriche sera confié aux soins de la Croix-Rouge au cours des deux dernières semaines de ce mois. C'est le message transmis aujourd'hui par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à la Société canadienne.

Ceci portera à 45.000 le total des réfugiés hongrois secourus par la Croix-Rouge, et représentera environ 65 pour cent de tous les réfugiés hongrois actuellement en Autriche.

D'après le plus récent accord conclu avec le gouvernement fédéral autrichien la Ligue a déjà assumé, depuis le 15 janvier, la responsabilité du bien-être dans deux autres camps, soit les 25e et le 26e camps administrés par la Croix-Rouge.

Vers la fin du mois, alors que la Ligue se sera installée dans les nouveaux camps qui viennent de lui être assignés, elle administrera en fait tous les camps ayant une population de 500 réfugiés ou plus.

### A LA BAISSÉ

A la Croix-Rouge on est d'avis que le flot des réfugiés arrivant et partant des camps en Autriche se stabilise graduellement. Ceci est dû au fait que moins de Hongrois passent la frontière et que le nombre des réfugiés quittant l'Autriche est également à la baisse.

Dans les camps où l'espace le permet, la Croix-Rouge installe des lessiveuses automatiques, des fers électriques et des machines à coudre. D'autre part, on cherche à créer de nombreuses occupations pour les réfugiés.

Des classes et des maternelles ont été formées dans les camps mêmes avec la coopération de maîtres d'écoles hongrois qui prêtent généreusement leur concours.

### ACTIVITES NOMBREUSES

Des offices religieux sont célébrés suivant un horaire fixe soit par les ministres du culte eux-mêmes réfugiés, soit par les membres

du clergé de la ville ou du village le plus rapproché. La Croix-Rouge fournit aussi les matériaux nécessaires pour permettre aux réfugiés de construire tables et chaises dont ils ont besoin ainsi que pour la réparation des chaussures et des vêtements.

Les membres des équipes Croix-Rouge chargés du programme récréatif dans les camps organisent des présentations de cinéma, des concerts, des danses et autres divertissements.

La Croix-Rouge canadienne a envoyé en Autriche deux équipes médico-sociales installées l'une à Vienne et l'autre à Wiener Neustadt.



AUDIENCE SPECIALE DU PAPE PIE XII A QUELQUE 120 ENFANTS — Sa Sainteté le Pape Pie XII a reçu récemment un groupe tout particulier et fort considérable, quelque 120 enfants, au cours d'une audience spéciale, au Vatican. Ces enfants, parmi lesquels se trouvaient des réfugiés hongrois, comprenaient des

Péruviens, des Polonais, des Russes, des Chinois, des Vietnamiens, des Indonésiens, des Erythréens, des Australiens et des Espagnols, venus à Saint-Pierre de Rome, pour participer aux célébrations de la grande fête de l'Épiphanie.



CARNAVAL DES SPORTS

# Tournoi annuel pour les leveurs de poids juniors

C'est ce soir que la section de levés olympiques sous l'habile direction de Lionel Saint-Jean présentera son tournoi annuel pour la région de Montréal, catégorie junior. Ce tournoi, qui fait partie du "Carnaval des Sports", est placé sous les auspices de l'Association haltérophile de Montréal, dont M. Saint-Jean est le président.

Plusieurs clubs ont déjà manifesté le désir de participer à cette soirée, entre autres: les Loisirs de l'Immaculée-Conception, l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dont l'équipe de levés travaille sous l'habile direction de Norman Prescott, le Gymnase Pavio, le Y.M.C.A. Central et la Palestre Nationale. André Robert, Richard Lemoyne, Michel Hemegin et Paul Arteau porteront les couleurs du

National, tandis que Marcel Peron et Aimé Frégeau représenteront le Centre de l'Immaculée.

M. Saint-Jean prie les haltérophiles de bien vouloir noter que la pesée s'effectuera de 7 h. à 8 h. et que le tournoi commencera à 8 h. 15 p.m. précises.

Plusieurs trophées seront décernés à cette occasion, parmi lesquels le trophée Guy Léveillé accordé à l'athlète novice qui s'est le plus amélioré pendant la saison en cours. Richard Lemoyne et André Robert s'entraînent ardemment pour l'obtention de ce trophée.

**GOLF**

Jules Huot lui aussi désire participer au Carnaval des Sports. Même si le froid des derniers jours nous a fait oublier nos rondes de golf de l'été dernier, la section de golf si habilement dirigée par Jules Huot, entend nous rappeler que c'est au cours de l'hiver que les golfeurs peuvent souvent corriger certains défauts techniques et que les personnes qui désirent s'adonner à ce sport l'été prochain pourront à leur aise maîtriser les notions fondamentales du jeu en s'adressant à l'Ecole de Golf de la Palestre Nationale.

C'est justement dans le but de démontrer la technique de toutes les phases du jeu que Jules Huot organise pour lundi prochain, le 21 janvier, une leçon modèle de golf qui sera tenue dans le Salon Bleu et Or de la Palestre Nationale, à partir de 8 h. p.m. Cette leçon-type sera donnée par Jules Huot lui-même qui sera secondé dans sa tâche par Germain Périard, attaché au club de golf de Laval-sur-le-Lac; Marc Biron, joueur professionnel attaché à St-Hyacinthe et Jack Archer, joueur professionnel bien connu de Montréal. La section de golf présentera également plusieurs courts métrages d'intérêt sportif. Et il ne faut pas oublier que l'entrée est libre et que plusieurs prix de présence seront distribués au cours de la soirée.

**BALLON-PANIER**

Demain à partir de 7 h. 30 p.m. les clubs qui forment la ligue de

ballon-panier des Kinsmen-Alouettes présenteront leur tournoi Golden Ball annuel. Sept équipes de nos écoles secondaires de Montréal participeront à ce tournoi, ce sont: Saint-Henri, Christophe-Columb, Meilleur, Le Plateau, Saint-Viateur, Chomedey-de-Maisonneuve et Louis-Hébert. Gaétan Renaud, le moniteur de la section de ballon-panier de la Palestre, organise cette exhibition patronnée par le club Kinsmen-Alouettes. Robert Saint-Jean, son assistant, lui aide dans sa tâche.

**BALLON-BALAI**

La section de badminton dont la monitrice est Pauline Granger, vient de former une équipe féminine de ballon-balai. Les joueuses ont nommé Hélène Olivier pour agir comme capitaine de l'équipe. Elles iront rencontrer le club féminin des Loisirs de Saint-

# Geoffrion au repos

La direction des Canadiens a laissé entendre, jeudi soir, qu'il se pourrait que Bernard "Boum Boum" Geoffrion soit forcé de s'absenter du jeu pour une quinzaine de jours en raison de l'infection dont il souffre à un coude.

Précédemment au cours de la saison, Geoffrion avait subi une opération par suite de malaises au coude. Par la suite, on constata que son coude était enflé et que l'infection s'était répandue à d'autres parties de son organisme.

L'instructeur Toe Blake a déclaré que Geoffrion participera à la partie de samedi soir contre les Rangers de New-York et qu'il sera ensuite placé sous les soins du médecin.

Alphonse, dimanche après-midi le 27 janvier, à l'occasion de leur festival annuel.

**ACTIVITES PROCHAINES**

22 janvier, mardi, escrime; 24

janvier, jeudi, développement physique; 26 janvier, samedi après-midi, tournoi-invitation de gymnastique; 30 janvier, mercredi, boxe.



La Ligue de Hockey Plateau Mt-Royal, de calibre intermédiaire, semble connaître immensément de succès à sa première saison d'existence.

On sait que toutes les joutes de ce circuit se déroulent sur la patinoire du Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception.

Les quatre clubs qui forment les cadres de ce circuit sont les Golden Aces, le St-Stanislas, le Rivière-des-Prairies et les Jets de Montréal. Le comité de direction de cette Ligue est formé comme suit: M. Paul Panneton, président; M. Jacques Dion, trésorier; M. Guy Pothier, secrétaire-publiste; MM. Gordon Cornell et Jean-Guy Darveau, directeurs.

Au moment où ces lignes sont écrites, les Golden Aces de l'instructeur Jimmy Weir détiennent la première position tandis que les trois autres équipes sont sur un pied d'égalité en deuxième position. Jean Côté du St-Stanislas, occupe la première position chez les compteurs.

Voici les joutes qui seront disputées au cours de la semaine du 20 janvier 1957:

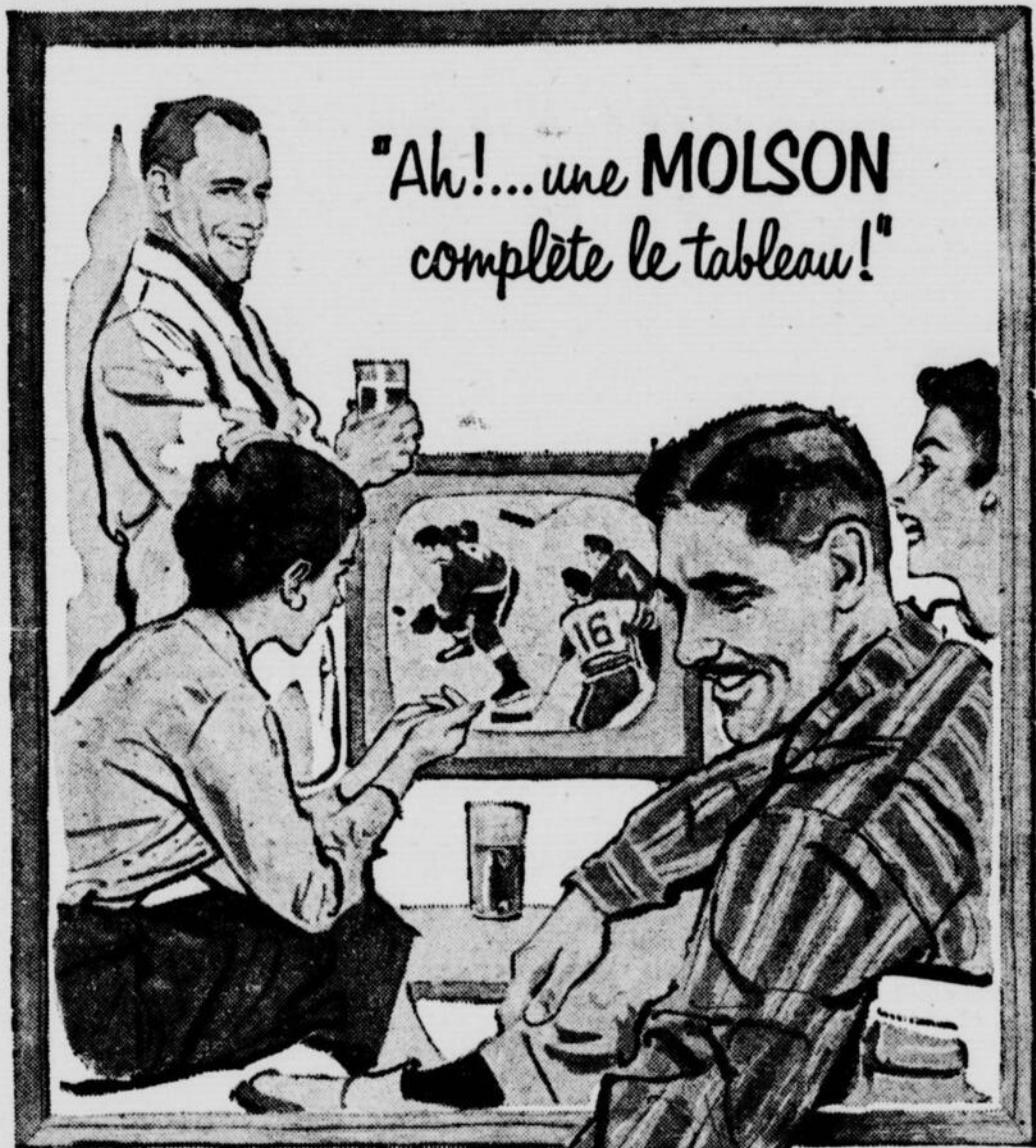
Dimanche 20 janvier, Rivière-des-Prairies vs St-Stanislas, 1 h. 30.

Lundi 21 janvier, Golden Aces vs Jets, 8 h.

Mercredi 23 janvier, Rivière-des-Prairies vs Golden Aces, 8 h.

Jeudi 24 janvier, St-Stanislas vs Jets, 8 h.

Dimanche 27 janvier, Jets vs Rivière-des-Prairies, 2 h.



En toute occasion on préfère... une MOLSON généreuse et légère!



Un bon fauteuil, une belle partie à la télévision... que faut-il encore pour que le plaisir soit complet? Une Molson généreuse et légère, qui désaltère sans alourdir. Entre les repas, comme au repas, c'est le rafraîchissement idéal. Aussi, dites toujours:

"Une MOL pour moi!"  
La bière favorite de chez nous



— Ton silence est efficace. Je t'en prie, ma chérie, ne gâche pas son effet.

# Royal bat Chicoutimi, 8-5, et le fait descendre en 2e place

Le Royal a fait dégringoler les Saguenéens de Chicoutimi en deuxième place dans la ligue du Québec, hier soir, en lui faisant subir un échec de 8 à 5, devant 2,000 personnes, au Forum, pendant que les As de Québec triomphaient des Cataractes, 4 à 3, à Shawinigan.

Cette victoire, la quatrième du club d'Elmer Lach en cinq parties, lui a permis de rejoindre les Cataractes en quatrième position dans le circuit Slater. Il jouera sa prochaine partie contre les Lions de Trois-Rivières, dimanche, au Forum.

### JEU ERRATIQUE

La partie d'hier a donné lieu à du jeu très erratique de la part des joueurs de défense et des gardiens de buts, pendant que l'arbitre Jim Slater distribuait des punitions à gauche et à droite.

Quatre des buts du Royal ont été comptés pendant qu'un joueur du Chicoutimi était au pénitencier, mais, par contre, le Royal s'est fait compter deux buts lui-même pendant qu'il avait l'avantage numérique.

### BURNETT, DENIS BRILLET

Les vétérans Kelly Burnett et Lulu Denis ont dirigé l'offensive du Royal avec deux buts chacun.



### HIER

- Ligue NATIONALE: Détroit 2, Boston 2.
- Ligue du QUEBEC: Royal 8, Chicoutimi 5; Québec 4, Shawinigan 3.
- Ligue METROPOLITAINE: Victorias 13, Frontenacs 2.
- AUJOURD'HUI
- Ligue du QUEBEC: Chicoutimi à Ottawa
- Ligue AMERICAINE: Springfield à Cleveland; Providence à Rochester

### CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE	pi	g	pn	pp	pc	pts
Canadiens	43	25	12	6	132	87 56
Détroit	42	22	11	8	115	89 52
Boston	42	21	13	8	113	104 50
Toronto	43	14	21	8	100	111 36
New York	41	14	20	7	99	123 35
Chicago	42	8	27	7	87	128 23

Ligue AMERICAINE	pi	g	pn	pp	pc	pts
Providence	37	20	12	5	148	95 45
Hershey	37	21	13	3	129	124 45
Cleveland	38	20	16	2	160	133 42
Rochester	37	16	17	4	123	121 36
Buffalo	38	16	21	1	114	147 33
Springfield	37	10	24	3	107	161 23

Ligue du QUEBEC	pi	g	pn	pp	pc	pts
Québec	41	22	14	5	125	90 49
Chicoutimi	40	23	15	2	128	102 48
T.-Rivières	39	16	19	4	93	128 36
Shawinigan	40	13	20	7	105	128 33
Royal	40	15	22	3	107	131 33
Ottawa	8	4	3	1	23	20 9

\*—Ottawa joue 20 parties.

Ligue METROPOLITAINE (Section Est)	pi	g	pn	pp	pc	pts
Victoria	24	16	5	3	127	66 37
National	24	15	7	2	93	53 32
Verdun	24	12	9	3	83	56 27
Abord-à-Pi	24	8	9	2	64	71 22
Lakeshore	23	1	22	0	33	136 18

Ligue METROPOLITAINE (Section Ouest)	pi	g	pn	pp	pc	pts
St-Laurent	22	17	3	2	92	40 36
Frontenac	23	13	9	2	80	65 28
N.D.G.	25	13	10	2	74	65 28
Lachine	22	6	13	3	48	78 15
Snowdon	23	2	16	5	45	108 9

OHA JUNIOR A	pi	g	pn	pp	pc	pts
Guelph	34	27	7	0	160	90 54
Marlboros	32	20	11	1	111	83 41
St. Mich.	31	15	12	4	127	104 34
St. Cath.	32	14	18	0	112	128 28
Hamilton	31	13	16	2	92	115 28
Ottawa	13	11	1	1	65	28 23
Barrie	34	7	25	2	82	141 16
Peterbor.	29	6	23	0	68	128 12

Bud MacPherson, André Corriveau, Walter Bradley et Guy Rousseau ont réussi les autres.

Fernand Perrault, Bob Chevalier, Georges Roy, Stan Baliuk et Del Topoll ont compté pour les perdants, qui étaient privés des services de la grande étoile Stan Smrke, du bloqueur John Hanna et de l'avant Ross Watson. L'inspecteur Phil Renaud avait fait graduer le junior Jacques Allard, de la ligue du Saguenay, pour combler les vides.

La victoire du Royal n'a jamais été en doute, car il a compté quatre buts dès la première période.

Première période

1-Royal: Burnett (MacPherson) .....	4.18
2-Royal: Burnett (Denis, Roche) .....	9.16
3-Royal: Denis .....	17.00
4-Royal: MacPherson (G. Rousseau, Bradley) .....	17.41

Punitions: Duncan, 5.34; Perreault 9.08; Chevalier, 15.08; Hicks (10 minutes, mauvaise conduite), 17.01.

Deuxième période

5-Chicoutimi: Perreault (Glaude, Parker) .....	6.09
6-Royal: Corriveau (Roche) ..	4.52
7-Chicoutimi: Chevalier (Balluk, Allard) .....	5.15

Punitions: Smrke 3.39; Boucher 7.42; Denis 9.17; Duncan 12.36; Duncan 16.08; Roy 18.01.

Troisième période

8-Chicoutimi: Roy (Locas, Chevalier) .....	8.05
9-Royal: Denis (Burnett, Corriveau) .....	10.13
10-Royal: Bradley (Roche, Burnett) .....	14.10
11-Chicoutimi: Balluk (Chevalier, Perreault) .....	16.01
12-Chicoutimi: Topoll (Léger, Roy) .....	18.35
13-Royal: Rousseau (Laplante, Deslauriers) .....	19.05

Punitions: Perreault 2.22; Hicks (majeure et mauvaise conduite) 11.38; Corriveau 11.38; Rousseau (mauvaise conduite et match) 11.38; Roy 13.13; Guy Rousseau 11.35.

### QUEBEC GAGNE

SHAWINIGAN FALLS, 18. (P.C.F.) — Le but de Bob Beckett après une minute 32 secondes de jeu en période supplémentaire a donné aux As de Québec une victoire de 4-3 sur les Cataractes, à Shawinigan Falls, hier soir.

Par cette victoire, les As s'emparent de la première place du classement et mènent par une avance d'un point sur les Saguenéens de Chicoutimi.

Dès la première période, les As avaient pris une avance de 2-1, alors que Joe Crozier et Skip Teal avaient compté tour à tour après le but de Connie Broden qui avait donné l'avance aux Shawinigan Falls.

Broden avait égalé le compte à la seconde période, mais Dick Gamble avait tôt fait de redonner l'avance aux As, au début de la troisième période. Un but de Claude Laforge, enregistré quel-

## Mike Souchak est à l'avant

TAJUANA, 18 — (Paf) — Mike Souchak, vainqueur du tournoi de golf de Tajuana au Mexique l'an dernier, a démontré hier qu'il était bien déterminé à conserver son titre. Il a joué un 68 hier après-midi, pour prendre une avance de quatre coups dans la ronde initiale. Souchak n'est pas seul en première place, puisque Julius Boros a également joué un 68 ainsi que Len Kennett, jeune professionnel de Pendleton en Californie.

On sait que Souchak avait menacé de quitter le tournoi ainsi que Jack Burke Jr et Hay Hebert, parce que les paris étaient légaux sur ce tournoi organisé par la piste de courses de Caliente.

ques minutes plus tard, avait nécessité une période supplémentaire de jeu.

Première période

1-Shawinigan: Grodin (Bouchard, Fleming) .....	13.08
2-Québec: Crozier (Tessier, Teal) .....	15.15
3-Québec: Teal (Bonin) .....	17.05

Punitions: Amadio, 15.10; Crozier, 19.44.

Arrêts: Perreault 8, Millar 6.

Deuxième période

4-Shawinigan: Broden (Tallefer) ..	5.50
------------------------------------	------

Punitions: O'Ree, 7.00; Atchymichuk, 12.29; Fleming, 15.26.

Arrêts: Perreault 10, Millar 8.

Troisième période

5-Québec: Gamble (Beckett, Tremblay) .....	0.45
6-Shawinigan: Laforge (Denis, Tallefer) .....	4.07

Punitions: Teal, 4.46; Grosse, 6.46.

Période supplémentaire

7-Québec: Beckett (Gamble, Tremblay) .....	1.37
--	------

Aucune punition.

### Les compteurs

	B.	A.	Pts
Béliveau, Montréal ..	24	34	58
Lindsay, Détroit .....	21	30	51
Howe, Détroit .....	25	25	50
Olmstead, Montréal ..	12	27	39
Ullman, Détroit .....	9	28	37
Moore, Montréal .....	21	14	35
M. Richard, Montréal ..	16	19	35

## Maglie signe son contrat

NEW-YORK, 18. (Paf) — Plusieurs joueurs des ligues majeures ont signé leurs contrats jeudi en vue de la prochaine saison de baseball. Sal Maglie a accepté \$30,000 des Dodgers de Brooklyn. Maglie a ainsi bénéficié d'une augmentation de \$4,000; Sherman Lollar, des White Sox de Chicago, est devenu le septième joueur du club à accepter les conditions de cette équipe; le joueur de premier-but Bob Hale, des Orioles de Baltimore, qui a terminé la dernière saison avec les Royals de Montréal, et trois nouveaux venus des Giants de New-York, Pete Burnside, Bob Schmidt et Bill Taylor ont aussi signé pour 1957.

## Le club Aberdeen gagne le tournoi

Mme G. Billing, du club Aberdeen de Trois-Rivières, a gagné le trophée Coronation du Cercle de curling féminin de la province de Québec. Mme Billing a triomphé d'une équipe du club Aberdeen dirigée par Mme F. Ferguson, au compte de 13-8.

### Combat remis

BUENOS AIRES, 18. (Paf) — Le combat de championnat pour la catégorie des poids-mouches qui devait avoir lieu le 30 janvier entre le champion actuel Pascual Perez, d'Argentine, et Memo Diez, du Mexique, a été retardé à une date indéfinie en raison d'une grippe maligne dont souffre l'aspirant.

### Jones vs Smallwood

CLEVELAND, 18. (Paf) — Ralph "Tiger" Jones, qui désire obtenir un match de championnat mondial contre le nouveau titulaire Gene Fullmer, rencontrera Hardy Smallwood dans une rencontre de dix rondes, demain soir, à Cleveland. Jones avait été battu par décision par Fullmer en avril dernier, mais il se croit encore capable de battre le champion.



(United Press — Téléphoto La Patrie)  
DON MCKENNEY, des Bruins, est bousculé par Al Arbour au cours de la joute entre les Bruins et les Red Wings de Detroit à Boston. Les deux clubs ont annulé 2-2.

## Détroit doit se contenter d'annuler avec les Bruins

BOSTON, 18. (P.C.F.) — Les Bruins de Boston ont tenu les Red Wings de Détroit à une partie nulle de 2-2 pendant que leur gardien de buts substitut a effectué 34 arrêts.



Ted LINDSAY

Pour les Bruins, qui occupent la troisième place du classement, c'était la première épreuve d'importance depuis qu'ils ont perdu les services de leur gardien de buts Terry Sawchuk.

C'est Ted Lindsay qui, après 13 minutes et 13 secondes de jeu dans la dernière période, a marqué le point égalisateur.

Les Wings sont maintenant à quatre points derrière les Canadiens et les Bruins à deux points derrière le Détroit.

Defelice, qui avait déjà remplacé Sawchuk au début de la saison, paraissait nerveux au cours de la première période, mais a semblé reprendre son aplomb par la suite. Defelice qui avait gagné sept de ses huit dernières joutes à Hershey, a effectué 34 arrêts

tandis que Glen Hall en réussissait 26.

Larry Regan a permis aux Bruins de prendre les devants 2-1, après 8 minutes 57 secondes de jeu dans la troisième période.

Bill Dineen a compté pour les Wings dès la première période tandis que le but de Gerry Toppazzini pour les Bruins dans la deuxième était son premier en 13 joutes.

Première période

1-Détroit: Dineen .....	6.36
-------------------------	------

Punitions: Ferguson, 2.48; Stastuk, 12.42; Reibel, 14.38; Bolvin, 14.38; Bionda, 18.35.

Arrêts: Defelice 10, Hall 5.

Deuxième période

2-Boston: Toppazzini .....	14.31
----------------------------	-------

Punitions: Godfrey, 3.36; Hall (serve par Pavelich), 4.30; Stastuk, 4.30; Flaman, 12.44; Howe, 12.44; Labine, 15.01; Bionda (5 minutes), 19.31; Bucyk (5 minutes), 19.31.

Arrêts: Defelice 8, Hall 12.

Troisième période

3-Boston: Regan (Flaman) .....	8.57
4-Détroit: Lindsay (Howe, Pronovost) .....	13.13

Punitions: Kelly, 1.27; Godfrey (10 minutes, mauvaise conduite), 12.17; Godfrey, 12.17; Labine, 12.17.

Arrêts: Defelice, 16, 34; Hall, 9, 26.

## Les Rangers volés

OTTAWA, (P.C.F.) — Quarante bâtons de fabrication spéciale sont disparus, mercredi soir, de la chambre des Rangers de New York qui ont joué une partie hors-concours contre les Canadiens juniors d'Ottawa. Muzz Patrick gérant de la ligue Nationale, a précisé que ces bâtons, évalués à \$3.50 pièce, avaient été fabriqués conformément aux spécifications de chaque joueur.

# FORUM

Samedi, 19 janvier, à 8 h. 15 p.m.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

## RANGERS

VS

## CANADIENS

PRIX: Entrée générale \$1.75 et \$1.50 en vente à 10 heures samedi matin; entrée générale à \$1.25 en vente à 7 heures samedi soir au guichet de la rue St-Luc.

## Jean Béliveau à Sainte-Rose

Jean Béliveau sera l'arbitre aux joutes de Pee-Wee, Bantam, Midget et Junior de l'Association sportive de Ste-Rose ce soir. L'association a constitué 12 équipes de hockey fonctionnant selon les règlements de la ligue de hockey du Québec, sous la direction de Hervé Addy.

# Emile Bouchard élu président des Royaux

## "Butch" succède à Buzzie Bavasi.— Partie d'étoiles ici le 19 août

Emile "Butch" Bouchard, ancienne étoile des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, a été nommé président du club de baseball des Royaux de Montréal, évoluant dans la ligue Internationale.

Bouchard, qui s'était retiré du hockey le printemps dernier, avait été nommé directeur du club de baseball en 1956.

Il succède à ce poste à E. J. "Buzzie" Bavasi, vice-président des Dodgers de Brooklyn de la ligue Nationale, dont les Royaux sont un club-ferme. Bavasi était devenu président à la mort de M. Hector Racine, survenue le printemps dernier en Floride.

Bavasi, qui avait abandonné son poste à la direction des Royaux en vue de laisser sa place à un Montréalais, était présent avec les directeurs du club à la réunion où l'on a annoncé la nomination de Bouchard.

Bouchard, qui est âgé de 37 ans, avait joué à la défense pour les Canadiens pendant 15 années. Il jouit d'une situation enviable dans le domaine des affaires et est propriétaire d'un restaurant dans l'est central de Montréal.

Bouchard a déclaré qu'il retiendra les services d'un éclairneur dont la tâche consistera à aider au développement de joueurs de baseball de talent dans la province de Québec. Il s'est également engagé à donner pleine et entière collaboration au gérant général René Lemyre et il a ajouté que les directeurs de l'équipe iront au camp d'entraînement de Vero Beach, Floride, le printemps prochain.

L'ancien capitaine des Canadiens a annoncé que la joute d'étoiles annuelle de la ligue Internationale, sera disputée au Stadium des Royaux, le 19 août.

Bouchard devient donc le troisième président des Royaux de l'ère moderne, c'est-à-dire depuis l'association du club montréalais aux Dodgers de Brooklyn de la ligue Nationale. Monsieur Bavasi avait succédé l'an dernier au premier président, le regretté Hector Racine.

Emile Bouchard est né à Montréal le 11 septembre 1919. Il a fait ses études au Collège Roussin de Pointe-Aux-Trembles, à Saint-François-Xavier et à St-Louis-de-Gonzague puis enfin au Plateau. Il s'était ensuite lancé dans la carrière sportive, à la suggestion et sur les conseils de Paul Stuart, carrière qui devait le conduire au Canadien de la Ligue Nationale de Hockey, avec lequel il a brillé comme joueur de défense durant quinze saisons.

Il a été capitaine des Canadiens et a été reconnu comme l'un des meilleurs arrières-gardes de la dernière décennie. Doué d'une grande compréhension de la nature humaine, il a vite démontré ses qualités de meneur d'hommes et c'est grâce à lui que plusieurs jeunes joueurs professionnels ont connu des succès dans le hockey. Ne recherchant jamais le spectaculaire, il a toujours su quand même exercer une saine influence

sur tous ceux avec lesquels il a été associé.

Après avoir remercié la direction du club Montréal de l'hon-

neur qu'elle venait de lui conférer, "Butch" Bouchard s'est exprimé de façon simple et sincère aux journalistes présents: "J'exercerai toute mon autorité de concert avec notre capable et dévoué gérant général, René Lemyre, pour tenter de développer le talent local de baseball et pour donner à notre métropole une équipe de première classe," a dit le nouveau président.

"Je me rendrai prochainement au camp d'entraînement de Vero

Beach et j'ai bien l'intention de suivre de près les activités du club. Les jeunes de chez nous qui démontreront les capacités voulues recevront tout notre encouragement et obtiendront les essais qu'ils méritent".

Bouchard a aussi révélé qu'il était à la recherche d'un éclairneur qualifié pour s'occuper sérieusement de découvrir et d'aider les jeunes de la Province qui ont le désir et les talents pour poursuivre une carrière de baseball.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

**NOUVEAU PRESIDENT DES ROYAUX** — La joie régnait, hier après-midi, lors de la conférence de presse du club de baseball Montréal. Emil Bavasi a annoncé la nomination officielle du populaire Emile Bouchard à la présidence des Royaux. Sur la photo, ci-haut: l'hon. Jean Barrette, directeur du club; Emile Bouchard, nouveau président; Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale et Emil "Buzzy" Bavasi, vice-président des Dodgers et directeur des Royaux.

# Terry Sawchuk est retourné chez lui

BOSTON, (P.C.f.) — Terry Sawchuk, qui a été suspendu comme gardien de buts par les Bruins de Boston, a pris le train, jeudi soir, en direction de son foyer à Milford, Michigan, en jurant qu'il avait quitté le hockey pour de bon.

Surpris par les journalistes avant de monter à bord du train, le joueur-étoile de la ligue Nationale semblait tendu et agressif. Il s'est tout d'abord contenté de dire: "Je n'ai rien à déclarer". Puis il s'est ressaisi: "J'ai quitté le hockey, et pour de bon. Je suis en fureur. J'ai une nouvelle à vous transmettre. Je vais poursuivre quatre journaux de Boston en libelle diffamatoire dès mon retour chez moi".

Ayant retrouvé quelque peu son calme, il a nié qu'il avait disparu. Personne n'avait pu le rejoindre après la nouvelle de sa suspension annoncée mercredi dernier par l'instructeur Milt Schmidt devant son absence à une pratique.

"Je me suis enfermé dans ma chambre, a déclaré Sawchuk. Je ne répondais ni à la porte ni au téléphone. Je m'en vais chez moi, puis je me rendrai à Winnipeg voir ma mère. Elle est malade."

### MONONUCLEOSE

Sawchuk, qui est âgé de 27 ans, avait été absent de sept joutes, le mois dernier, alors qu'il avait dû être hospitalisé pour une maladie du sang, ou mononucléose, communément appelée fièvre glandulaire.

On ne connaît pas la cause exacte de sa maladie, mais on croit qu'elle provient d'un virus. Les vaisseaux lymphatiques produisent alors trop de leucocytes mononucléaires ou globules blancs. On a eu recours à des antibioti-

ques, mais les médecins ne sauraient se prononcer sur leur efficacité.

Le seul traitement comporte le repos complet. La maladie se manifeste sous forme de léthargie, de maux de tête et d'une fièvre légère.

### AVIS D'UN MEDECIN

Voici l'avis qu'a exprimé un médecin à ce sujet: "Si Terry était victime de cette maladie au mois de décembre et qu'il soit retourné quand même au jeu après une couple de semaines, il est allé beaucoup trop vite en affaires. Il faut généralement six semaines à six mois pour obtenir la guérison dans un tel cas".

S'il a une réaction mentale, c'est tout simplement le résultat d'une grave dépression qui accompagne la maladie et qui conduit fréquemment à un sentiment d'indifférence complète. Le patient se sent tout simplement abattu mais il n'est pas suffisamment fiévreux pour réaliser qu'il est malade, de sorte qu'il ne peut pas comprendre son état."

### EQUIPE D'ETOILES

Mardi dernier, Sawchuk était nommé gardien de buts de l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale lors du scrutin organisé à la mi-saison et, par la suite, il informait Schmidt qu'il quittait les rangs de l'équipe des Bruins de Boston.

On ne connaissait rien des projets de Sawchuk jusqu'à sa brève déclaration de jeudi, si ce n'est qu'il doit paraître à un programme de télévision sur le réseau de l'Etat. Il demeure à Milford, une banlieue de Détroit, avec sa femme et ses deux enfants.

La suspension dont est frappé Sawchuk pourrait durer toute la vie si aucune entente n'intervient

entretemps. Schmidt s'est montré désireux de corriger la situation en disant que si Sawchuk est malade, "je serai le premier à faire des excuses et nous ferons tout en notre possible pour l'aider".

### SON REMPLACANT

Dans les buts du Boston, il sera remplacé par Norm Defelice, 23 ans, qui avait agi comme son substitut au mois de décembre dernier.

Plusieurs voient en Sawchuk le meilleur gardien de buts de la ligue. Il a remporté le trophée Vézina à deux reprises et il a figuré fréquemment sur l'équipe d'étoiles.

### COMMENTAIRES

Voici en résumé les commentaires faits par quelques chroniqueurs sportifs de Boston en marge de l'affaire Sawchuk:

John Giloolley, "The Record":

"Voici Terry Sawchuk, une autre victime des soupçons volantes, ces petites rondelles noires animées. Incapable de faire face à la musique, le gardien des Bruins semble avoir quitté le hockey pour de bon. De toute évidence, il souffre de courbatures et les menaces et les imprécations pas plus que les cajoleries et les câlineries ne pourraient le persuader de revenir sur sa décision.

### DERNIERE VICTIME

"Sawchuk est la dernière victime de la psychose de la rondelle, une maladie "du métier" qui fait la terreur des gardiens de buts. Avant lui, cette maladie avait eu raison de Bill Durnan, qui avait subitement abandonné l'équipe des Canadiens, mais à la fin de la saison, cependant, et non au beau milieu des activités. Durnan illustrait parfaitement le mouvement perpétuel et il était

aussi nerveux que les cordes d'une guitare.

"Toutes les cordes sont sur le point d'éclater et je serai désaccordé pour le reste de ma vie", avait-il déclaré dans ses adieux à ses partisans.

### PERTE D'ARGENT

"Sawchuk consent à une perte énorme d'argent en annonçant son départ.

"Il se prive de la moitié des \$12,000 qu'il devait vraisemblablement recevoir des Bruins. En dehors de la saison de hockey, il travaille comme vendeur pour un manufacturier de Détroit. Il perdra probablement cet emploi étant donné la perte de son prestige. Dans le sport, comme dans tout autre secteur de l'activité humaine, les étoiles sont vite oubliées après leur départ".

### JERRY MASON

Jerry Mason, Globe Sports: "Le départ de Terry Sawchuk, en proie à des troubles émotifs, met en lumière des faits indiscutables:

"1. Le gardien de buts est le pourvoyeur du hockey.

"2. C'est le poste qui réclame la plus grande dépense d'énergie dans n'importe quel sport.

"3. Sawchuk n'est pas le premier gardien de buts à quitter le hockey.

"Si cette décision constitue un dur coup pour les Bruins, qui en dépit de nombreux blessés luttent farouchement pour demeurer dans les éliminatoires, Walter Brown, par ailleurs, se révèle un philosophe:

"Il déclare: "Jamais je ne forcerai quelqu'un à jouer s'il croit qu'il met sa santé en jeu."

"C'est un travail ingrat, gardien de buts..."

"Ne nous méprenons pas. Vous

bâtissez une équipe de hockey autour du gardien de buts.

"Chuck Rayner a abandonné le jeu après avoir reçu 93 points de suture au visage et avec le nez concave. Bill Durnan, peut-être le meilleur gardien de buts des temps modernes, était à bout de nerfs.

"Durnan a tout simplement quitté les filets des Canadiens un soir pour n'y plus jamais revenir. Il n'en pouvait tout simplement plus."

### HERB BALBY

Herb Balby, The Globe: "La décision du gardien de buts de 27 ans de quitter le jeu au milieu de la saison pourrait se traduire par une perte considérable d'argent pour chacun des membres de l'équipe des Bruins.

"S'il est malade, ce qu'il est impossible de déterminer pour le moment en raison de sa disparition; ses coéquipiers en sont peinés. Ils aimeraient lui venir en aide et feraient tout en leur pouvoir pour hâter son rétablissement.

"Mais s'il n'est pas malade, c'est une toute autre histoire.

"De l'aveu de Schmidt, le retour de Sawchuk est possible s'il a été malade. Dans le cas contraire, il est douteux qu'il puisse être utile au club. Il serait impossible à Schmidt et aux joueurs de retrouver leur confiance en lui".

### AUSTEN LAKE

Austen Lake, The American: "La décision de Sawchuk de ne plus exposer son visage aux joueurs adversaires est la réaction d'un homme sensible. Il y a une limite à s'exposer au danger. La position de gardien de buts est la plus épuisante de tous les sports, une tâche qui brûle son homme plus vite que les combats de taureau".